L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1059 - VENDREDI 30 AVRIL 2010 2 €

ISSN 1776-0224



▶Sommaire



Mise à l'herbe La crise n'a pas eu d'impact sur les traitements sanitaires *p.19*

P 04 **Actualités** Côte d'Or
SCA de déshydratation de la Haute-Seine : L'atout luzerne s'impose mais la rentabilité est ailleurs...

P 07 **Actualités** Nièvre
Assemblée générale des JA : la contractualisation radicalise les opinions des professionnels

P 08 **Actualités** Yonne
Fédération des chasseurs : concilier chasse et agriculture

P 10 **Actualités** France
Fédération nationale ovine : quatre années pour relancer l'élevage ovin

P 12 **Vie syndicale**
Grandes cultures : le comité de suivi ne devra pas accoucher d'une souris

P 15 Filière **Cultures**
Semaine du développement durable : les auxiliaires de culture à l'honneur !

P 13 Filière **Élevage**
Paratuberculose : le GDS 58 prépare une «certification» contre le bacille

P 15 Filière **Viticulture**
Blason de Bourgogne : Une envergure mondiale

P 21 **Analyses&tendances**

P 24 **Petites annonces**

P 27 **Annonces légales**

P 30 **Vie quotidienne**

▶ 1500 tracteurs, plus de 10 000 agriculteurs

"Paris" gagné !



1500 tracteurs et plus de 10 000 agriculteurs ont convergé vers Paris ce mardi 27 avril, à l'appel de 14 FRSEA. La manifestation céréalière a dépassé les clivages sectoriels. Les exploitants agricoles et leurs tracteurs défilant dans Paris ont attiré l'attention - et la compassion - des Parisiens et du grand public, sur les déséquilibres structurels et conjoncturels qui minent l'activité agricole.

GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



Jusqu'au 9 mai 2010
FINANCEMENT
1,94% sur 5 ans * ou 2,49% sur 7 ans*
sur toute la gamme VALTRA
* Sous réserves d'acceptation du dossier

METAL CONSTRUCTON
Philippe SIMONNET
> Bâtiments Agricoles en kit ou montés
> Bâtiments industriels
> Aménagement intérieur
> Panneaux préfabriqués
58000 Saint Eloi
Tel. 03 86 57 24 57- Portable 06 76 45 76 48
Fax 03 86 36 58 29

l'Agenda

Côte d'Or

Collecte des déchets vétérinaires

La collecte des déchets vétérinaires se poursuit.
En Côte d'Or les éleveurs peuvent rapporter leurs fûts (avec code barre) et récupérer un nouveau kit (contre paiement par chèque) :
- Dans les départements limitrophes :
Le 4 mai : à Montsauche les Settons (58) parking du Crédit agricole, de 11h45 à 12h45.
Le 17 juin : à Tonnerre (89), DR Fichot, 12 chemin des Jumériaux, de 10h15 à 11h45 – A Noyers-sur-Serein (89), point propreté route d'Auxerre, de 13h à 14h30 – A Etaules (89) parking déchetterie route de Tonnerre, de 15h15 à 16h45.
Le 22 juin : à Verdun-sur-le-Doubs (71), CBS avenue du Président Borgeot, de 8h30 à 9h30.
Le 30 juin : à Givry (71) CBS zone artisanale, de 8h30 à 9h30 – A Couches (71), zone de loisirs terrains de rugby, de 10h à 11h.
Attention ! Les heures d'arrivée et de départ seront scrupuleusement respectées afin d'assurer toutes les collectes.

Assemblées générales des caisses locales de Groupama

Rendez-vous à 18h30 aux endroits suivants : Sombernon : le vendredi 30 avril à la salle polyvalente, Bligny-sur-Ouche : le lundi 3 mai à la salle des fêtes, Fontaine-Française : le mardi 4 mai à la salle polyvalente (exceptionnellement à 10 heures), Saulieu : le jeudi 6 mai à l'espace Jean Bertin, Liernais : le vendredi 7 mai à la salle du Temps libre, Seurre : le lundi 10 mai au restaurant "le Riva plage" à Glanon, Vitteaux : le mardi 11 mai à la salle polyvalente Gilbert Mathieu.

Instants santé MSA à Genlis

Les instants santé de la MSA Bourgogne auront lieu le jeudi 20 mai, le vendredi 21 mai et du mardi 25 au vendredi 28 mai à la salle des fêtes de Marliens de 7h30 à 11 heures.

Fête de la Vapeur à Bligny-sur-Ouche les 8 et 9 mai

Les bénévoles du CFVO (Chemin de fer de la vallée de l'Ouche) organisent le samedi 8 et le dimanche 9 mai une grande fête de la vapeur à Bligny-sur-Ouche pour célébrer le 100ème anniversaire d'une des locomotives.. Les membres de l'association proposeront des promenades en train à vapeur dans la Haute Vallée de l'Ouche. Plusieurs attractions seront organisées : voyages en train à vapeur de Bligny jusqu'à Pont d'Ouche (et retour), tombola, exposition d'automobiles anciennes du club AOC Beaune (9 mai uniquement), vide-grenier à Pont d'Ouche (à Pont d'Ouche le 9 mai). Samedi 8 mai : départs de Bligny à 14h45 et 16h30. Départs de Pont d'Ouche à 15h15 et 17h00. Dimanche 9 mai 2010 : Départs de Bligny 11h00 (les photographes sont les bienvenus), 14h00, 14h50, 15h50, 16h35. Départs de Pont d'Ouche : 11h40, 14h35, 15h25, 16h15, 17h25. Pour tout renseignement : info.cfvo@gmail.com. Site internet : http://cfvo.blogspot.com

Dates des collectes des EVPP et plastiques

Ets Leguy : Collectes EVPP, films ensilage, films enrubannage, big-bags et ficelles : **25 et 26 mai** - JFB APPRO Big-bags : **2 au 21 mai** - EVPP : **14 et 15 juin** - EVPP : **13 et 14 septembre** - EVPP : **15 et 16 novembre** - 110 Bourgogne : EVPP, big-bags : **31 mai au 4 juin** - PPNU permanents tous les mercredis matins - Plastiques agricoles : début 2011 - Dijon Céréales : EVPP, phytos, lessiviels de salle de traite et big-bags **26 au 30 avril** - Coopérative Bourgogne du Sud et PB Régnier : toute l'année
Soufflet Vigne : toute l'année

Nièvre

Foire concours

Le Comité des foires de Moulins Engilbert, en collaboration avec la SICAFOME, organise une nouvelle foire concours aux culards, ce vendredi 30 avril au marché au cadran.

10 de conduite rurale

La remise des prix aux élèves des établissements d'enseignement agricole qui ont subi les épreuves pratiques et théoriques de l'opération « 10 de conduite rurale » toute la semaine, a lieu ce vendredi 30 avril à 11h30 au lycée agricole et viticole de Cosne sur Loire.

Journée technique sur le pois

L'équipe grandes cultures de la chambre d'agriculture organise une journée technique sur le pois, ce vendredi 30 avril, en présence d'Isabelle Chaillet, ingénieure spécialisée d'Arvalis. De 10h à 12h, Thierry Vernillat fait découvrir son essai variété pois d'hiver à Billy sur Oisy et de 14h à 16h, Mrs Turpin présentent leur essai bande de comportement pois d'hiver avec témoin non traité à Pougny.

Journée régionale ovine

Dans le cadre de la reconquête ovine, la section ovine du Comité régional de l'élevage (Corel) invite les agriculteurs bourguignons à une rencontre technique régionale intitulée « Implanter des prairies sur des terres de culture pour les valoriser avec une troupe ovine de race prolifique ». Le rendez-vous est fixé jeudi 6 mai à partir de 14h30 à l'EARL de la Folie (chez Jean-Marc et Eric Bertrand) à Sainte-Colombe-des-Bois (58). Cette rencontre est placée sous l'égide des Chambres d'agriculture de Bourgogne, de l'Institut de l'Elevage, du FEADER (Union européenne), de FranceAgriMer et de Réseaux d'élevage, en partenariat avec Terre d'Ovin, Cialyn et GAPAC.

Conditionnalité

La FDSEA de la Nièvre propose encore trois sessions de formation sur les quatre prévues pour accompagner les les agriculteurs Nivernais. Intitulées « conditionnalité 2010: comprendre et mettre en oeuvre la réglementation sur son exploitation », elles se dérouleront le 4 mai à la SICAFOME de Moulins-Engilbert, le 6 mai à la Chambre d'agriculture de Nevers et le 10 mai à la salle Amon de Suilly la Tour. Tarif: 33 euros dans le cadre de Vivéa.
Renseignements et inscriptions au 03 86 93 40 92.

Instants santé MSA

La MSA Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à ses ressortissants des cantons d'Imphy, de La Machine et de Guérigny: du lundi 3 au mercredi 5 mai de 7h30 à 11h au centre social, 1 rue Paul Vaillant Couturier, 58160 Imphy; du 10 au 11 mai de 7h30 à 11h au centre socio-culturel, 3, avenue de la République à La Machine; et du 31 mai au 4 juin, de 7h30 à 11h au centre social, 2, rue du Docteur Beaume à Guérigny. Ces examens de prévention sont adaptés aux évolutions de la santé publique et aux besoins de la population, et concernent tous les adhérents de 15 à 74 ans.

Yonne

Caves Bailly Lapierre

L'assemblée générale des Caves Bailly Lapierre, présidée par Roger Delaloge, se tiendra jeudi 6 mai, à 16 h à Bailly.

Conduite et entretien de l'enjambeur

Le CFPPA La brosse met en place une session de formation sur le thème « conduite et entretien de l'enjambeur », avec 2 modules à la carte (4 + 4) jours maximum (selon positionnement).
Début des formations : jeudi 6 mai.
Pour tout renseignement, contactez Catherine de la Bourdonnaye au 03 86 94 60 26 ou 03 86 94 60 20

Foire aux moutons et aux chèvres

Les Amis du Deffand organisent leur 8e foire aux moutons et chèvres au Deffand (commune de Saints-en-Puisaye), dimanche 1er mai.
Comme chaque année : présentation des meilleurs spécimens, rassemblement de moutons, tonte, cardage de la laine etc…
Dans les rues : vide grenier, produits régionaux, fête foraine. Le public pourra se restaurer sur place sous un chapiteau. Animations : Patricia et son accordéon et le groupe «*Soleil Levant*».

Perfectionner son utilisation du tableur

Le CFPPA Auxerre-La Brosse, propose une formation perfectionnement au tableur (Excel, Calc).
Pour réaliser des tableaux évolués et se perfectionner avec les fonctions avancées, utiliser efficacement les bases de données.
Formation sur 3 jours, les **10, 17 et 21 mai**.
Pour tout renseignement :
Gilles Berdal au 03 86 94 60 20
Fax 03 86 94 60 21
Mail : cfppa.auxerre@educagri.fr

Cuma Yonne œnologie

L'assemblée générale ordinaire de la CUMA Yonne Œnologie, présidée par Alain Vignot, se tiendra mardi 4 mai à 18 h, salle des fêtes de Chitry, allée du Parc, à Chitry (en face du cimetière). Parmi l'ordre du jour : le renouvellement partiel du conseil d'administration, quatre administrateurs étant sortants

Pôle expertise et prospective juridique CFE

Prochaines permanences en mai à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, mercredi 5 mai de 9 h 30 à 12 h
Sens : à la Mairie, au 2ème étage, lundi 17 mai, de 9 h à 12 h. (Attention ! la réunion prévue lundi 3 mai est annulée)
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Commercialisation des produits vinicoles

Le CFPPA La brosse met en place une session de formation sur le thème «commerce des produits vinicoles ». 3 modules à la carte :
• Optimiser son point de vente
• Accueil et vente au caveau
• Mener des actions téléphoniques efficaces
Début des formations : mardi 25 mai. 1 à 2 jours par module pour un total de 5 jours de formation
Pour tout renseignement, contactez Catherine de la Bourdonnaye au 03 86 94 60 26
ou 03 86 94 60 20

Syndicat betteravier

L'assemblée générale du Syndicat Betteravier de l'Yonne, se déroulera mercredi 12 mai, à 9 h 30, ferme de la Margottière, à Vallery. Alain Jeanroy, directeur général de la CGB participera aux travaux.

Réussir la transmission de mon exploitation

Pour aborder sereinement cotre arrêt d'activité et la transmission de votre outil de travail, la Chambre d'agriculture vous propose 3 jours de formation les 27, 28 et 31 mai prochains à Auxerre (participation 130 €). Cette formation vous permettra de mieux appréhender les démarches de la cessation d'activité, de définir un véritable projet de transmission et de l'optimiser. Pour tout renseignement, contacter Sylvie Hugues au 03 86 94 22 16

Lecteurs, annonceurs, en raison du jeudi 13 mai férié (Ascencion) le bouclage de notre édition N°1061 est avancé. Les petites annonces seront reçues jusqu'au vendredi 7 mai à 12h00 et les annonces légales jusqu'au vendredi 7 mai 17h00 pour parution le vendredi suivant.

en bref

"Paris n'acceptera pas que la spéculation détruise l'agriculture française"

Intervenant lors d'une conférence internationale sur la PAC après 2013, le ministre Bruno Le Maire a déclaré que la France, première puissance agricole d'Europe, «*n'acceptera pas que la spéculation détruise des pans de l'agriculture française ou européenne*», qui traverse sa plus grave crise des trois dernières décennies. «*Ce serait une erreur stratégique majeure de ne pas réagir à un moment où nous avons plus que jamais besoin d'une politique agricole commune*» a-t-il déclaré. Il a plaidé devant ses homologues danois, néerlandais, allemands et polonais, présents à cette conférence «*pour le maintien de l'agriculture comme secteur stratégique de l'économie européenne*». L'agriculture européenne exporte 30 milliards d'euros de plus chaque année que l'ensemble des exportations de l'industrie aéronautique européenne, a-t-il relevé. «*La France n'acceptera pas que la PAC soit la variable d'ajustement du prochain budget communautaire*» a-t-il conclu.

Christiane Lambert plaide pour un "agneau McDo"

«*Vous avez lancé l'agneau presto. Il faut tenter l'agneau McDo, car c'est là que les jeunes vont*» a lancé Christiane Lambert, vice-présidente de la FNSEA lors de l'assemblée générale de la FNO à Clermont-Ferrand. En faisant référence au plan de communication «*agneau presto*», lancé par la filière ovine en 2008, elle a suggéré à l'industrie de se pencher sur des innovations permettant de développer la commercialisation de la viande d'agneau en restauration rapide.

"Nature Capitale": JA aux Champs les 23 et 24 mai

20 ans après la grande moisson, JA donnent un nouveau rendez-vous aux citoyens et aux consommateurs sur le site symbolique des Champs Elysées. L'événement, baptisé "Nature Capitale", proposera un plateau végétal et animal de 3 hectares (équivalent à six terrains de foot) représentant la diversité des productions agricoles et forestières des territoires français. 600 jeunes agriculteurs seront mobilisés à cette occasion, au travers de marchés du terroir et d'animations pédagogiques sur les thèmes : alimentation, territoires, biodiversité. Les jeunes agriculteurs souhaitent ainsi convaincre le grand public et les leaders d'opinion de l'intérêt de maintenir un secteur agricole et agro-alimentaire dynamique en France et en Europe.
«*Nature Capitale est l'occasion unique de montrer que l'agriculture est capitale pour les générations futures*» souligne William Villeneuve, président des JA.

en chiffres

43,747 milliards d'euros

c'est le montant de l'enveloppe des aides directes et du soutien des marchés agricoles dans le budget 2011 de l'Union européenne, proposée par la Commission européenne. Soit une relative stabilité (- 0,2%) par rapport à 2011 et une marge de 719 millions d'euros en dessous du plafond annuel des dépenses.

en lettres

«Paris doit nous entendre, Bruxelles doit nous comprendre et la France doit agir»

a lancé Philippe Pinta, président d'Orama et de l'AGPB, le 27 avril lors du meeting, place de la Nation.



L'interview de la semaine

Thierry Lahaye, responsable grandes cultures «*des Jeunes Agriculteurs*»

Observer c'est bien, agir c'est mieux !



n Quelle est votre position sur la mise en place du Comité de soutien des grandes cultures ?
«Il était attendu depuis longtemps, depuis le bilan de santé de la PAC en particulier, qui comprenait notamment la promesse que nous allions rester dans un flux haussier pour les cours. Évidemment, ça n'a pas été le cas. Il fallait bien donner un ballon d'air aux autres filières, c'est sûr. Mais aujourd'hui, les grandes cultures subissent un triple effet ciseaux : augmentation des charges et des intrants, baisse des prix et des soutiens et un environnement fiscal inadapté face à la volatilité des marchés. Ceci dit, c'est bien d'avoir cet observatoire mais à un moment, il faut tirer des conclusions, prendre des décisions, passer aux actes. Tant sur le plan conjoncturel que sur le plan structurel».

n Vous défendez l'idée de la création d'une taxe sur le changement de destination du foncier agricole…
«Nous l'avions évoquée dans un précédent rapport des JA. Elle s'inscrit dans une réflexion plus globale de la gestion du foncier. Nous souhaitons un retour intégral sur l'agriculture, notamment pour l'aide à l'installation ou encore pour créer de la dynamique économique et sociale dans les territoires.
Vous évoquez un plan d'engraissement ambitieux, en concertation avec les filières animales pour valoriser les productions françaises.
Il existe un plan engraissement, en cours de réflexion. Nous avons besoin d'identifier précisément les besoins de la filière, aller vers plus de contractualisation. Il faut trouver un équilibre qui fait que lorsque les prix de l'alimentation montent, on ne pénalise pas les éleveurs et que les grandes cultures s'y retrouvent aussi lorsque les cours sont à la baisse. La notion de solidarité doit pouvoir jouer. Les filières sont en fait beaucoup plus liées entre elles aujourd'hui».

n Quelles suites à la manifestation du 27 avril ?
«Tout d'abord, des actes ! Et pas uniquement sous forme de soutiens directs ! L'agriculture française doit pouvoir s'adapter aux nouvelles donnes économiques mondiales et à la globalité des cours. Il convient de restaurer la compétitivité de l'agriculture française par rapport aux autres pays. Je reviens du Brésil. Là-bas, ils sont parfaitement conscients de la force de leur agriculture. Il faut trouver de la rémunération dans notre travail».

PROPOS RECUEILLIS PAR T. MICHEL

Crise agricole

Aider le secteur agricole sans attendre la prochaine réforme de la Pac

Sans attendre la réforme de la Pac pour l'après-2013, la Commission européenne pourrait envisager des mesures pour les productions agricoles où il sera nécessaire d'intervenir en réponse à la crise agricole actuelle.

«*Je ne vais pas attendre l'échéance de la réforme de la Pac 2013 pour avancer des propositions spécifiques pour le secteur laitier*», sur la base des conclusions que le groupe à haut niveau, créé l'année dernière présentera au mois de juin, a confirmé Dacian Ciolos le 20 avril à Strasbourg, en réponse à une question orale posée au Parlement européen. «*Tout de suite après, au mois de juillet, je proposerai un débat au Conseil des ministres de l'Agriculture ainsi qu'à la commission de l'agriculture du Parlement, sur la base de ces conclusions*, a poursuivi le commissaire européen. *Puis, d'ici l'automne, d'ici la fin de l'année, je viendrai avec des propositions qui nous permettront - spécialement dans le secteur laitier, puisque c'est là qu'on a connu la situation la plus difficile - de prévoir, et d'éviter autant que possible, de telles situations de crise, et donc de proposer des solutions, non seulement pour le court terme, mais aussi pour le moyen et le long terme».*
«*Bien sûr, à partir de là*, a ajouté le commissaire à l'agriculture, *nous tirerons aussi les enseignements pour d'autres secteurs agricoles dans lesquels nous devrons intervenir».*
M. Ciolos répondait à une question formulée en séance plénière par le socialiste français Stéphane Le Foll en remplacement du président de la commission de l'agriculture du Parlement européen, le socialiste italien Paolo De Castro, qui n'avait pu effectuer le déplacement à Strasbourg.
«*La question qui nous occupe est posée par la crise que traverse de manière globale le secteur agricole, tous secteurs confondus*, avait expliqué M. Le Foll. *On le sait aujourd'hui, il y a une crise, et surtout une chute des prix et des revenus agricoles, qui touche les productions de céréales, qui touche aussi les productions animales, que ce soit le porc ou les bovins, qui touche également – et je le dis au nom de Paolo De Castro – les producteurs d'huile d'olive, et qui touche et a touché de manière extrêmement sévère les producteurs et le secteur du lait».*

En image



La statue de bronze "le Triomphe de la République", commandée en 1879 par la ville de Paris au sculpteur Jules Dalou et qui orne le terre-plein central de la place de la Nation, n'imaginait sans doute pas qu'un jour, elle témoignerait ainsi de sa sympathie aux agriculteurs de la Marne !

Le conseil général en tournées cantonales

A la rencontre des agriculteurs de Belan-sur-Ource

Dans le cadre de ses rencontres cantonales, François Sauvadet, président du Conseil général a rencontré des agriculteurs de Belan-sur-Ource. L'occasion de faire le point sur l'agriculture dans le canton et l'action du Conseil régional pour ce secteur.

Au cours de sa rencontre avec les agriculteurs, à Belan-sur-Ource, François Sauvadet, accompagné des conseillers généraux Philippe Chardon et Marc Frot, a présenté les compétences obligatoires et choisies du Conseil général de la Côte-d'Or.
Il a réaffirmé son soutien à l'agriculture et détaillé les différentes aides accordées dans ce domaine :
- Le Laboratoire départemental : *« Contrairement à d'autres conseils généraux, on a fait le choix de le conserver et de le mettre à disposition de l'élevage»*, a indiqué François Sauvadet.
- L'accord-cadre signé avec la Chambre d'agriculture :
«Cet accord de 150 millions d'euros sur 5 ans (2009-2013) est un contrat évolutif, en fonction des besoins des agriculteurs», a rappelé Marc Frot.
Il prévoit quatre types d'aides :
- Pour une agriculture économiquement viable (aides à la production animale et végétale, aides à la construction de bâtiment d'élevage et de stockage, aides des micro-filières…)
- Pour une agriculture respectueuse de l'environnement (aires de lavage des engins viticoles, soutien aux énergies renouvelables…)
- Pour une agriculture territorialement équilibré (accompagnement de la politique d'aménagement foncier, agrotourisme, valorisation des produits régionaux…)
- Pour une agriculture socialement équitable (aides au renouvellement des générations, soutien au service de remplacement, au travail des salariés agricoles, aux associations de race…)
Concernant la politique de réaménagement foncier, dont plusieurs dossiers sont en cours dans le canton de Montigny-sur-Aube, le président du Conseil général a indiqué qu'il ferait le point dans les prochains jours avec la Chambre d'agriculture.



AG de la SCA de déshydratation de la Haute-Seine

L'atout luzerne s'impose mais la rentabilité est ailleurs...

La Société coopérative agricole de déshydratation de la Haute-Seine a tenu son assemblée générale à Baigneux-les-Juifs. La luzerne ne manque ni d'atouts ni d'attraits, mais la coopérative doit enrichir son activité en développant sans cesse de nouveaux projets sur tous les fronts du développement durable.



M. Garnaud, directeur et Michel Darbois, président de la SCA de déshydratation de la Haute Seine, misent chaque année un peu plus sur l'innovation et la recherche de nouveaux produits, à destination de marchés de niches rémunérateurs.

Innover, s'adapter sans cesse et sans se laisser décourager par les écueils inhérents à toute démarche d'innovation, c'est le lot de toutes les entreprises de déshydratation, dont le premier métier est la transformation de la luzerne. Et c'est peut-être encore plus le lot de la SCA de déshydratation de la Haute Seine, qui s'adapte chaque année un peu plus en fonction des fluctuations des marchés, de l'évolution de la réglementation et de la Pac. Le métier de déshydrateur est à la croisée des chemins. Au moment où Bruno Le Maire s'engage sur l'avenir de la luzerne (mais à deux ans seulement) les structures doivent rechercher à la fois un équilibre économique toujours difficile à atteindre, satisfaire leurs adhérents, jouer à fond sur les atouts environnementaux de la luzerne et rechercher de nouveaux marchés afin de pérenniser l'activité et d'assurer l'avenir… Et tout cela, sans savoir ce qui se passera après 2013.

Saisir les opportunités

La coopérative de déshydration de la Haute Seine qui tenait son assemblée générale le 23 avril s'est déjà engagée depuis plusieurs années dans cette voie. Elle investit et innove dans le domaine des énergies renouvelables. La production de granulés bois a trouvé sa place et sa rentabilité, en dépit l'augmentation du prix de la sciure, la culture du miscanthus a suivi, ainsi que des études sur les applications industrielles possibles, un ambitieux projet de méthanisation poursuit sa gestation en partenariat avec un investisseur privé... Plusieurs projets de développement sont ainsi menés de front, avec toujours la même volonté d'augmenter la valeur ajoutée des productions, de pérenniser l'outil en le modernisant et d'explorer de nouveaux marchés. Pour Michel Darbois, son président, aucun doute : *«en dépit de la crise réelle qui fragilise les exploitations, le conseil d'administration doit être réactif, il doit inventer et se créer des opportunités»*. La SCA de la Haute Seine a ainsi saisi l'opportunité du Règlement sucre pour investir et sur les 17 M€ dévolus à la Bourgogne, elle a pu bénéficier de 400 000 euros d'aides. Un dossier de subvention difficile à monter, auquel la DRAAF a beaucoup travaillé afin de le faire aboutir, comme a tenu à le souligner le directeur, M. Garnaud.

Des marchés de niches à haute valeur ajoutée

Au titre des évolutions techniques, la coopérative investit ainsi dans une nouvelle presse à granulés à haut débit et engage un projet de bâtiment de stockage pour 2010. Certains marchés de niches –mais haut de gamme- sont potentiellement intéressants et intéressés, mais ce développement nécessite l'acquisition d'une presse à balle spécifique pour le conditionnement des fibres. Les fibres de luzerne ou de miscanthus seront préalablement séparées des feuilles, dépoussiérées et conditionnées en bottes. Le marché suisse est à portée de main, mais encore faut-il trouver les premiers euros nécessaires au financement de cette presse à balle hors normes, tant du point de vue de ses capacités techniques que de son prix. Les responsables de la SCA espèrent maintenant que cette recherche de financement trouvera rapidement sa solution.
Conscient des enjeux économiques et sociaux, mais optimiste quant au potentiel de développement de la structure et d'une activité à fort potentiel environnemental, le président a appelé les adhérents à *«être ensemble et solidaires, des catalyseurs d'initiatives»*.

ANNE-MARIE KLEIN

La luzerne: une plante «vertueuse»

La luzerne présente un grand nombre d'atouts. Sur le plan agronomique, elle permet de diversifier les assolements, d'allonger les rotations, elle structure et protège les sols. Mais elle peut aussi se prévaloir de nombreux avantages environnementaux : elle fixe l'azote et ne nécessite donc aucun apport de ce type, elle a un impact positif sur la biodiversité et préserve la qualité de l'eau. Enfin, ses défenseurs, comme le représentant de Coop de France déshydratation, invité à l'AG de la SCA de la Haute Seine, considèrent qu'elle représente également un enjeu stratégique et économique pour l'Europe, car elle permet de reconquérir l'indépendance protéique perdue au profit du soja d'importation. Coop de France déshydratation défend ardemment le dossier luzerne auprès des instances européennes, convaincue que l'avenir de cette production passe par la reconnaissance de tous ses atouts environnementaux. Bruno Le Maire a fait entrer la luzerne dans le plan protéine 2012. Mais après, tout reste à faire et à prouver. Coop France explore donc la voie environnementale et conduit des essais en Haute-Marne, afin de démontrer l'impact positif de cette production sur l'eau et la biodiversité.



La luzerne représente un atout majeur dans la reconquête de l'indépendance protéique de l'Europe et des élevages français en particulier.



SA DESCOLLONGES

Dijon Nord	8, Rue des Novalles	Talant	03 80 58 29 89
Dijon Sud NOUVEAU SITE	1, bis rue Paul Langevin	Chenôve	03 80 51 97 75

Garage GOGIEN

Châtillon/Seine	14, Rue Jean Giono	03 80 91 16 04

Les éleveurs ont rendez-vous le 4 mai au Pôle agricole de Créancey

Dijon Céréales organise sa première convention élevage

La coopérative Dijon Céréales organise une Convention élevage le 4 mai, au Pôle agricole de Créancey. C'est une première pour le groupe. Marc Patriat, président de Dijon Céréales expose les objectifs de la manifestation.

Terres de Bourgogne:Quelles sont les motivations qui ont poussé la coopérative Dijon Céréales à organiser une telle manifestation ?

Marc Patriat: *«Cette première convention élevage va nous permettre de donner un coup de projecteur sur l'activité élevage. Quand on parle de la coopérative on ne retient le plus souvent que le mot céréales. En fait, nous accordons la même attention aux autres secteurs, comme l'élevage ou la production légumière. Nous sommes avant tout des partenaires de l'agriculture. Si les grandes cultures représentent une part importante de notre activité, nous collaborons aussi depuis des années avec une grande partie des éleveurs de Côte d'Or et des départements limitrophes. Le chiffre d'affaires Appros élevage représente plus de 11% des appros total de la coopérative. Nous oeuvrons aussi à la réorganisation du dossier alimentation animale à l'échelle régionale en partenariat avec des coopératives de Bourgogne Franche-Comté, ainsi est née la société Soreal».*



Tdb: Quels seront les temps forts de cette journée et quels messages souhaitez-vous transmettre au travers de cette convention ?

Marc Patriat: *«Des professionnels, des éleveurs, des experts des différents domaines bovins allaitants, bovins laitiers, ovins, volailles... vont s'exprimer lors de cette convention et participer activement aux échanges. Dans ces temps de crises profondes qui n'épargnent ni les éleveurs, ni les céréaliers, beaucoup étant d'ailleurs polyculteurs... Nous souhaitons être constructifs et faire passer des messages positifs. L'élevage doit faire valoir ses atouts, ces productions valorisent le territoire et peuvent gagner en compétitivité à travers des filières bien organisées. Les responsables professionnels dresseront un panorama de chaque secteur, des éleveurs témoigneront et des experts présenteront les leviers permettant d'améliorer les résultats technico-économiques des exploitations.*

La problématique de l'élevage est indissociable de celle des grandes cultures. Les difficultés des uns se répercutent sur les autres et quand l'élevage va mal, les productions céréalières en subissent le contrecoup. N'oublions pas que l'alimentation animale reste le principal débouché des productions céréalières. Dijon Céréales s'emploie actuellement avec ses partenaires Soreal, Inzo et Saipol, à apporter aux éleveurs des aliments pour animaux à des prix très compétitifs».

Tdb:Cette journée est-elle ouverte à tous les éleveurs ou seulement aux adhérents de la coopérative ?

Marc Patriat: *«Nos adhérents ont été personnellement invités à participer à cette convention. Mais plus largement, tous les éleveurs peuvent être intéressés par les thèmes abordés. Toutefois, l'accès à la convention n'est possible que sur inscription.*

Nous leur conseillons donc de s'inscrire très rapidement. L'essentiel pour nous, c'est d'éviter le repli sur soi, toujours tentant en période de crise. Il faut donner aux exploitants l'occasion de se rencontrer, d'échanger et s'informer».

▶ Programme de la convention

9h30 : accueil au grand hall du Pôle agricole de Créancey.
10h - 13h : Ouverture de la convention par Marc Patriat, président de Dijon Céréales
Contexte et perspectives du secteur de l'élevage par Bertrand Delaunay, directeur Inzo
– Panorama du secteur vaches allaitantes : Participation de Jean-Pierre Fleury, vice-président FNB, témoignages de Pierrick Josserand (Gaec Fagotet-Josserand, Cercey) sur la conduite du vêlage à deux ans, de la VA et de son broutard ; témoignage de Sébastien Noireau (Gaec de la Vigne, Meilly-sur-Rouvres) sur la conduite d'un atelier d'engraissement. Interventions d'experts.
– Panorama secteur vaches laitières : avec Nathalie Mairet (FDSEA 21 – FNPL). Témoignage de Florian Lamarche (Gaec de la Goule à Turcey) sur l'amélioration de l'élevage des génisses. Interventions d'experts.
– Panorama ovins : avec Hubert Mony, président du Syndicat d'élevage ovin 21. Témoignage de Patrick Saunois (Gaec Saunois à Etais) sur la conduite alimentaire des brebis en vue des lactations. Interventions d'experts.
– Panorama volailles : avec Benoît Dufraigne (Soreal, sur la production avicole et la rentabilité d'un élevage). Témoignage de Mathieu Jovignot, Chaignay) sur la réussite d'une installation hors cade avec un atelier volaille.
13h – 15h : Repas
13h – 17h : Visite du Pôle agricole et du village fournisseurs Dijon Céréales
Fin de la convention et conclusion par Pierre Guez, directeur du groupe.
Attention : Accès à la convention sur inscription exclusivement : contacter Véronique Rolland au 03 80 69 21 59.

Section des Anciens exploitants de la FDSEA 21

Une AG sous le signe de la solidarité

La section des Anciens exploitants de la FDSEA 21, qui s'est réunie à Varois et Chaignot le 22 avril, a marqué son implication dans toutes les problématiques agricoles et son attention à voir reconnu le droit de tous les agriculteurs à une retraite décente.

Pour sa 16ème assemblée générale, la section des Anciens exploitants de la FDSEA a montré une fois de plus que son engagement dépassait largement le cadre de ses revendications catégorielles. L'année 2009 a sans conteste été marquée par la crise et l'année 2010 voit l'ouverture de négociations au plan national sur la réforme de la retraite. Les retraités agricoles comptent bien s'inviter au débat et faire entendre leur voix en poussant leurs revendications. Leur président, Pierre Baillet a rappelé les grandes lignes de la problématique actuelle et signalé que les retraités agricoles attendaient toujours le solde des 116 millions promis par le gouvernement *«dont une partie seulement a été distribuée»*. L'attente est forte que certaines inégalités par rapport au régime général soient enfin compensées et que la profession sorte de son statut peu envié de *«dernier de la classe»*.

«La dérégulation a laissé les plus faibles au bord de la route» a dénoncé Pierre Baillet *«il faut des décisions et il faut prendre en compte les vrais besoins, comme ceux des jeunes qui sont en première ligne au moment de l'installation, avec des besoins de financement de plus en plus importants»*. Face aux besoins considérables des jeunes et des moins jeunes, le président de la section des Anciens exploitants en appelle *«à combattre l'égoïsme et l'individualisme»*.

Remettre de la solidarité dans le système

Ces propos ont trouvé un écho auprès de l'invité de l'assemblée générale, François Perreau, vice-président de la section nationale, en charge du dossier des retraites. L'occasion d'un petit retour en arrière, indispensable si l'on veut comprendre la situation actuelle et le retard accumulé par rapport aux autres régimes. L'occasion aussi pour le président Baillet d'expliquer qu'il est important *«que les jeunes générations pensent dès maintenant à leur retraite et n'hésitent pas à cotiser pour assurer leur avenir. Ces choix impacteront directement sur le niveau de leur future retraite»*.

Fabrice Faivre, président de la FDSEA 21, s'est livré à un tour d'horizon des dossiers en cours : le nécessaire accompagnement des adhérents, l'engagement pour la défense de l'agriculture et des exploitants, le projet départemental et l'évolution des structures agricoles, la restructuration foncière et la priorité au maintien et à l'amélioration du revenu agricole. Et bien entendu *«la nécessité de trouver des solutions pour remédier au problème récurrent du niveau des retraites agricoles»*. Avec leur corolaire *«la recherche d'une plus grande équité, ce qui suppose de remettre de la solidarité dans le système actuel»*.



Pierre Baillet, président de la section des Anciens exploitants de la FDSEA 21, a remercié le représentant de la section Nationale, François Perreau (à gauche), pour l'importance et l'utilité des informations largement diffusées par le niveau national aux sections locales.

La partie statutaire a été suivie par l'intervention du Dr Maire, diabétologue et de M. Ivray, président de l'Association des diabétiques de Côte d'Or. L'exposé clair et documenté a été particulièrement apprécié et a donné lieu à de nombreux échanges qui ont certainement nourri les conversations lors du repas convivial qui a clos la matinée.

ANNE-MARIE KLEIN

Droits à paiement unique (DPU)

Des réunions DDT/FDSEA pour tenter d'y voir plus clair

La semaine passée, la FDSEA de la Nièvre et la Direction départementale des territoires (DDT) ont organisé trois réunions dans le département pour essayer d'éclairer les agriculteurs sur l'attribution et la revalorisation des DPU. Des rencontres qui n'étaient pas de trop pour la centaine de participants qui s'y sont pressés. Pas sûr qu'ils aient tout compris devant les méandres administratifs des aides et des soutiens.



Régis Amiotte, Jean-Pierre Condamine, Dorothée Dragan et Stéphane Lafranchise ont présenté les détails des attributions et des revalorisation des DPU devant une trentaine d'agriculteurs à Donzy.

Face à ce qui est apparu, à beaucoup, comme *«un bazar innommable»* ou *«une sacrée usine à gaz»*, ils s'y sont mis à quatre, à Donzy, le 23 avril dernier pour tenter d'éclairer la lanterne d'une trentaine d'agriculteurs venus s'informer sur les DPU, à l'invitation de la DDT et de la FDSEA. Jean-Pierre Condamine et Régis Amiotte, président et directeur du syndicat départemental, entouraient Stéphane Lafranchise, animateur et Dorothée Dragan, la représentante de l'administration. Durant plus de deux heures, diaporama à l'appui, les responsables ont présenté les critères d'activation et de transfert des DPU, le calcul de l'année de référence 2005/2008, les programmes spécifiques et la réserve nationale, le régime de subrogation en cas de changement juridique des structures ainsi que les nouvelles aides à l'herbe ou au maïs valorisé par les animaux. Les intervenants ont émaillé leurs propos de préconisations et de conseils pratiques devant un parterre d'agriculteurs studieux que la complexité du sujet n'a pas totalement rebutés.
Et en dépit de quelques remarques un brin dépitées.

«Appelez la DDT»!

Si les critères sont nombreux et variables selon les situations, Dorothée Dragan n'a pas hésité à inviter, à plusieurs reprises, les auditeurs à *«appeler directement la DDT»* avant le 15 mai prochain. C'est la date limite de dépôt des dossiers PAC sur lesquels *«il ne faudra pas oublier de cocher la case des demandes d'aide 2010»*. Le 17 mai sera la date limite de dépôt des dossiers DPU à l'administration. Devant de multiples règles générales, *«chaque cas est particulier»* et nécessite peut-être une expertise *«individualisée»*. Stéphane Lafranchise a enfoncé le clou en exhortant les agriculteurs à prévenir leurs collègues qui n'étaient pas venus s'informer à *«ne pas hésiter à contacter l'administration»*. Elle est là pour çà, *«au cas par cas»*. Il ne faudrait pas que de mauvaises surprises viennent perturber les exploitants à posteriori, *«toute correction étant très difficile après le 17 mai»* selon Régis Amiotte.

Ignorance des montants attribués

La déclaration PAC et le dossier DPU *«sont deux choses indépendantes que nous traitons simultanément»* a souligné la représentante de la DDT. Et ainsi, elle a noté que les courriers avaient dûs être reçus concernant les références historiques 2005-2008. Quant aux programmes de réajustement 2008-2010, *«c'est la collecte des statistiques nationales qui déterminera les programmes»* a relevé Dorothée Dragan. Ce devrait être fait en décembre prochain. D'ici-là, les agriculteurs sont un peu dans l'expectative financière. Les plus grands perdants seront ceux qui n'ont pas d'animaux et qui devraient perdre 40 euros/ha sur la prime à l'herbe. Quels que soient les soutiens, les exploitants devront produire des justificatifs s'ils veulent regagner une part des aides découplées, en fonction des programmes concernés. Stéphane Lafranchise a prévenu que les droits DPU ne devaient pas dormir plus de deux ans, faute de quoi ils seraient perdus et qu'il vaut mieux *«vérifier les surfaces et le nombre d'UGB déclarés»* pour éviter les mauvaises surprises. *«Les DPU perdus dans les exploitations sont des DPU perdus dans la ferme Nièvre»* a insisté Jean-Pierre Condamine et il n'est pas sûr que la réserve nationale les réattribuera au département.

E.C.

DDT 58

Un nouveau site internet plus «intuitif et réactif»

La Direction départementale des territoires (DDT) de la Nièvre a mis en ligne, mi-avril, une nouvelle mouture de son site internet. Plus clair et mis à jour plus régulièrement, il constitue une source d'informations pratiques essentielle aux usagers, agricoles ou non.

Sylvain Verdier, le directeur de cabinet et chargé de communication de la DDT de la Nièvre est formel: *«l'ancien site posait un problème de mise à jour et il était devenu rudimentaire, obsolète et peu esthétique»*. A partir de ce constat, l'administration a décidé de se montrer sous un nouveau profil, à la fois plus clair et plus intuitif. A l'adresse inchangée: www.nievre.equipement.gouv.fr, se profilent désormais des rubriques plus lisibles et réactualisées. La DDT ne s'occupant pas que d'agriculture, les thématiques accessibles (logement, environnement...) sont nombreuses et mieux fournies, *«tout pour que les administrés puissent trouver l'information plus simplement»*, selon le responsable qui estime que *«nous avons une liberté totale de contenu, ce qui nous permet d'être plus efficaces, plus réactifs par rapport à l'actualité»*.

Un modèle déclinable dans tous les départements

Pour le travail de création de contenu spécifique à la Nièvre, la DDT a fait appel à Sylvain Verdier ainsi qu'à une de ses collègues, issue du reclassement des personnels de l'ancienne imprimerie de l'Armée de terre à Château-Chinon. Celle-ci occupe dorénavant le poste de webmestre pour administrer le site internet et extranet. Pour le reste, l'architecture du site est très proche de celle des autres départements - *«le site de la DDT du Cher est très similaire»* dit Sylvain Verdier-, et pour cause. Les directions départementales ont été invitées à utiliser les programmes et les codes sources du ministère de l'Ecologie et du Développement durable, qui mutualise ainsi le cadre informatique de son propre site. *«Cela permet un coût de développement minimal »* estime le chef de cabinet puisque *«il suffit de diviser le coût global par le nombre d'utilisateurs, soit la centaine de DDT»*.

Pas d'indices de fréquentation

Concrètement, dans la rubrique agriculture, l'usager trouvera les mêmes formulaires qu'il pouvait télécharger sur la précédente version. Il aura également accès à une liste de liens vers les ministères concernés par le monde rural, la Draf, le service TélePac et les statistiques Agreste. *« L'objectif reste que les agriculteurs soient encore mieux informés »* souligne Sylvain Verdier même si, dit-il, *« nous évitons les contenus spécifiques trop lourds à mettre à jour »*. Le fonctionnaire regrette toutefois de ne disposer encore d'aucun indice de fréquentation du site, ce qui ne saurait tarder puisque le ministère de l'Ecologie devrait transmettre ce genre de données aux DDT. En attendant, Sylvain Verdier en est sûr: *«C'est sur le thème de l'agriculture qu'il y a le plus de demande»*. Bon nombre d'agriculteurs ont pris l'habitude de chercher l'information ou de télédéclarer, en bons e-administrés.

E.C.

CUMA HYDRAULIQUE DU CHER



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Les JA 58 en assemblée générale

La contractualisation radicalise les opinions des professionnels

Au Marault, samedi dernier, la table ronde organisée par les JA était alléchante. Les nombreux intervenants - représentants des marchés au cadran, des coopératives et des marchands de bestiaux privés- se sont affrontés, parfois frontalement, pour défendre ou dénoncer la contractualisation.



70 jeunes agriculteurs (200 le soir pour le dîner dansant) ont assisté à l'assemblée générale de JA58, samedi 24 avril à la ferme du Marault.

Si le mot de la fin est revenu à la députée Martine Carillon-Couvreur qui a précisé que le texte de la LMA était en discussion au Sénat et qu'un vote aurait lieu d'ici juillet, les trois heures et demie de débat n'ont sans doute pas permis aux auditeurs de se faire une religion sur la contractualisation. Auront-ils entendu les arguments à charge ou à décharge des uns et des autres? Ils devaient sans doute digérer les paroles lancées par les intervenants. Comme Richard Siebert, le DDT adjoint qui représentait le préfet s'y est essayé, en parlant d'un *«débat de haute qualité»* mais *«qui oscillait entre la définition telle que proposée par le législateur et l'interprétation de chacun»*.

C'est qu'on en parle de cette contractualisation mais qu'elle joue encore un peu les Arlésiennes dans les esprits. En introduction, Marie Dellamaggiore, l'animatrice des JA58, avait fait une proposition: *«ajuster l'offre à la demande en produisant pour un débouché et garantir un prix stable et rémunérateur pour le producteur et acceptable pour le transformateur»*. Ou encore: *«la contractualisation instaure un lien entre le prix de vente et les coûts de production»*. Tout cela sur fond d'une crise du revenu depuis trois ans dans la Nièvre.

Les privés vent debout

MM. Guillien et Gauthier, présidents des marchés au cadran de Corbigny et Moulins-Engilbert, ont ouvert la discussion en se montrant ouvert à toute idée nouvelle pour sécuriser le revenu mais en nuançant leurs propos: *«le même souci de tous, ce sont des apports réguliers par rapport à la demande. Des accords tacites ou écrits existent déjà dans beaucoup d'organisations»* a dit le premier. *«C'est bien l'offre et la demande qui a permis de maintenir le cours du broutard»* a confirmé le second. Contre la contractualisation, c'est M. Weber, président des marchands de bestiaux de la Mayenne, qui a tiré le premier: *«le fond du problème, ce sont les charges et les contraintes. Quand nous sommes aux abois, la contractualisation est un système d'intégration... qui nous met les menottes aux mains. Aucun abattoir ne garantira un prix. Il faut être compétitifs. Nous sommes des hommes libres. La liberté, certains y arrivent, d'autres pas, c'est la loi de la nature»*. Et Gérard Poyer, le président national des marchands privés d'enfoncer le clou: *«nous sommes une filière de marché dans une compétition mondiale. Tout ce qui est trop fermé, imposé, ne peut pas marcher. Nous ne pouvons pas accepter de vendre à perte. Demain, il faudra du travail, de la production, de la qualité. Demain, on arrêterait le métier, on se laisserait aller?»* s'est-il interrogé. Et M. Pinet des Ecots, président de la Cialyn et de la Sicavyl, de lui emboîter le pas: *«Vous êtes JA. Méfiez-vous de l'imagination de la FNB. Le projet présenté existe depuis dix ans, en mieux, mais dans la transparence et sans obligation. Vous êtes chef d'entreprise. La première chose est de sécuriser vos débouchés. Voyez les coopératives ou les privés, c'est égal, mais le débouché est plus important que le prix. Sinon, vous êtes finis. Demain, ce qui vous fera vivre, c'est la productivité»*.

Les syndicats en défense

La contractualisation a aussi été défendue par des intervenants. Au moins dans l'espoir qu'il *«peut s'agir d'un outil, pas la panacée»* selon Philippe Pommier.

L'administrateur national des JA, éleveur dans le Limousin, a listé les arguments revendicatifs: *«lisser les apports, chercher un marché, préparer le marché plutôt que d'attendre les acheteurs, pas d'intégration qui priverait l'éleveur de sa liberté, sécurité des abatteurs...»* Et d'espérer *«que les marchands de bestiaux deviendront plus des partenaires»*. A en croire les premières réactions, ce n'est pas gagné. A son tour, Thomas Michon, un jeune éleveur nivernais a fait part de ses attentes sur la garantie d'un revenu. *«Il n'y a pas de miracle dans notre métier»* lui a répondu M. Weber. Emmanuel Bernard, représentant à Interbev à Dijon, a voulu défendre l'idée *«que le contrat offrait une plus grande liberté aux opérateurs, éleveurs, abatteurs et distributeurs»*... Tous ont, en tous cas, voulu parler de *«transparence, de liberté, de qualité, de sécurité»*. Tous ont aussi tordu le cou *«au contrat administré»*, tel qu'il est pratiqué en élevage ovin avec imprimé à remplir et déclarations obligatoires. Rien n'est pour l'instant tranché.

E.C.



▶ L'EBE moyen nivernais en chute libre sur dix ans

C'est Eric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture présent à l'AG des JA, qui l'a annoncé. Après avoir fait le point avec Christian Bourge, le conseiller du service économique, l'élu consulaire a enregistré une baisse de l'EBE moyen nivernais de près de 6000 euros en 10 ans. Alors que dans le même temps, les charges ne cessaient de croître dans les exploitations, l'Excédent brut d'exploitation de la ferme Nièvre est passé de 38000 euros à 32-33 000 euros entre 2000 et 2010. *«Ce sont 6000 euros qui ont été retirés sur les revenus, par sur les remboursements d'emprunts»* a-t-il analysé, comme pour mieux alerter l'auditoire sur les difficultés économiques du secteur agricole. Eric Bertrand n'a pas précisé quelles filières avaient été les plus touchées par cette chute libre, mais il semble que toutes les productions -ce n'est pas un scoop- soient touchées. Enonçant son interrogation sur le point de savoir si la contractualisation était une opportunité, le président de la Chambre a lancé que *«dans cette situation dramatique pour le revenu, une organisation de marché (lui) paraît incontournable»*. Il a redit que dans le département, une exploitation moyenne *«c'est 110 vêlages, un bonhomme et 55000 kilos de vif»* et que les limites ne sont pas extensibles. *«Malgré l'augmentation de la production, les éleveurs nivernais n'ont rien à attendre d'aucun autre système. Ils ont accru de 10% (de 300 à 450 kilos) le poids des carcasses de broutards en 15 ans»* s'est-il alarmé. La qualité et le professionnalisme des exploitants n'est donc pas en cause selon lui. Pour faire le lien avec les JA, le président s'est alors interrogé sur l'installation: *«le nombre des installations en 2009 dans la Nièvre a été inférieur de 50% à celui des années précédentes et je me demande comment nous allons arriver à un chiffre 2010 équivalent à l'an passé. Si on installe 40 jeunes agriculteurs par an dans le département, on supprime une exploitation sur deux dans la Nièvre»* a-t-il affirmé sur un ton fataliste.

▶ En bref

Droits à paiement unique

Vous avez augmenté vos surfaces ou votre cheptel depuis le 15 mai 2008 ?
Les conditions d'accès à la réserve nationale ont été élargies tout récemment.
Une dotation est accordée dès l'achat, la reprise d'un ha par bail d'au moins 9 ans ou dès l'augmentation d'une UGB (Unité Gros Bétail), primée en 2009 par rapport à l'année de référence retenue pour le découplage 2010.
Si vous êtes dans cette situation, contacter le service d'économie agricole de la Direction Départementale des Territoires, en téléphonant au 03 86 40 19 20
Un formulaire de demande sera très prochainement mis en ligne sur le site Internet de la DDT : www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr

▶ A noter

Dégats de grand gibier 2009/2010

Montant provisoire, hors prairies et ressemis, des dégats de gibier par secteurs :
Armançon : 10 395,96 €
Auxerrois : 1 683,91 €
Chablisien : 7 731,76 €
Forêt d'Othe Est : 71 659,05 €
Forêt d'Othe Ouest : 60 089,75 €
Fretoy : 6 268,06 €
Morvan : 28 545,81 €
Nord Gâtinais : 19 536,12 €
Puisaye : 149 557,41 €
Sénonais : 74 721,42 €
Serein : 26 059,25 €
Saint-Jean : 12 327,21 €
Sud Gâtinais : 5 979,60 €
Tonnerrois : 50 931,63 €
Vallée de la vanne : 5 137,01 €
Vermentonnais : 44 250, 77 €
Vézelien : 31 248,93 €
Vrin : 30 885, 32 €
Soit un montant total provisoire de : **637 009,21 €**

VOUS DÉSIREZ PUBLIER UNE ANNONCE LÉGALE ?
UTILISEZ LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE
legales@terres-de-bourgogne.net
UNE SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE
CONTACTEZ PATRICIA
au 03 80 78 90 42
devis établi rapidement

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
Photovoltaïque
AUBOEUF Patrick
12, rue Rimboeuf - 89380 Appoigny
Tél. 03 86 53 12 98
Fax. 03 86 53 17 70
Port. 06 62 12 21 25
Constructions Métalliques

chasseurs

Concilier chasse et agriculture

L'assemblée générale de la fédération des chasseurs de l'Yonne qui s'est tenue samedi 24 avril à Auxerrexpo a mis l'accent sur la difficulté à faire cohabiter la chasse avec l'agriculture.

Plusieurs centaines de chasseurs du département étaient présents ce samedi à Auxerrexpo pour l'assemblée générale de la fédération. Un chiffre trop bas au regard des 13 200 nemrods icaunais, selon le président Olivier Lecas, pour qui: *«si beaucoup de chasseurs sont réticents à s'investir davantage dans la vie associative, il faudra bien à l'avenir que des bonnes volontés se manifestent, nous ne sommes pas inusables…!»*
Le président des chasseurs de l'Yonne est revenu dans son rapport moral sur les sujets *«qui fâchent»*, à commencer par les arrêtés nuisibles 2008/2009, récemment annulés, en ce qui concerne la belette, le putois, l'étourneau sansonnet et le pigeon ramier, pour cause *«d'intérêts économiques non menacés»*. Les arrêtés 209/2010, eux aussi attaqués, n'ont pas encore été jugés. En tout état de cause, la fédération interviendra en défense aux côtés du Préfet, Olivier Lecas jugeant opportun *«que la profession agricole fasse de même, certaines espèces la concernant directement»*. Une saison 2009/2010 *«une fois encore en demi-teinte»*, selon le président. Si la situation du petit gibier sédentaire de plaine est globalement satisfaisante pour ce qui est du lièvre et du lapin de garenne, celle du petit gibier à plume n'est pas à la hauteur des espérances. Notamment en ce qui concerne la perdrix grise et la perdrix rouge, avec respectivement 8 600 et 9 600 prélèvements. *«Des largeurs et une vitesse de travail de plus en plus grandes, une moisson de plus en plus rapide, laissant derrière elle un sol quasi lunaire…»* Pour les chasseurs de l'Yonne, difficile d'imputer aux seules conditions météo et à la prédation, la situation actuelle. Régis Depeige, de la commission Petit Gibier Faisan, attirant l'attention des *«hauts dirigeants agricoles, pour essayer d'encourager et faire évoluer des pratiques culturales. On nous a parlé de diminution des abeilles, mais la raréfaction de la petite faune de plaine doit également interpeller le monde agricole !»*
Pour le faisan, ne subsiste que de rares populations naturelles, le tableau bécasse restant faible avec 3 000 oiseaux : une moyenne de 0,25 bécasse par chasseur et par saison, soit 1 bécasse tous les 4 ans ! Un chiffre constant depuis plus de 15 ans, justifiant à lui seul, selon Jean-Marie Mertz, de la Commission Petit Gibier, *«notre opposition au prélèvement maximum autorisé voulu au niveau national. Oui à des mesures de gestion adaptées, non à une bureaucratisation de la chasse !»*



A la tribune, le président de la fédération des chasseurs de l'Yonne, Olivier Lecas, entouré d'une partie des membres du bureau.

Vers une disparition du plan de chasse sanglier ?

Pour Olivier Lecas, aucune ambiguïté : *«toute remise en cause du plan de chasse sanglier risquerait d'entraîner des difficultés au financement des dommages agricoles»*. De s'interroger sur la volonté de l'administration de le voir disparaître : *«instauré et généralisé en 2002 dans notre département, le plan de chasse a non seulement permis de reconstituer des populations raisonnées de sangliers dans certains secteurs, mais c'est le seul outil permettant d'imposer des prélèvements à un détenteur de droit de chasse»*. Autre avantage souligné, celui de faire se rencontrer lors des Comités Techniques Locaux (CTL), agriculteurs, chasseurs et forestiers : *«c'est localement que des situations doivent être trouvées et non pas d'une manière départementale qui globalise les problèmes et ne solutionne rien !»*
La facture du montant des dégâts reste impressionnante, le sanglier représentant à lui seul 90% des indemnisations.
Au total, la campagne 2008/2009 se clôture par 1,3 million d'€ d'indemnisations, occasionnant un déficit du compte «dégâts» de l'ordre de 300 000 €. Un niveau atteint jamais aussi élevé. Région particulièrement touchée : la Puisaye, avec un total de plus de 149 000 €, devant les secteurs cumulés de la Forêt d'Othe (131 000 €) et celui du sénonais (74 000 €). Reste, selon le président de la fédération de l'Yonne, *«à trouver les mesures qui permettront un retour à une situation non conflictuelle avec nos partenaires agricoles, qui ne peuvent subir une augmentation des dommages»*.Des mesures au premier rang desquelles, le retour dans les secteurs qualifiés de *«points noirs»*, à de plus justes proportions, *«sauf à ce que, à terme, un changement de calcul du financement des dégâts soit rendu inéluctable, afin de faire payer les dommages par les territoires à trop fortes populations»*. L'ouverture au 15 août en battue sera de nouveau sollicitée cette année, sans modalités spécifiques, afin de repousser les animaux installés dans les cultures agricoles, principalement le maïs et le tournesol. Un espoir pour la prochaine saison : la baisse des surfaces endommagées semblant se confirmer en 2010, les indemnisations n'étant à ce jour *«que»* de 640 000 €.

DOMINIQUE BERNERD


Pour la seconde année consécutive, la fédération, en partenariat avec l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier, proposait une exposition de trophées lors de l'assemblée.

FDSEA

Entre congrès et manif !



Lors de ce Conseil, les administrateurs ont fait la connaissance de Julie Boisson, étudiante à l'IUT d'Auxerre et nouvelle *«stagiaire carte Moisson»*.

L'heure était au bilan pour les administrateurs de la FDSEA de l'Yonne, réunis en Conseil lundi 26 avril, après la réussite du congrès national qui s'est tenu à Auxerre.

Difficile pour ce premier Conseil *«d'après congrès»*, de ne pas revenir sur le succès et la réussite de la manifestation nationale organisée par la fédération départementale à Auxerrexpo.
Tous les administrateurs s'accordant pour témoigner de leur contentement, à l'image de la 1ère vice-présidente, Nadine Darlot, qui, au nom du Conseil, a remercié le président Letellier et la directrice, Clarisse Bachelay «d'avoir su mener vos équipes respectives pour réaliser un congrès qui au final, n'a amené que des satisfactions».
Pour Francis letellier : «à charge pour nous maintenant de ne pas nous rendormir dans le train-train quotidien et d'avoir des projets en tête, les coucher sur le papier et les mettre en œuvre». Le succès appelant le succès, la fédération de l'Yonne a été sollicitée, en vue du congrès devant se dérouler l'an prochain à Saint-Malo, par celle d'Ille et Vilaine afin de la faire bénéficier de leur expérience. Une journée de travail en commun est à l'étude.
Autre sujet abordé, la préparation de la manifestation devant se dérouler le lendemain, mardi 27 avril à Paris. Avec là encore un motif de satisfaction, compte tenu de la mobilisation annoncée : deux cars de manifestants et une quinzaine de tracteurs devant prendre la route de la capitale au départ de l'Yonne.

Assemblée générale le 28 mai prochain

L'Assemblée générale aura lieu cette année vendredi 28 mai après-midi à Venoy. Le thème : *«la Pac 2013 vue par des non agriculteurs»*, un peu à l'image du groupe de travail qui s'est constitué autour du ministre Lemaire sur la même thématique.

Le rapport d'orientation se penchant sur la *«reconquête de la valeur ajoutée sur les exploitations»*, au travers des filières courtes ou longues, alimentaires ou non alimentaires, les services à la société, la production d'eau etc..
Pour le secrétaire général, Jean-Luc Gennerat : *«la France, contrairement à ce qui est dit, est le pays qui utilise le moins les mesures du 2ème pilier, alors qu'elle y a droit. Puisqu'on perd celles du 1er pilier, à nous d'inventer des systèmes pour compenser cette perte, 2ème pilier ou autres moyens !»* La réflexion s'engageant sur la mise en place d'une meilleure organisation et une meilleure coordination pour améliorer la rémunération des produits.

Vers un achat groupé de fioul ?
Le système a déjà été mis en place avec succès en Côte d'Or et dans la Nièvre. Compte tenu de la consommation de chacun, des remises de 50 à 80 € aux mille litres pourraient être pressenties en cas d'achat groupé de fioul. Une réflexion va être menée en ce sens et un groupe de travail constitué. Peut-être un argument supplémentaire pour devenir adhérent à la FDSEA de l'Yonne ou être à jour de sa cotisation ?

Autre point évoqué, la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche (LMAP), à propos de laquelle une réunion de travail s'est tenue conjointement avec la Chambre d'agriculture le 12 avril dernier. Les conclusions de cette réunion seront remises officiellement aux parlementaires de l'Yonne vendredi 7 mai.

DOMINIQUE BERNERD

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

CER France Yonne

Toujours le vent en poupe !

Avec plus de 9 millions de chiffre d'affaire et 3 420 clients adhérents, le CER France Yonne conforte sa progression.

L'assemblée générale du CER France Yonne s'est tenue jeudi 22 avril à Venoy, à l'issue d'une année 2009 marquée par une reprise à la hausse du nombre d'entreprises adhérentes. L'association en totalisant 3 420, soit une hausse de + 3,2% par rapport à l'année précédente. A noter : une augmentation du secteur agricole et viticole, liée notamment à des diversifications accrues d'activité : 2574 adhérents contre 2557 en 2008. L'embellie constatée ne suffisant pas toutefois à compenser la perte enregistrée depuis 2005 : - 3,2%. Le secteur artisans commerçants services (Acs), continue sa progression avec 574 professionnels adhérents. Une activité qui représente désormais 25% des travaux de l'association, après avoir connue une hausse de + 55% sur ces quatre dernières années. Le marché Acs se caractérisant principalement par des artisans ruraux relevant de la construction (29%) et du commerce (27%). Egalement de plus en plus de comptabilités, concernant les activités immobilières (+ 20%). Stabilité en revanche pour le secteur des CUMA, avec 99 adhérents.

Des prestations variées

Principal pôle d'activité : l'expertise comptable, avec plus de 6,2 millions d'€ de chiffre d'affaires. L'action menée depuis 2 ans pour réduire les délais de livraison de comptabilités aux clients continuant à porter ses fruits : 14 jours de gagnés pour plus de 3000 adhérents en 2008 et 7 jours supplémentaires pour la clôture 2009. Soit un gain de 3 semaines en 2 ans. L'année 2009 aura été marquée également par des demandes croissantes en matière de *«conseil»*. Une activité *«pesant»* désormais 2,4 millions de CA, avec une progression de + 34% sur 4 ans. Le *«conseil ponctuel»* rencontrant une forte progression, principalement en matière d'études et accompagnement de projet et de conseils en relations humaines. Une activité s'exerçant parfois au détriment du *«conseil d'accompagnement»*, qui demeure stable, avec 1.602 adhérents mais se traduit par des délais plus tardifs. Une action prioritaire sera menée pendant le présent exercice pour y remédier.
Autre secteur en forte croissance : la paie, avec 1 350 fiches éditées mensuellement en 2009, soit plus de 16000 sur l'année. Une augmentation de + 150 bulletins par mois par rapport à 2008. De nouvelles prestations sont mises en place, comme le conseil en relations humaines, la gestion financière et patrimoniale, les conseils autour des énergies renouvelables… L'effectif 2009 du CER France Yonne est composé de 182 personnes, soit l'équivalent de 164,9 Equivalent Temps Plein (ETP).

Jamais à plus de 30 km d'une agence

«Notre stratégie est claire : continuer d'accompagner la diversification de nos adhérents». Pour Éric Coquille, président du CER France Yonne, la politique d'organisation interne au sein de l'entreprise s'articule autour de deux axes majeurs : *«l'écoute de nos adhérents clients et l'écoute de nos collaborateurs»*. Autre valeur forte : la proximité géographique, avec un maillage territorial faisant en sorte qu'aucun adhérent ne soit à plus de 30 km d'une agence. Toujours dans l'optique d'un service maximum à l'adhérent, des interlocuteurs attitrés seront désormais désignés par secteur d'agence, qu'il sera possible de rencontrer sur simple demande.

DOMINIQUE BERNERD



Dernière assemblée en tant que 1er vice-président pour Jean-Luc Bretagne, rattrapé par la limite d'âge. Administrateur depuis 27 ans, dont le travail exemplaire et le dévouement ont été salués par le président Coquille. Des louanges partagées avec Bernadette Martin, trésorière sortante, elle aussi parvenue à l'âge de la «retraite».

Organismes agricoles

Les Chambres de Bourgogne et les syndicats agricoles se rencontrent dans la Nièvre

Présidents, directeurs des chambres départementales, des FDSEA ou des JA de la région se sont rencontrés en marge de la session de Chambre régionale pour réfléchir ensemble aux «synergies» internes à mettre en place pour l'avenir.



Les élus professionnels de la région se sont réunis à Nevers le 19 avril.

Il y avait du beau monde au Lycée agricole de Challuy, ce 19 avril, en marge de la session régionale de la Chambre d'agriculture de Bourgogne. Présidents et directeurs ou animateurs des chambres départementales et des FDSEA ou des JA avaient effectivement fait le déplacement dans la Nièvre pour faire le point, ensemble, sur les dossiers régionaux. S'il a été beaucoup question de mutualisation et de moyens financiers, ce que tous les responsables agricoles ont traduit par le mot *«synergies»*, tous se sont accordés sur la réaffirmation des spécificités départementales et des liens de proximité. *«Il s'agit de ne pas affaiblir le rôle des présidents de chambres départementales»* a même insisté Éric Bertrand, celui de la Nièvre. *«Cette réunion est exceptionnelle en ce sens que ce n'est pas tous les jours que tous les responsables régionaux se rencontrent simultanément»* a souligné Jean-Pierre Condamine, le président de la FDSEA 58. A en croire Régis Amiotte, son directeur départemental, il s'agissait de *«réaffirmer que les assemblées consulaires sont l'émanation des organisations syndicales majoritaires»* et donc de renforcer l'influence des élus sur les structures administratives. Que le terrain soit ainsi mieux écouté et mieux représenté. Mais aussi que le secteur agricole, et ses représentants, pèsent davantage vis-à-vis des représentants de l'administration et des élus de la République. Ainsi, Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne, auréolé du succès du récent congrès de l'organisation syndicale à Auxerre, a-t-il revendiqué *«une cohésion professionnelle vis-à-vis des politiques»* tout en manifestant sa *«surprise que les élus politiques ne soient pas tous conscients des difficultés dans les campagnes»*. Savoir parler d'une même voix: *«c'est renforcer l'agriculture que de le faire»* a pour sa part embrayé Dominique Chambrette, le président de la Chambre régionale qui a cité l'exemple de la prise en charge des intérêts des prêts 2010, *«enveloppes pour lesquelles François Patriat s'est engagé»* et qui valent *«qu'on lui repose la question»* pour les 5 ans à venir.
Comment s'organiser vis-à-vis du Conseil régional, de la DRAF ou de la Préfecture de région? Les élus consulaires et leurs syndicats agricoles ont décidé de poursuivre leurs réflexions communes, non sans que le président régional de la Safer n'ait demandé *«que l'on couche un organigramme noir-sur-blanc, dans le cadre de la structuration régionale. Nos organismes ont de plus en plus de travail, de plus en plus complexe, avec un nombre décroissant de personnels. C'est déjà difficile dans une seule boutique quand tout le monde se connaît mais alors quand on doit réunir trois familles...»*.

E.C.

Assemblée générale de la FNO

Quatre années pour relancer l'élevage ovin

L'assemblée générale de la FNO s'est tenue à Clermont-Ferrand les 21 et 22 avril. En dépit d'une chute de la production ovine française et d'une nouvelle réduction de la consommation, le constat de la FNO reste positif quant à l'avenir de la production. En pleine restructuration, la filière dispose de quatre années pour rebondir et repartir sur de nouvelles bases.



En marge du congrès de la FNO, trois visites d'exploitations étaient organisées, pour l'essentiel des troupeaux conduits en bergerie.

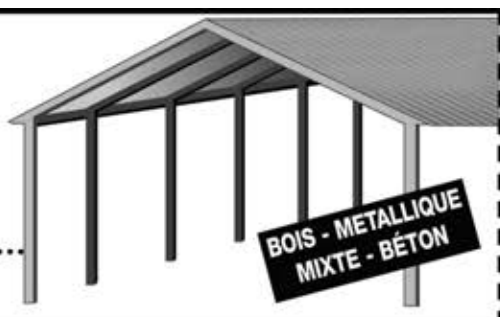
Chute de la production française d'ovins de 8,4% en 2009, baisse de la consommation de 5%... C'est dans ce contexte que s'est tenue l'assemblée générale de la Fédération Nationale Ovine à Clermont-Ferrand. En dépit de ce constat, la tendance reste à un optimisme mesuré. Car selon les experts de l 'Institut de l'elevage *«les fondamentaux sont positifs»*. Le prix est satisfaisant, les coûts de production ont globalement diminué de 5,1% en 2009 et le poste des aliments achetés a chuté de 10,8% aussi en 2009. Les producteurs ovins ont également bénéficié du bilan de santé de la PAC mis en oeuvre l'an dernier. La nouvelle aide à la brebis, une aide *«à la tête»* amène un ballon d'oxygène et permet de relever une production qui ne cesse de décroître depuis une vingtaine d'années.

Le prix et la technique: axes majeurs de la restructuration

Mais l'année 2010 restera difficile car ces aides ne seront touchées qu'en fin d'année. Elles ne seront certainement pas éternelles et ne passeront peut-être pas le cap de 2013, mais elles représentent une nouvelle opportunité pour rebondir. La question centrale reste les conditions à mettre en place -et les moyens- pour relancer la production et redynamiser la consommation d'agneau. Pour le président de la FNO, Serge Préveraud, «c'est bien le prix et la technique qui feront le revenu de nos entreprises».

La contractualisation en ligne de mire

Tous les éleveurs s'accordent à dire qu'il faut restructurer la filière en profondeur et à tous les niveaux. Pour faire face aux aléas économiques, la filière va devoir améliorer l'efficacité technico-économique de nombreux élevages. En maîtrisant davantage les coûts de production, notamment le poste alimentaire (¼ des consommations courantes). Une plus grande autonomie fourragère peut ainsi s'acquérir grâce à la pâture, à l'intensification fourragère ou encore à la production d'aliments à la ferme. Mais l'appui technique est tout aussi important dans une production très technique. Enfin la génétique peut soutenir l'accroissement de la productivité des brebis.
Cependant, la compétitivité de la filière ne peut pas être le seul fait des producteurs. C'est la raison pour laquelle l'accord interprofessionnel validé par les Pouvoirs publics le 6 janvier dernier définit les modalités d'un contrat de commercialisation entre l'éleveur et un ou des opérateurs commerciaux. Ce type de contractualisation pourrait amener une majoration de l'aide à la brebis. Ce type de contrat bien équilibré assure aussi les opérateurs d'une garantie d'approvisionnement. Car la restructuration devra aussi se faire du côté des outils d'abattage. Nicolas Douzain, directeur de la Fédération nationale des industriels et commerçants en gros de viande, estime ainsi *«qu'il y a une surcapacité structurelle»* qui ne *«peut pas rester sans suite»*.
Sur le plan politique, reste aussi à régler le problème de la redéfinition des zones défavorisées. 80% des brebis sont dans ces zones, les éleveurs souhaitent que la FNO soit donc directement associée aux débats actuels. Même inquiétude sur l'avenir de la PHAE. La FNO, par la voix de son président a réaffirmé son but ultime : *«qu'à nouveau la production ovine française devienne une production d'avenir»*.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr


DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

1500 tracteurs, plus de 10 000 agriculteurs

"Paris" gagné pour la mobilisation du 27 avril

1500 tracteurs et plus de 10 000 agriculteurs ont convergé vers Paris le 27 avril, à l'appel de 14 FRSEA. La manifestation céréalière a dépassé les clivages sectoriels. En ligne de mire : le poids des charges franco-françaises et le couperet de 2013 qui se rapproche. « Paris doit nous entendre, Bruxelles doit nous comprendre et la France doit agir » a lancé Philippe de Pinta, président d'Orama et de l'AGPB. *«Cette mobilisation sera une vraie réussite a renchéri Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA, si elle est suivie par des décisions concrètes du gouvernement»*. Les exploitants agricoles et leurs tracteurs défilant dans Paris ont attiré l'attention -et la compassion- des Parisiens et du grand public, sur les déséquilibres structurels et conjoncturels qui minent l'activité agricole.





Ce lundi, les tracteurs étaient les rois du pavé parisien ! Opération réussie pour la dizaine de milliers d'agriculteurs venue de quatorze régions manifester sur la baisse de leurs revenus et leurs craintes pour l'avenir de la PAC.

6h00, péage d'Ury, en Seine et Marne : les gyrophares de la cinquantaine de tracteurs rassemblés brillent dans la nuit, en écho aux véhicules de gendarmerie qui les encadrent. Les barrières sont levées, aujourd'hui, pas de péage ! La quinzaine de tracteurs venus de l'Yonne voisine, s'ébranle, à la suite de leurs collègues, direction Paris. Près de 4 heures d'autoroute, en file indienne, comme à la parade leur seront nécessaires, avant d'atteindre la capitale. Parmi eux, Frédérique Bonnet, exploitant céréalier à Saint-Clément : *«voir tous ces tracteurs rejoindre le convoi, à chaque entrée d'autoroute, tous ces messages de sympathie que nous témoignent les automobilistes en nous croisant, c'est sur, ça marque les esprits ! »*. Le cortège roule lentement, sur la file de droite, sans créer de gêne particulière.

9h30: les premiers bus bourguignons en provenance de l'A6 arrivent Porte de Vincennes, après s'être regroupés au péage de Fleury en Bière. Depuis la Bourgogne, 6 bus ont fait le voyage : 2 de l'Yonne, 2 de la Nièvre, 1 de Côte d'Or et 1 de Saône et Loire, avec à leur bord plus de 250 personnes. Direction place de la République, pour accueillir les 1 500 tracteurs attendus. Les premiers d'entre eux, entrent à leur tour dans Paris vers 10h00, sous bonne escorte policière. Premiers klaxons, premières sirènes et premiers applaudissements des badauds parisiens les regardant passer. La colère et le malaise se lisent sur les panneaux : *«Sarko + Borloo = revenu zéro»*, *«Carla, au secours ! On ne vit pas d'amour et d'eau fraîche !»*, *«Détresse agricole»*.

10h30: place de la Nation. Le rond-point semble comme encerclé par la cohorte de tracteurs. Premier bouchon. Le temps de descendre se dégourdir les jambes et des premiers contacts. Pour Mireille, parisienne de souche, sans connexion avec le monde agricole, le message est sans appel : *«moi, je suis à 100% pour cette manif. Il faut les aider et qu'ils s'en sortent, ce n'est plus possible ! Tout le monde dit qu'ils sont riches, ce n'est pas vrai, ils crèvent la faim ! Et de toute façon, si demain il n'y a plus d'agriculture, de toute façon, on mourra !»*.

11h30: un petit tour par la Bastille et les premiers tracteurs parviennent place de la République, rejoignant les 10 000 agriculteurs qui les attendaient pour couvrir la dernière partie du parcours. L'atmosphère est bon enfant. Le rouge et blanc des tee-shirts JA siglés *«Attention, paysans en colère»*, se marie au vert et blanc des banderoles FNSEA. Le défilé démarre, au son des pétards à corbeaux et autres pétards siffleurs. Le boulevard Voltaire a beau être long, 10 000 personnes battant le pavé, *«ça fait du monde»* ! Les premiers arriveront place de la Nation, que la fin de cortège n'aura toujours pas quitté la place de la république !

14h00: Avec un peu de retard, l'heure des interventions, sur le podium installé au pied du *«Triomphe de la République»*, la statue de bronze installée au coeur de la place. Satisfaction générale devant le succès de la manifestation. Même la préfecture de Police qui, fait rare, dans un communiqué envoyé à l'AFP, loue la *«bonne tenue de la manifestation, déroulée dans une ambiance calme et responsable»* ! Reste qu'aujourd'hui, le monde agricole dans son entier, attend des actes. Pour Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA : « cette mobilisation du 27 avril ne sera une vraie réussite que si elle est suivie par des décisions concrètes du gouvernement, à commencer par le Chef de l'Etat qui décide de tout » !

Et puis, comme le soulignait d'un sourire un manifestant du Gers : *«s'il le faut, nous reviendrons. Et la prochaine fois, direction l'Elysée ! C'est facile, par la ligne 1 du métro, c'est direct !»*.

DOMINIQUE BERNERD







Quelques réactions

Yves Bonnot : président de la FRSEA Bourgogne

«Je tire mon chapeau pour la réussite de cette manifestation. Une vraie réussite par rapport à la mobilisation et la reprise médiatique qu'il y a eu derrière. 1.500 tracteurs dans les rues de Paris, c'est impressionnant et je pense que l'opinion publique y a été sensible. Reste qu'au-delà du symbole, il faut très rapidement des actes derrière et en faveur de toutes les productions confondues. Aujourd'hui, globalement, le gouvernement entend nos messages. D'un autre côté, on a une Europe qui a envie de se reconstruire un peu autrement. A nous de profiter de ces moments, pour enfoncer le clou et être encore plus écouté».

Arnaud Rondeau : président Grandes Cultures FRSEA de Bourgogne

«Satisfait de la mobilisation bien sur et des images fortes qui resteront. Mais derrière la symbolique, l'ampleur de la manifestation témoigne de l'ampleur des dégâts dans les exploitations. Si certains ont fait autant de chemin pour venir, se décidant parfois au dernier moment, je crois que c'est bien le signe que quelque chose de grave se passe. Autre satisfaction, la présence de nombreux éleveurs dans le cortège, notamment des bourguignons. On est tous liés et l'on s'aperçoit que lorsqu'une production va mal, les autres en subissent aussi les conséquences.

On a fait la manif du 16 octobre, on aura fait celle du 27 avril, dans un cadre calme et responsable. Je ne suis pas sûr que tout le monde sera à même de repartir pour d'autres manifs avec le même calme si on a pas d'avancées rapides et concrètes. Aujourd'hui, nous en sommes à l'heure de vérité !».

Grandes cultures

Le comité de suivi ne devra pas accoucher d'une souris

Le comité de suivi des grandes cultures s'est réuni pour la première fois la semaine dernière. A cette occasion, la FNSEA, JA, ORAMA et l'APCA ont réaffirmé des positions tranchées. La situation des exploitations ne laisse pas place à la tergiversation.

Les *«couacs»* à répétition du chef de l'État exaspèrent profondément. Car même si dans le discours les propos restent rassurants, les agriculteurs français attendent tout autre chose que de la gesticulation permanente au niveau Parisien. Plus de paroles, des actes. C'est le message que la FNSEA, JA, Orama et l'APCA ont porté à l'unisson à l'occasion du 1er comité de suivi des grandes cultures qui s'est tenu le 14 avril dernier au ministère de l'Agriculture.

L'action des zones intermédiaires déterminante

Et il aura déjà fallut batailler ferme pour obtenir la tenue de ce comité. Réclamé depuis l'annonce des mesures issues du bilan de santé de la Pac, il aura été nécessaire de *«secouer»* Monsieur le Président pour qu'il entende enfin le cri de désespoir lancé par les agriculteurs français. Alors dans le Loir et Cher pour clore les Assises des territoires ruraux, Nicolas Sarkozy avait vu son parcours quelque peu perturbé par des barrages routiers orchestrés par les FDSEA de la zone intermédiaire. Deux jours plus tard, l'annonce de la mise en place du comité de suivi était faite. Que d'énergie dépensée face à quelqu'un qui pourtant se dit préoccupé par la situation des agriculteurs! On finit tout de même par avoir du mal à y croire …

Des demandes pressantes

C'est donc remonté et avec la ferme volonté de faire rapidement avancer la situation que des demandes tranchées ont été portées par la profession (voir encadré). Bruno Le maire s'est quant à lui montré extrêmement offensif sur ce dossier indiquant qu'il considérait la situation des agriculteurs comme étant *«dramatique et extraordinairement difficile»*. Il a à ce titre assuré vouloir mener plusieurs batailles sur la question du revenu, de la régulation, de la compétitivité et la surcharge environnementale. Sur tous ces dossiers la profession attend l'État au virage.

Et avant la grande manifestation Parisienne du 27 avril prochain, gageons que ces annonces ne resteront une fois de plus pas lettre morte. Car à force de patiner, le gouvernement a choisi : Le 27 avril des tracteurs ont marché sur Paris.

▶ Les demandes de la FNSEA, JA, Orama et APCA

Des mesures immédiates visant à dégager le marché et à réduire le niveau des stocks : intervention, restitution, aides au stockage, aides au transport, politique offensive à l'exportation, plan ambitieux d'aide alimentaires. Le paiement des aides PAC au 16 octobre pour les besoins de trésorerie. Des mesures structurantes en terme de compétitivité, en particulier l'arrêt des distorsions de concurrence liées aux contraintes environnementales non justifiées et coûteuses économiquement : obligation de CIPAN, interdiction du 44 tonnes, procédures d'autorisation de stockage de l'eau. Une meilleure incitation à l'incorporation des biocarburants. L'aménagement de la mesure rotationelle et prolongation de la mesure d'aide à la diversité des assolements. Des mesure sociales : cotisations sociales année n. Des mesures fiscales et financières en faveur de la trésorerie des exploitations avec une attention toute particulière aux JA.

BCAE grille d'équivalence pour le maintien des élements topographiques sur vos exploitations

Le bilan de santé de la PAC a engendré la mise en place de quatre nouvelles BCAE dont la BCAE "Elements topographiques". Vous devrez donc maintenir en 2010 au titre des BCAE l'équivalent de 1 % de votre SAU en SET (Surface Équivalant Topographique). Afin de vous accompagner dans la désignation des élements retenus, le réseau des FDSEA de bourgogne met à votre disposition la grille d'équivalence prévue à cet effet.

Particularités topographiques	Equivalence en surface environnementale (SE)
Prairies permanentes, landes, parcours, alpages, estives situés en zone Natura 2000	1 ha de surfaces herbacées en Natura 2000 = 2 ha de SE
Bandes tampon (au moins 5 mètres)	1 ha de surface = **2** ha de SE
Jachères fixes (hors gel industriel), en bandes de 10 à 20 m de large	1 ha de jachère = 1 ha de SE
Jachère mellifère	1 ha de surface = **2** ha de SE
Jachère faune sauvage	1 ha de surface = 1 ha de SE
Zones herbacées mises en défens et retirées de la production (surfaces herbacées non entretenues ni par fauche ni par pâturage, propice à l'apparition de buissons et ronciers, disposées en bandes de 5 à 10 mètres)	1 m de longueur *=[100 m² de SE]*
Vergers haute-tige	1 ha de vergers haute tige = 5 ha de SE
Tourbières	1 ha de tourbières = 20 ha de SE
Haies	1 mètre linéaire = 100 m² de SE
Alignements d'arbres	1 mètre linéaire = 10 m² de SE
Arbres isolés	1 arbre = 50 m² de SE
Lisières de bois, bosquets, arbres en groupe	1 mètre de lisière = 100 m² de SE
Bordures de champs[3]	1 ha de surface = 1 ha de SE
Fossés, cours d'eau, béalières, lévadons, trous d'eau, affleurements de rochers	1 mètre linéaire ou de périmètre = 10 m² de SE
Mares, lavognes	1 mètre de périmètre = 100 m² de SE
Murets, terrasses à murets, clapas, petit bâti rural traditionnel	1 mètre de murets ou de périmètre = 50 m² de SE
Certains types de landes, parcours, alpages, estives définis au niveau départemental Certaines prairies permanentes définies au niveau départemental (par exemple prairies humides, prairies littorales, etc.)	1 ha de surface herbacée = 1 ha de SE
« Autres milieux » toutes surfaces ne recevant ni intrant (fertilisants et traitements), ni labour depuis au moins 5 ans	1 mètre linéaire = 10 m² de SE 1 ha de surface = 1 ha de SE

MSA Bourgogne

Lancement du protocole interne de coordination médico-sociale

Le 30 mars dernier, le protocole interne de coordination médico-sociale a été présenté aux acteurs des services concernés : Contrôle médical, Santé sécurité au travail, Action sanitaire et sociale et Protection sociale.



50 collaborateurs de la MSA Bourgogne on suivi la présentation du Protocole de coordination médico-sociale.

Ce protocole vise à prévenir la précarité dans les situations de rupture liées à la santé que peuvent connaître certains adhérents. Il s'appuie pour cela sur la transversalité des différents services permise par le guichet unique de la MSA.

Ce sont plus de 50 collaborateurs de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne qui ont assisté à la présentation de ce nouveau protocole : Médecins Conseils, Médecins du travail, Conseillers en prévention, Travailleurs sociaux…

Riche en échanges, témoignages et partages d'expériences, la journée a été ouverte par Alain Lagneau, directeur adjoint en charge de l'Action sanitaire et sociale.

Ce dernier a insisté sur les atouts et intérêts du projet :

Sa dimension transversale et la plus-value que seule peut apporter la MSA dans l'accompagnement personnalisé et pluridisciplinaire de ses publics en difficulté.

L'élaboration méthodologique, fruit du travail d'une équipe projet en étroite concertation avec l'ensemble des acteurs.

L'échelle régionale du dispositif en anticipation du processus de fusion des deux anciennes caisses de Saône-et-Loire et de Bourgogne.

La recherche du meilleur service à l'adhérent confronté à des difficultés de santé.

En conclusion, Alain Lagneau a rappelé que pour que vive le dispositif, la mobilisation de l'ensemble des acteurs et *«une culture commune et partagée par toute la sphère médico-sociale»* sont nécessaires.

Après une présentation détaillée des procédures et outils à disposition, chaque service a présenté ses missions pour une meilleure connaissance réciproque.

Puis des exemples de coordination médico-sociale ont mis en lumière, comment un accompagnement concerté peut permettre de repérer, anticiper et gérer les situations complexes vécues par certains adhérents, ou favoriser le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap.

Sont plus particulièrement ciblés les salariés et non salariés agricoles :

victimes d'un accident du travail avec un taux d'incapacité permanente partielle supérieur à 15%,

victimes de certaines maladies professionnelles, en invalidité, en arrêt de travail de plus de 6 mois, lors d'une visite médicale de pré reprise avec suspicion d'inaptitude, lorsque l'accès aux droits est compromis, entraînant une situation de rupture et/ou de précarité (changement brutal de la situation financière, professionnelle, familiale…).

Le protocole de coordination institué au sein de la Caisse régionale MSA de Bourgogne s'inscrit résolument dans une approche pro active de l'intervention médico-sociale.

COMMUNIQUÉ MSA

ENTREPRISE
DE TERRASSEMENT DU CENTRE

Terrassement, démolition,
création d'étangs, déboisement

22, Route de Tazières- 58180 Marzy
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

Chambre d'agriculture de Côte d'Or

Le compostage en démonstration dans l'Auxois

Une trentaine d'éleveurs de l'Auxois ont participé à une journée «compost» proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Plusieurs éleveurs ont manifesté de l'intérêt à la démarche.

Démocratiser la pratique du compostage était l'objectif d'une formation de la Chambre d'agriculture, organisée sur la commune d'Arconcey. Les organisateurs ont voulu montrer son intérêt, ses avantages, ses éventuels inconvénients et informer les éleveurs que des Cuma proposaient leurs services. Plusieurs démonstrations de matériel étaient au programme avec un retourneur d'andain et deux épandeurs. L'aspect technique a été développé. Guillaume Dumonet, animateur à la Fdcuma et conseiller en agro-équipement à la Chambre d'agriculture, résumait le procédé : *«on émiette le produit. Cela amène une aération, une fermentation aérobie et une hausse de la température. L'azote va se transformer sous une forme organique et va être libéré plus lentement dans les prairies. De plus, il y a une diminution du volume et une perte de masse qui sont très intéressantes»*.



La Cuma Valmo (Senailly) a proposé des démonstrations de matériel aux éleveurs présents.

Plusieurs avantages

Le fait que l'azote soit moins facilement assimilable va réduire l'effet *«coup de fouet»* connu pour l'épandage de fumure classique. Celui-ci favorisait les graminées aux dépends des légumineuses. Ce ne sera plus le cas avec le compost, ce qui est un avantage certain pour les nombreux éleveurs à la recherche d'une certaine proportion de légumineuses pour améliorer la qualité de leurs fourrages. Avec le compost, il y a aussi l'aspect «hygiénisation» du produit. *«On monte à 60 voire 70 degrés pendant 8-15 jours»* explique Guillaume Dumonet, *«le pouvoir germinatif de toutes les adventices est annihilé, il y a réduction des agents pathogènes et il est possible de mettre les animaux plus rapidement sur la pâture. En plus de tous ces avantages, il y a moins de volume à transporter et à épandre, donc des économies certaines (de travail, de transport,de matériel et de carburant)»*.

En ce qui concerne les contraintes et exigences du compost, il a été demandé *«de la place»* et un fumier *«assez pailleux»*. Pour la première exigence citée, des andains de 3,5 mètres de large, sur de grandes longueurs sont demandées, de même qu'un espace de 4 mètres entre chaque andain. Pour la deuxième exigence, une certaine proportion de paille est nécessaire de par l'effet structurant induit (l'oxygène va amener un bon développement des bactéries). Au terme de cette formation de la Chambre d'agriculture, il semble que plusieurs éleveurs ont été intéressés. Des démarches auraient été entamées auprès de Jean-Marie Desanlis, le président de la Cuma Valmo, localisée à Senailly et proposant leurs services. Élise Pillant, animatrice des productions allaitantes à l'herbe à la Chambre d'agriculture, était très satisfaite de la formation: *«D'une manière générale, ce qui plaît aux éleveurs, c'est la diminution de volume à épandre et l'obtention d'un produit hygiénisé et plus homogène. En plus, le coût de revient est quasi-identique !»*.

AURÉLIEN GENEST



Démonstration d'épandage de compost.

Pourquoi composter ?

Le compost et le fumier n'ont pas la même valeur nutritive. Au fur-et-à-mesure que l'eau s'évapore, le carbone se dégrade, le volume du compost diminue et les éléments nutritifs dont le phosphore deviennent plus concentrés. Une partie de l'azote se convertit et devient moins assimilable. Il est libéré lentement sur les cultures de par ses formes organiques moins assimilables. En moyenne, 15 % de l'azote contenu dans le compost seront libérés au cours de la première année de culture (pour le fumier non composté, ce pourcentage peut atteindre 60%). Le processus de compostage réduit considérablement le volume de matière à manipuler et à transporter vers le site d'épandage (environ 50%).

En bref

Fret fluvial : le transport de céréales progresse de 27%.

Dans un communiqué du 26 avril, Voies navigables de France (VNF) se félicite de la progression de 7,4% du fret fluvial au premier trimestre 2010 par rapport à la même période en 2009. Parmi les principales matières premières à utiliser ce mode de transport les produits agricoles (2,6 millions de tonnes) progressent de 23,9%. Notamment les céréales dont le trafic par voie fluviale a connu en début d'année une hausse des tonnages transportés (+ 27 %). Le transport d'engrais aussi a aussi connu une hausse sur la période avec 341 064 tonnes transportées (+ 9,1%).

OGM : le Haut Conseil des Biotechnologies rend son avis sur le maïs Bt 11

Le Haut Conseil des biotechnologies (HCB) a rendu le 16 avril un avis mitigé sur la mise en culture du maïs génétiquement modifié Bt 11 (Syngenta) résistant à la pyrale du maïs et tolérant à l'herbicide glufosinate ammonium. Le Comité scientifique estime que sa mise en culture en Europe ne peut être réalisée que si les plans de surveillance portant sur les impacts pour l'environnement et la santé humaine et animale sont mis en place de manière rigoureuse. Pour le Comité économique éthique et social il faut qu'en cas d'autorisation, elle soit accompagnée d'une interdiction d'usage du glufosinate d'ammonium sur cette plante.

tracteurs + chargeurs CASE IH
Jusqu'à 4 000 € OFFERTS (1) + FINANCEMENT* 0,99%

CASE IH AGRICULTURE



Offre de financement exceptionnelle jusqu'au 31 mai 2010

*Taux nominal de 0,99% (hors frais de dossiers et hors assurance facultative) pour un crédit amortissable, avec 5 échéances dont la première à 1 mois de la livraison, suivie de 4 échéances annuelles. Intervention dans la limite de 82% du prix tarif HT.

Exemple : pour un prêt de 10 000 €, vous remboursez une première échéance de 1970 € à 1 mois de la livraison et 4 échéances annuelles de 2060 €. Frais de dossiers : 60 €. TEG annuel fixe : 1,283 % (hors assurance facultative). Durée totale du crédit : 49 mois. Coût total du crédit : 270 € (hors assurance facultative). Offre réservée aux exploitants agricoles, CUMA, Entreprises de Travaux Agricoles pour les tracteurs neufs Case IH** vendus par les concessionnaires du réseau Case IH participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation du crédit par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole participante, prêteur.

Offre valable jusqu'au 31 mai 2010.
CASE IH : POUR CEUX QUI EXIGENT PLUS.

**Hors gammes Quantum V et Quantum N de Case IH.

(1) Reprise cote argus, prime en fonction du modèle de tracteur, sous réserves d'acceptation du dossier

DAFP MATERIEL AGRICOLE
Route de Joigny
89130 Toucy
Tel. 03 86 44 00 77

et son agent: Ets JERUSALEM - Ancy-le-Franc - 03 86 75 11 14

▶ Bulletin de santé du végétal

Oléagineux - protéagineux

• Colzas

Stade des colzas



Photo: Cetiom

On observe beaucoup de hampe florale avec des boutons qui avortent. Le pédoncule est sain mais sans silique. C'est la conséquence du gel tardif que nous avons observé fin mars. Ces avortements sont actuellement accentués par la sècheresse, principalement dans les terres superficielles.

Confusion possible avec des dégâts de méligèthes. Dans ce cas les boutons sont également avortés mais généralement le pédoncule est resté court.



Photo: Cetiom

Risque faible — Risque élevé

Charançon des siliques

La présence de charançons des siliques sur les plantes est peu importante. Les observations réalisées dans 50 parcelles du réseau indiquent la présence de l'insecte sur 19 parcelles mais avec un nombre très faible d'individus, compris entre 0,1 et 2 par plante.
Le seuil d'intervention est de 1 charançon en moyenne pour 2 plantes. Ce ravageur doit être surveillé depuis la formation des siliques, courant floraison, jusqu'à ce que celles-ci soient bosselées (G4). A ce jour seulement 5 situations ont atteint ou dépassé le seuil de 1 charançon pour 2 plantes. A Charbuy (89), Laroche Saint Cydroine (89) et Norges La Ville (21), mais le colza n'est pas encore au stade G1. A Cessey sur Thil (21) et Egriselles le bocage, le stade d'intervention est atteint.
La nuisibilité du charançon des siliques est faible et se limite dans la majorité des cas aux bordures des parcelles.

Charançon de la tige

Les dégâts occasionnés par les piqûres de charançon sont maintenant visibles en culture. Un premier bilan réalisé sur 17 parcelles du réseau montre que 9 d'entres elles ne présentent pas de dégâts. Pour les 8 autres les intensités d'attaque sont hétérogènes puisqu'on dénombre entre 2 et 75% de tiges éclatées dans les témoins non traités. On est en moyenne à 11% de pieds touchés.

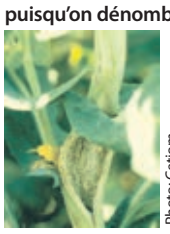


Photo: Cetiom

Dégâts de charançon de la tige :
Dès qu'un œuf de charançon est pondu dans la tige, les tissus environnants réagissent vivement. Les symptômes s'expriment, et ce d'autant plus fort que la montaison est active. La croissance de la tige est désorganisée et l'élongation contrariée. Les tiges prennent un aspect renflé et deviennent creuses. La moelle est dissociée et prend un aspect cotonneux. La tige se déforme, se tord et peut même éclater longitudinalement. La piqûre de ponte peut être observée à proximité de l'éclatement

Risque faible — Risque élevé

Sclerotinia

49 kits pétales ont été mis en place. A ce jour 17 résultats sont disponibles. Aucun kit n'est négatif. Les taux de contamination vont de 12,5 à 97,5%. La moyenne se situe à 65% de pétales contaminés. Un kit réalisé lors des toutes premières fleurs qui indiquaient 10% de pétales contaminés vient d'être renouvelé ; il est désormais positif à 77,5%.
Le stade G1 est le stade de début de la période de risque. A la chute des pétales sur les feuilles et en conditions optimales, le champignon pourra coloniser la feuille puis la tige du colza. Attention, la date du stade peut varier d'une parcelle à l'autre selon la précocité à floraison de la variété.
Même en absence de pluie, de fortes rosées peuvent générer une humidité ambiante importante dans la végétation et ainsi favoriser les contaminations. Une précaution toute particulière est demandée dans les parcelles situées en fond de vallée.
Le risque sclerotinia pourrait s'accroître en fin de semaine avec le retour annoncé des pluies.
Il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour le sclerotinia du colza étant donné que la protection fongicide est exclusivement préventive.

• Tournesol

Les quelques parcelles semées autour du 20 mars sont au stade 2 feuilles. Pour les autres semis, réalisés vers la mi-avril, on est au stade cotylédons. Dans le Chalonnais, de violents orages ont détruit des parcelles de tournesol. Attention au choix des cultures de remplacement en fonction des programmes de désherbage appliqués !
Des dégâts de pigeons ramiers sont également signalés dans le secteur de Beaune.

• Moutarde brune d'automne

Méligèthes :

Sur chacune des parcelles observées, nous constatons la présence de méligèthes.
En effet, cette semaine a été très favorable à la recolonisation des parcelles par les méligèthes. Nous constatons de très grandes disparités entre parcelles, sans explication probable.
Sur le réseau d'observation, 8 parcelles sur 12 ont des seuils supérieurs à 10 méligèthes par plante, une parcelle a un seuil de 19 méligèthes par plante, malgré une intervention la semaine dernière et 3 parcelles en dessous de 3 méligèthes par plante.
Les stades de développement des parcelles de moutarde évoluent rapidement, l'observation des parcelles est capitale jusqu' au stade début floraison.
Toute parcelle non protégée depuis plus de 5 jours nécessite un comptage à relativiser par rapport au seuil d'intervention :
3 méligèthes par plante au stade D2 et 5 à 6 méligèthes par plante au stade E
Rappel, pour observer vos parcelles, entrez dans le deuxième passage de pulvérisateur.

Charançons des siliques :

Nous constatons leur présence uniquement dans les bords de parcelle et seulement dans la région plaine Dijonnaise et Châlonnaise.
Ils ne sont pas nuisibles au stade actuel de la moutarde

• Pois d'hiver

Les pois d'hiver observés dans 2 parcelles du réseau sont au stade 10 feuilles. Le début de la floraison est imminent.
Ils sont exempts de maladies. Néanmoins compte tenu de leur stade, ils entrent dans une période de début de risque de développement de l'anthracnose ainsi que d'infestation par des ravageurs tels que les pucerons verts.

• Pois de printemps

Les pois de printemps observés dans 11 parcelles voient leur stade s'échelonner de 5 à 8 feuilles.
Il est encore trop tôt pour évaluer le risque maladies et déjà trop tard pour observer les dégâts occasionnés par les sitones dont la période à risque s'arrête au stade 6 feuilles.

Céréales

• Blé

Le piétin verse

Compte tenu de conditions sèches peu favorables au développement de la maladie, le risque piétin verse reste faible, en particulier dans les blés assolés, et de moins en moins préjudiciable dès lors que le blé passe le stade 1 nœud.

La septoriose

La pression de septoriose n'a pas évolué depuis la semaine dernière, compte tenu de la sécheresse qui perdure depuis maintenant 3 semaines. En conséquence, le «fond de cuve» observé depuis la sortie de l'hiver sur les feuilles basses ne progresse pas sur les étages foliaires les plus jeunes qui restent ceux à protéger au long court. Les tâches quelques fois observées sur feuilles hautes sont des symptômes physiologiques, ne serait ce que parce que ces organes étaient absents au moment des dernières contaminations de septoriose de fin mars – début avril. (Voir méthode de notation des symptômes sur le BSV complet).

• Orges d'hiver et escourgeons

Maladies

La maladie principale observée à ce jour est l'Helminthosporiose Teres. Dans les situations non traitées à ce jour, plus de 2/3 des parcelles voient les orges affectées par la maladie sur les F2 et F3 définitives. Le risque de développement des maladies reste élevé, en particulier sur les variétés les plus sensibles, à une époque où les maladies des orges et escourgeons sont nuisibles.
Au-delà du stade sortie des barbes, une intervention fongicide perd de son efficacité par réduction de la systémie, ce qui en limite son intérêt.
La rouille naine est identifiée de manière très anecdotique dans 2 parcelles.

• Orges de printemps

Seule l'orge semée avant l'hiver est affectée par la Rhynchosporiose sur l'ensemble du feuillage dans la zone non traitée de la parcelle. La protection contre les maladies des orges de printemps semées à l'automne relève du même raisonnement que celui mis en œuvre pour les orges d'hiver et escourgeons.

Extrait du Bulletin de santé du végétal, édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé Arvalis-Institut du Végétal et le Cetiom, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 Bourgogne - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - Capserval - Cerepy - Coop Bourgogne du Sud – Soufflet Agriculture - Dijon Céréales – Épis Centre – Seragri - Minoterie Gay – JFB Appro – Ets Ruzé – SRAL - Fredon – Krysop – Alternative - Agri SA - Ets Bresson Lucien – Martignon – Agridev – Theol - Sénograin. Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.
Bulletin complet disponible chaque mercredi sur www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr rubrique "santé et potection des végétaux" et sur www.bourgogne.chambagri.fr

Cultures fourragères

Journée "herbe" le 6 mai dans la Nièvre

L'exploitation de Jérôme Gauthier accueillera le jeudi 6 mai de 10h à 17h les éleveurs soucieux de bien cultiver et d'augmenter la rentabilité de la culture de l'herbe.

Depuis plusieurs mois la Région Nièvre de la coopérative Épis-Centre s'est mobilisée pour organiser cette journée et proposer une information riche et pointue sous différentes formes, le tout dans un cadre convivial et en présence d'une trentaine de fournisseurs et partenaires.
Semée en août 2009 la plate-forme fourragère a été mise en place par Jean-Michel Bouchié et Vincent Noppe du service développement pour mieux répondre aux problèmes des éleveurs souvent confrontés à la rénovation des prairies permanentes à l'entretien complexe de ces prairies dans le cas de mélanges et la mise en place de prairies temporaires. L'enjeu est la quantité et la qualité des productions avec leurs conséquences directes sur la performance économique des élevages.
Sur cette plate-forme quatre thèmes vont être développés : la génétique en espèces fourragères, l'implantation et la conduite de l'herbe, la fertilisation, l'entretien.



Pour Jérôme Gauthier les essais de variétés fourragères sur son exploitation seront une source d'informations pour les 3 ans à venir.

Un enjeu économique fort

Cultiver de l'herbe c'est déjà réussir l'implantation. Les graines au m² ont remplacé les kg/ha et faire le choix de la bonne densité de semis n'est pas toujours simple selon l'objectif visé, la fauche ou le pâturage. Avant cela, il aura aussi fallu résoudre le problème du travail du sol et du désherbage préalable, autant de questions travaillées sur la plate-forme.
Avant de fertiliser, il est utile de bien connaître la richesse de ses sols et de réaliser quelques analyses préalables. Il faut également bien prendre en compte les disponibilités en effluents organiques que la prairie valorise très bien. L'outil d'aide à la décision Epiclès facilite grandement l'établissement d'un plan de fertilisation. Les essais fertilisation et amendements conduits sur la plate-forme seront récoltés et analysés.
Entretenir c'est parfois aussi désherber. Rien de plus complexe que de désherber dans une prairie composée d'une association d'espèces et de variétés différentes, de plus, avec une palette de produits désormais assez limitée. 50 compositions différentes seront présentées, graminées seules ou en association entre elles ou encore en association avec des légumineuses. L'herbe connaît des évolutions génétiques qui peuvent avoir un intérêt économique pour les éleveurs. Une douzaine de variétés sont testées deux ans avant leur homologation ce qui permet aux équipes Epis-Centre de bien connaître leur potentiel et leur adaptabilité à notre région, pour ensuite apporter le meilleur conseil.

La juste valeur de l'herbe

Avec 140 ha dont 90 en prairies permanentes et temporaires, et 50 en culture, Jérôme Gauthier développe un élevage de bovins allaitants avec 70 mères et conduit une troupe de 140 brebis. Il assure une production de broutards repoussés et de veaux de boucherie. Les cultures respectent un assolement colza, blé, triticale avec un réel objectif de complémentarité avec les productions animales, tant en paille qu'en grain.
Si son élevage se remet de la FCO sur le plan technique, c'est cette année qu'il en mesure l'impact financier. Après avoir subi des pertes de 40 à 50 % en fécondité, avortements et malformations, il manque aujourd'hui de broutards à commercialiser et de femelles pour assurer le renouvellement.
Jérôme attend d'une journée comme celle du 6 mai qu'elle mette en avant *«la culture de l'herbe»* base de l'alimentation des cheptels et véritable pilier économique de tout élevage.
«Je cherche avant tout pour mes prairies des variétés qui m'assurent une qualité et une quantité de production régulière sur 5 ans. Mon exploitation est particulièrement séchante d'où mon orientation vers des variétés rustiques de ray grass hybride, de trèfle violet et de fétuque. Mes analyses de sols remontent déjà à six ans, cependant je pense avoir amélioré le taux de matières organiques avec des apports réguliers de fumier. Nous devons avoir une approche très technique de la culture de l'herbe. Laurent Belin et Sébastien Rogue me conseillent régulièrement».

THIERRY RENARD

Semaine du développement durable

Les auxiliaires de culture à l'honneur !

La Chambre d'agriculture de la Nièvre a organisé au lycée agricole de Challuy une journée technique sur le thème *«auxiliaires et systèmes de culture innovants»*. A cette occasion, Véronique Sarthou (consultante en agro-environnement) a rappelé l'intérêt des auxiliaires de culture dans la gestion des différents ravageurs ainsi que les moyens de les favoriser et la Chambre d'agriculture a présenté les premiers résultats d'une de ses fermes de référence en systèmes de culture innovants.

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la Chambre d'agriculture a organisé au lycée agricole de Challuy une journée technique sur le thème : *«auxiliaires et systèmes de culture innovants»*. Lorsque la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires est abordée, elle l'est souvent sous l'angle des herbicides ou des fongicides mais la possibilité de réduction de l'utilisation des insecticides par le recours aux auxiliaires est encore peu connue.

Qu'est ce qu'un auxiliaire de culture ?

Il s'agit d'un insecte qui constitue un ennemi naturel d'un ravageur de culture. Cet insecte (parasite ou prédateur) contribue ainsi à la régulation des populations de ravageurs.
La Chambre d'agriculture a invité Véronique Sarthou (consultante en agro-environnement Syrphys Environnement) pour présenter son point de vue sur cette thématique.
Elle a commencé son exposé par un exemple parlant : une femelle de puceron cendré du colza peut, en 5 mois soit 12 générations, donner naissance à plus de 250 tonnes de pucerons ! Ceci est rarement le cas en raison des ressources en nourriture et des conditions climatiques limitantes mais également de la présence d'ennemis naturels. Si les prédateurs du sol venaient à disparaître, les populations de pucerons augmenteraient de 55%, et en l'absence de prédateurs spécifiques, les populations augmenteraient de 600% !
La coccinelle et le carabe sont les prédateurs les plus connus, mais bien d'autres insectes peuvent aider les agriculteurs dans la gestion des ravageurs de cultures. Parmi les auxiliaires présenté citons les syrphes (voir encadré), les cécidomyies (toutes ne sont pas des ravageurs, certaines sont bénéfiques), la chrysope, les perce-oreilles, les araignées, les oiseaux ou les punaises. Ces insectes contrôlent les populations en dévorant les adultes, les larves ou les oeufs de ravageurs. D'autres, limitent le développement des colonies, en pondant à l'intérieur des individus ou des oeufs : ils sont appelés des parasitoides. A la fin de la période larvaire, le parasitoide sort de l'hôte ce qui entraîne la mort du ravageur. Des mouches ou de petites guêpes sont classées parmi les parasitoides.

Comment favoriser les auxiliaires ?

Pour bénéficier de ces effets, Véronique Sarthou a présenté le principe de la lutte biologique par conservation et gestion des habitats (LBCGH). L'objectif est de favoriser les auxiliaires et de défavoriser les ravageurs.
Différents aménagements, du plus simple au plus complexe, permettent de favoriser les auxiliaires. Voici quelques exemples: présence de haie fleuries, de lisière de bois étagée ou de bande enherbée. Un dispositif appelé *«Beetle bank»* permet de favoriser les carabes. Il s'agit de bandes enherbées qui coupent les parcelles (tous les 150 m. environ) et qui constituent un abri pour les insectes et un relais entre les différents éléments du paysage (talus, bois, …). En effet, les possibilités d'exploration des carabes est de 75m par jour.
Elle a également insisté sur l'importance des rotations variées dans le maintien et le développement des auxiliaires.
Cette conclusion fit le lien avec la visite l'après midi de la ferme de référence de Chevenon. Cette ferme étudie à l'échelle de l'exploitation la faisabilité de mise en oeuvre des principes des systèmes de culture innovants.
Les systèmes de culture innovants ont pour objectif de répondre à différents enjeux: économiques (maintien du revenu), environnementaux (maintien de la qualité de l'eau) ou sociaux (qualité des aliments, ...).
Les bases sont les suivantes (Viaux, 1999):
- chercher à remplacer au maximum des intrants extérieurs à l'exploitation par des processus naturels de contrôle ou de régulation,
- chercher à minimiser l'utilisation d'intrants en jouant sur le système de production lui-même pour minimiser, entre autres, les risques parasitaires,
- la mise en place de mesures préventives permet de diminuer la pression des ravageurs, adventices et maladies et le risque verse,
- les produits phytosanitaires sont utilisés en dernier recours.

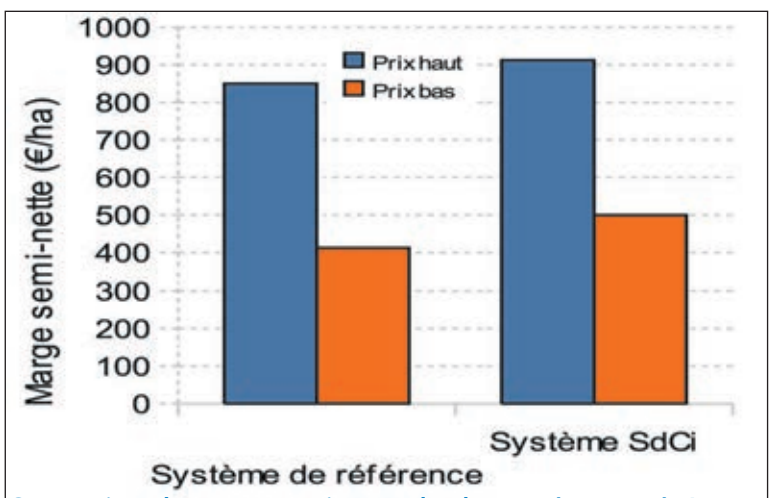


Véronique Sarthou (en blanc) présente sur la parcelle d'essai les différents aménagements pour favoriser les auxiliaires.

Ces systèmes imposent d'anticiper chaque risque (maladie, insectes) et d'activer le levier agronomique le plus pertinent.
Le site de Chevenon fait partie du réseau des 17 fermes en Bourgogne et plus largement du réseau de fermes de référence du RMT Systèmes de Cultures Innovants.
Les parcelles sont principalement situées sur des sols sablo-limoneux ou limono-sableux et les cultures sont implantées en techniques culturales simplifiées.
Cet essai compare deux systèmes. Le premier est le système de référence à savoir maïs / blé tendre. Le second est le système innovant avec la rotation suivante: maïs / orge d'hiver / colza / blé tendre. Le fait de faire succéder une orge après un maïs permet de limiter le risque de mycotoxines. Le travail du sol est également raisonné pour utiliser au minimum le glyphosate. Les cultures sont conduites en utilisant le minimum d'intrants (réduction des densités de semis, de la dose d'azote, absence de régulateur, fongicide unique, …).

Des premiers résultats encourageants

En place depuis deux ans, les premiers résultats sont encourageants mais méritent d'être confirmés jusqu'au terme de la rotation.
Le système testé permet de réduire de façon significative l'utilisation des produits phytosanitaires tout en maintenant la rentabilité économique (voir graphique).
La difficulté de mise en oeuvre de ces systèmes réside dans l'absence de recette *«toute faite»*. C'est à chacun de se faire sa propre expérience dans l'utilisation des leviers agronomiques. Ces techniques remettent le raisonnement agronomique au coeur de la prise de décision avec un seul maitre mot: ANTICIPER.



Comparaison des marges semi-nettes des deux systèmes testés. La marge semi-nette correspond au produit déduit des charges opérationnelles et des coûts de passages.

▶ Zoom sur les syrphes

Il s'agit d'un insecte de 0,8 à 12 mm de long et de la famille des diptères (mouches).
Il est de couleur orangé rayé de bandes noires étroites. Cette ressemblance avec les guêpes a pour objectif de repousser les prédateurs. Il est également reconnaissable à son vol stationnaire au-dessus des fleurs.
Les adultes se nourrissent de pollen et de nectar (aide à la pollinisation) mais les larves sont de grandes consommatrices d'insectes (pucerons en particulier). Une larve peut manger de 400 à 900 pucerons au cours de sa période de croissance qui dure de 3 à 4 semaines.



Reconquête ovine

Une rencontre technique régionale dans la Nièvre

Jeudi 6 mai, les agriculteurs bourguignons sont invités à participer à une rencontre technique ovine dans la Nièvre, à Sainte-Colombe-des Bois. Au programme, les chambres régionales et le Corel ont prévu de faire visiter l'exploitation de Jean-Marc et Éric Bertrand, qui, depuis 2007, élève une troupe romane produisant des agneaux croisés Charollais. L'idée, originale dans cette zone plus souvent destinée aux grandes cultures, a été d'implanter des prairies sur des terres de culture pour les faire valoriser par les moutons.

Semer des prairies à la place des céréales et créer une troupe pour les valoriser. L'idée aurait pu passer pour farfelue il a quelques années. C'est sans compter sur les efforts des professionnels et des Pouvoirs publics pour favoriser la reconquête ovine. Dans le nord-ouest de la Nièvre, plus connu pour ses grandes cultures, Jean-Marc et Éric Bertrand ont tenté l'aventure en 2007 et sont aujourd'hui à la tête d'une troupe de 370 brebis. Ce qui relevait de la gajeure technico-économique, s'annonce sous des auspices printaniers, en ces temps de conjoncture morose sur les marchés des céréales. Et le principal atout des deux frères, c'est qu'ils *«y croient»*. Le 6 mai, ils auront donc l'occasion de témoigner de leur dynamisme et de leur esprit d'initiative en présentant leur élevage aux Bourguignons qui viendront leur rendre visite. Et peut-être susciteront-ils de nouvelles vocations.

Un projet global et intégré

Le président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre et Jean-Marc, son frère, feront donc le tour des propriétaires en insistant sur l'ensemble des aménagements et des investissements qu'ils ont consacré à leur projet. Les brebis romanes et leurs agneaux croisés charollais sont déjà tous identifiés avec des boucles électroniques. Une bergerie bois a été aménagée. L'engraissement des agneaux se fait de façon automatisée dans un ancien bâtiment spécialement aménagé. Les Bertrand ont également imaginé un parc de contention complet et couvert. Et des clôtures cyclone complètent l'équipement. Tout a été pensé dans une approche globale et intégrée, de sorte que -une fois n'est pas coutûme- l'élevage ovin redevienne synonyme de viabilité et de progrès. Les organisateurs de la journée ne s'y sont pas trompés. L'EARL de la Folie n'a rien d'une fantaisie chimérique. Plutôt de ce qui, après trois ans de recul, pourrait bien constituer un modèle exemplaire de développement ovin. Et de la viabilité qui en découle.

La réussite par A + B

Éric et Jean-Marc Bertrand détailleront par le menu les spécificités de leur projet: création de la troupe ovine en 2007, conduite de la reproduction des brebis de race romane, système fourrager basé sur la culture de l'herbe, conduite alimentaire des agneaux, bonne organisation du travail assurée grâce aux équipements et apport de l'équipe technique ovine de Bourgogne... Les questions et les réponses ne devraient pas manquer, au cours de cette rencontre régionale initiée par le Comité régional de l'Élevage (Corel) - section ovine. La demie-journée, prévue à partir de 14h30, est placée sous l'égide des quatre Chambres d'agriculture départementales et de la Chambre régionale de Bourgogne, en partenariat avec réseaux d'élevage, l'Institut de l'Élevage, le Feader (Union européenne) et FranceAgriMer ainsi qu'avec le soutien de Terre d'ovin, Cialyn et Gapac.

E.C.



Rendez-vous jeudi 6 mai pour la rencontre régionale technique ovine.

Paratuberculose

Le GDS 58 prépare une «certification» contre le bacille

Une réunion tenue le 14 avril au marché au cadran de Moulins-Engilbert a permis au GDS58 de mieux faire connaître la paratuberculose, un peu sur le modèle de l'IBR. Un projet de certification nationale, mené par l'ACERSA, est en préparation. Retour sur cette maladie contagieuse.



Etienne Petit et Chantal Audeval ont présenté les caractéristiques de la maladie et les moyens de diagnostic à une dizaine d'éleveurs.

Que l'on se rassure: la Nièvre n'a encore recensé aucun cas de paratuberculose dans les élevages bovins, pas plus charolais que limousins. En revanche, un certain nombre d'éleveurs ont déjà fait état de la demande de plus en plus pressante de marchands de bestiaux à propos de garanties concernant leurs cheptels. C'est donc à leur demande que les techniciens du GDS 58 ont conçu cette demie-journée d'information du 14 avril à la Sicafome. Une dizaine d'éleveurs particulièrement intéressés a pu apprendre les symptômes cliniques, la pathogénie, l'épidémiologie, les moyens de diagnostic et de lutte contre ce bacille dévastateur. Etienne Petit, vétérinaire régional des GDS, Chantal Audeval, vétérinaire au laboratoire départemental d'analyses et Rodolphe Morizot, technicien du GDS, ont ensuite répondu aux questions.

Une maladie insidieuse et paradoxale

Si le besoin d'information est inversement proportionnel au nombre de cas recensés, c'est que la paratuberculose est insidieuse et paradoxale. Présente dans toutes les régions et sur de nombreuse espèces animales, la maladie concerne aussi les bovins. Elle se présente sous une forme infectieuse par le biais d'une microbactérie très résistante dans le milieu extérieur qui affecte principalement les ruminants. Ses signes cliniques sont connus: diarrhée chronique, rebelle à tout traitement, profuse et bulbeuse. Ces caractéristiques entrainent ensuite un amaigrissement intense des animaux, éventuellement une perte brutale de production laitière, un épaississement de la muqueuse intestinale au niveau de l'iléum (plis *«boyau blanc»*), bref... des perturbations graves du métabolisme protéïque. Mais ce qui est encore plus paradoxal, c'est que l'incubation peut durer de 2 à 5 ans alors que la contamination se produit chez le tout jeune veau. Les mamelles souillées par les excréments de la mère, l'ingestion de lait, l'herbe ou l'eau contaminées par la bactérie peuvent suffire pour infecter un veau d'un mois. La paratuberculose n'est pas anodine, elle a un coût et *«les animaux ne s'en remettent généralement pas»* a expliqué le Dr Etienne Petit. Avec sa collègue, il a insisté sur le fait que tous les animaux infectés ne présentaient pas forcément de symptômes et que ceux qui étaient à leur tour excréteurs de la bactérie n'étaient pas toujours détectables. Dans un troupeau, seuls 15% des excréteurs sont malades, en moyenne.

Plusieurs diagnostics et peu de traitement

La lutte contre le bacille se révèle d'autant plus difficile que les diagnostics sont complexes, assez tardifs et relativement peu significatifs. Le Dr Audeval a redit que les sources de contamination étaient les matières fécales, l'environnement, le colostrum, le lait et que la microbactérie peut résister jusqu'à 18 mois dans les sols, les pâtures, les eaux de surfaces ou les végétaux. C'est long et les les veaux sont bien fragiles. *«Et il est difficile de se débarasser du bacille»* précise Etienne Petit, le formol et l'hypochlorite étant les plus efficaces dans les bâtiments. Et il y a peu de traitement des animaux, une fois les symptômes déclarés: la streptomycine et le sélenite de sodium n'offrent qu'une rémission temporaire. *«Quand un animal est atteint, il devient potentiellement dangereux pour tout le troupeau et le mieux est de s'en débarrasser au plus vite»* préconise le vétérinaire régional. Quand l'éleveur s'en rend compte, il est souvent très tard. Pour autant, ce qui fait l'intérêt du diagnostic -ou plutôt des différents diagnostics- en cas de présomption de contamination, c'est justement de détecter au mieux les animaux présentant un risque pour les autres. Bactérioscopie, histopathologie, coproculture et PCR ont un coût, de même que d'autres méthodes indirectes telles que la sérologie Elisa. Leurs résultats sont plus ou moins efficaces. Le plan de lutte clinique se résume ainsi: *«isolement et abattage des malades, détection et réforme des excréteurs, détermination des taux d'atteinte»*, la vaccination des veaux ne se pratiquant plus en France.

EMMANUEL COULOMBEIX

Sanitaire et mise à l'herbe

Crise : pas d'impacts sur les traitements

Compte-tenu de la crise et de l'état désastreux des trésoreries, les éleveurs ont-ils quelque peu négligé les traitements sanitaires lors de la mise à l'herbe? Selon un vétérinaire de l'Auxois, la réponse est claire, c'est non.



N'en déplaise aux parasites : les éleveurs n'ont pas négligé l'aspect préventif malgré la crise.

Les ventes en vaccins intra-ruminaux et en bolus ne semblent pas avoir fléchi cette année malgré les difficultés du monde agricole. Si l'on s'en tient au témoignage d'un vétérinaire de l'Auxois (dont le nom n'est pas mentionné pour des raisons déontologiques), les éleveurs sacrifient ou vont sacrifier d'autres postes (celui des engrais?). *«Les éleveurs savent que s'ils négligent les traitements sanitaires, ils pourront avoir des pertes d'animaux et des retards de croissance»* signale le vétérinaire, *«leur cheptel, c'est leur capital et ils ont bien compris l'importance de la prévention»*. La qualité des traitements ne semble pas varier selon le niveau de trésorerie de l'éleveur. Pour le vétérinaire *«ceux qui ont plus de trésorerie n'en feront pas plus en termes de traitements et, à l'inverse, ceux qui ont moins de trésorerie n'en feront pas moins»*.

Les jeunes l'ont bien compris

Les seuls facteurs jouant sur l'intensité de ces traitements concernent la taille de l'élevage et l'âge de l'éleveur. *«Plus l'élevage est grand et plus le parasitisme est important : les traitements doivent être adaptés»* enchaîne le vétérinaire, *«il y a encore 20 ans, nous avions beaucoup de petits élevages avec 20 et 25 vaches...La pression parasitaire était moindre et les éleveurs étaient moins à cheval sur les traitements. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. De toute façon, les broutards qui partent en Italie doivent être suffisamment lourds, c'est le poids qui fait les prix, et les génisses de renouvellement doivent être suffisamment précoces pour être mises à la reproduction. La prévention parasitaire doit tenir la route la première année»*. Par rapport au facteur *«âge»*, le vétérinaire mentionne que les jeunes sont *«plus formés»* : *«ils sont peut-être un peu plus techniques et plus au courant des méthodes préventives grâce aux établissements agricoles qu'ils ont fréquentés»*. Pour les agriculteurs un peu plus âgés, *«ça fait partie de notre travail que de leur expliquer les nouvelles techniques»* conclut le vétérinaire.

AURÉLIEN GENEST

Rencontre à la mise à l'herbe

Comme la grande majorité des éleveurs, Julien Dufour, jeune côte d'orien de 23 ans (notre photo), est conscient de l'importance des traitements sanitaires. Cet éleveur du canton d'Arnay-le-Duc s'est livré à un petit calcul de l'ensemble des coûts des produits utilisés. Rien que pour la mise à l'herbe, ceux-ci s'élèvent à près de 600 euros pour ses 90 veaux et génisses. Malgré ce coût relativement élevé, Julien demeure convaincu de l'importance de ces traitements. Interrogé le jour de la mise à l'herbe, le jeune éleveur répond que des retards de croissance ou la mort d'un animal sont des pertes *«difficilement calculables»* mais que, dans tous les cas, elle peuvent *«vite chiffrer»* : *«Un veau ne vaut que 250€ aujourd'hui mais vaudra 1000€ à la fin de l'année... Il est vrai que la prévention a toute son importance»*.

A votre service depuis plus de 150 ans

WALTEFAUGLE

Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux

A votre écoute pour tous vos projets

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

515 exploitations ont une activité avicole en Bourgogne

La filière s'adapte et se concentre

La crainte d'une épidémie d'influenza aviaire entre l'automne 2005 et l'été 2006 a engendré un grand nombre de cessations d'activité. Mais en 2008, la production est repartie en Bourgogne, dépassant le niveau de 2005. L'heure est à la réorientation des catégories produites et à la concentration des exploitations.

Un peu plus d'un tiers des 515 exploitations avicoles que compte la Bourgogne sont spécialisées en aviculture. Les autres aviculteurs travaillent généralement en polyculture élevage. La région, qui représente 3% de la production nationale) est surtout orientée en volailles de chair finies. La Bourgogne produit essentiellement du poulet (22,7 millions de têtes en 2008) mais aussi des canards (900 000), des dindes (800 000) et des pintades (700 000). Les volailles non finies, les oeufs de consommation, les oeufs à couver, tout comme la filière canards et oies à gaver restent peu représentées.
Les restructurations dues à la crise de l'influenza aviaire ont majoritairement concerné la Saône-et-Loire (68% des cessations régionales), mais dans le même temps, la production de volaille de chair finie a augmenté de 4,6% sur le territoire bourguignon, en dépit de la diminution du nombre d'exploitations.
La concentration des structures s'est accompagnée d'une augmentation de la production de poulets standards(+ 35%) et certifiés (+5,3%) et d'une baisse des produits sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (-0,6% pour les poulets AB), -9,8% pour les AOC/AOP et -7,9% pour les label rouge.

L'Yonne et la Saône-et-Loire, principaux producteurs

Les démarches de valorisation restent cependant bien présentes, avec 14,6 millions de poulets produits selon un cahier des charges, contre 8 millions de poulets standards. La Bourgogne valorise ainsi 8% de la production nationale sous démarches de qualité ou de certification, réalisée dans 335 exploitations.
L'Yonne se classe au premier rang des producteurs régionaux de poulets, elle produit la moitié de la production régionale des poulets. Le département regroupe cependant moins du quart des exploitations avicoles régionales, du fait de la grande taille des exploitations icaunaises. La Saône-et-Loire commercialise 7,6 millions de poulets, mais elle concentre 60% des exploitations de la région, dans des ateliers souvent petits. La production du très renommé *«Poulet de Bresse»* est répartie sur 80 élevages. Enfin, la Côte-d'Or produit 1,9 million de poulets, après avoir doublé sa production certifiée entre 2004 et 2008, et la Nièvre 1,5 million de poulets, standards dans leur grande majorité.

D'APRES AGRESTE BOURGOGNE-SERVICE REGIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE ET ECONOMIQUE

Repères

La Bourgogne produit des volailles AOC/AOP : le «Chapon de Bresse», la «Dinde de Bresse», la «Poularde de Bresse» et le «Poulet de Bresse». Les volailles IGP produites en région sont les «volailles de Bourgogne», les «volailles de l'Ain », les «volailles de l'Orléanais», les «volailles du Berry», les «volailles du charolais», les «volailles du Forez», les «volailles du Gâtinais», les «volailles du Plateau de Langres» et les «volailles d'Auvergne».

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS

constructions métalliques

BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit

Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX

03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

▶ En bref

Vins bio : les vignerons indépendant poussent au "non" français

Les Vignerons indépendants de France souhaitent le rejet du projet de règlement européen relatif au vin bio. « *En optant pour une cahier des charges qui laisse entrer des pratiques industrielles, la commission risque de porter un coup fatal à ce segment de valeur en pleine expansion* », soulignent les Vignerons indépendants. Ce texte accepte des pratiques physiques et des intrants qui ont en commun de «*dénaturer les matières vivantes du produit*». Les Vignerons indépendants ont voulu un cahier des charges «*ni restrictif, ni dogmatique, mais en phase avec la définition générique d'un produit biologique, centré sur le respect du vivant*».

Arrachage : date limite reportée au 15 juin

Compte-tenu des circonstances climatiques exceptionnellement pluvieuses de ce printemps qui empêche les arrachages avant la date initialement prévue, l'arrachage restera possible jusqu'au 15 juin, précise FranceAgriMer. Les producteurs qui ne peuvent pas respecter la date limite qui leur a été notifiée doivent contacter la DRAAF.

▶ Blason de Bourgogne

Une envergure mondiale

Depuis mars 2010, la plateforme logistique de Blason de Bourgogne, union de cinq caves coopératives bourguignonnes, est opérationnelle. Inaugurée officiellement vendredi dernier à Beaune, elle permet déjà une meilleure gestion et une plus grande réactivité pour la commercialisation en grande distribution et à l'export.

Plus de 8 200 m² loués, 12 000 palettes filmés, 5 700 000 cols stockés, 11 permanents embauchés… la plateforme logistique de Blason de Bourgogne à Beaune est un outil commun et «*un service aux clients incontournable et performant, élargissant considérablement notre offre commerciale*», rappelait Gérard Maître, président du Conseil de surveillance et de la cave de Buxy. Des chiffres impressionnants mais qui ne sont que le juste reflet de l'Union commerciale des cinq coopératives bourguignonnes (Bailly-Lapierre, La Chablisienne, Caves des Hautes-Côtes, Cave de Buxy, Cave des Vignerons des Terres Secrètes). Ainsi, derrières eux, se cachent le travail et savoir-faire de 1 135 vignerons associés au sein des cinq caves représentant 4 115 ha de vignes, 20% de la production viticole bourguignonne (250.000 hl), 225 salariés.

Côté technique, l'ensemble de la plateforme est en Wifi (Internet sans fil) pour communiquer informatiquement en direct entre la partie administrative du bâtiment – réalisant la gestion de commandes – et l'entrepôt avec les caristes et préparateurs de commandes, chargeant et déchargeant les camions. Quatre quais sont réservés à la réception et quatre autres au départ de marchandises pour la France et l'Europe, ces dernières passant la plupart du temps «*par les ports du Havre ou de Marseille*», selon la destination finale. Une «option» sur une autre partie du bâtiment pourrait encore accroître la taille de la plateforme.



Pour le directeur des vignerons des Terres Secrètes, Xavier Migeot, cette plateforme « *libère également de la place dans nos caves propres pour d'autres projets (stockage sécurisé, cuverie…)* ».

Classés «*selon leurs rotations*», le stockage des vins se fait dans des conditions appropriées (contrôle des températures…) Idéalement placée - puisque qu'au carrefour de l'Europe - cette plateforme est desservie par les principales autoroutes.

Pratique donc puisque les vins de l'Union sont commercialisés dans 80 pays environs.

La réactivité se trouve également renforcée. Les commandes clients sont gérées en direct et les commerciaux (basés à Chablis : 93 en France et 97 à l'international) connaissent – à tout moment – l'état réel des stocks.

Les clients plus modeste ne sont pas oubliés et le «panachage» des vins sur palette est également facilité, «*encourageant les clients à diversifier leurs commandes*».

Devant un parterre d'élus et 150 administrateurs des cinq caves, Gérard Maître retraçait aussi l'histoire de l'Union commerciale et notait surtout le bon démarrage de la plateforme, avec pour le seul premier mois de mars, «*1,5 million de bouteilles au départ pour 30 pays*».

C.M.





Sonimat et Luzy Motoculture

Une quinzaine de la fenaison réussie

Deux semaines d'animation et de présentation de la gamme de fenaison Claas auront permis aux éleveurs nivernais de découvrir les matériels, prévoir ou réaliser leurs investissement avant les travaux. Une semaine chez Sonimat dans sa nouvelle base d'Alluy (voir encadré) du 29 mars au 2 avril puis une semaine chez Luzy Motoculture à Luzy du 6 au 9 avril auront vu défiler près de 400 agriculteurs. Toute la gamme fenaison était présentée. Parmi les évolutions, les faucheuses Disco voient l'arrivée de la 3500 en version Contour (portée) ou trainée avec une largeur de fauche de 3,40m. Une plus grande largeur de travail est proposée par la Disco 3900 TC avec 3,80 m. Les unités





de fauche des faucheuses traînées sont également équipées du système de suspension en continu Active Float, connu de la série Contour, et d'un mécanisme de réglage du timon permettant une adaptation simple et surtout symétrique de l'angle de pivotement à la largeur de passage du tracteur. Les presses à balles rondes à chambre fixe ou variable, les andaineurs Liner et faneurs Volto complétaient cette exposition. Durant cette quinzaine, les acheteurs ont pu profiter d'un financement Claas gratuit sur cinq campagnes mis en place spécialement pour l'occasion par Vincent Gauthé et Pascal Carnot.

En bref

Sonimat inaugure sa base d'Alluy
Alluy constitue le troisième point de service de la concession Claas nivernaise avec Nevers (le siège social) et Perroy. Cette base mixte Claas et Fendt vise à répondre à un besoin de proximité notamment pour les éleveurs du Morvan. Opérationnelle depuis juillet 2009, elle est composée de 5 personnes: Arnaud Tran, le commercial , un magasinier qui anime le libre service et 3 mécaniciens. Sonimat voit ainsi son effectif porté à 20 salariés.

Journée professionelle: Avenir Motoculture reçoit Lely à Ménétreux

Le 23 mars dernier, Avenir Motoculture organisait dans sa base de Ménétreux le Pitois, une journée de présentation de la gamme de fenaison Lely. Depuis 2 ans, le PDG de la concession Thierry Geeraerts, a développé un partenariat avec le constructeur hollandais. Après avoir connu un vif succès avec les presses à balles rondes, c'est maintenant en outils de fenaison que l'entreprise souhaite afficher une différence. Lors de cette journée, l'équipe commerciale d'Avenir Motoculture accompagnée par M. Carlot, responsable marketing et technique, et M. Rabier, inspecteur commercial Centre Est chez Lely, a présenté un large aperçu de la gamme renouvelée depuis 5 ans. Une nouvelle faucheuse pendulaire M est disponible en 3,60m et également en version conditionneuse MC. Cette gamme reçoit une nouvelle tête d'attelage à suspension hydropneumatique avec sécurité d'effacement non stop. Lely sort une faucheuse trainée en 5,50m, la Splendimo 550 P, qui dispose d'un châssis unique sur lequel deux lamiers de 2,80 m de large sont fixés en décalé l'un derrière l'autre. **Grâce au lamier dont les disques sont entraînés par un arbre hexagonal, cette machine est peu gourmande en puissance (un tracteur de 100 cv suffit) et offre un gabarit routier de 2,60m. Les faneuses Lotus et leurs dents à crochets sont désormais disponibles jusqu'à 15 m de large. Par ailleurs, le constructeur annonce de nombreuses nouveautés au prochain Salon de l'Herbe.**



Ets Mortier à Censerey: Présentation de la gamme fenaison Krone

Les Ets Mortier présentaient le 26 février dernier un large aperçu de la gamme fenaison Krone dans leurs locaux de Censerey (21).
Une cinquantaine d'agriculteurs se sont rendus chez le concessionnaire Massey Ferguson. Depuis de nombreuses années, les Ets Mortier distribuent la gamme de fenaison du constructeur allemand qui est la principale marque de la concession dans ce domaine. Les techniciens et commerciaux de l'entreprise de Censerey sont régulièrement formés aux matériels Krone afin de conseiller et assurer au mieux le suivi des machines vendues. C'est dans cette continuité que les Ets Mortier organisent régulièrement des journées à thèmes comme ce 26 février. Parmi les matériels exposés, une nouvelle faneuse vient compléter la gamme par le haut : la KW 7.92, machine de 7,90 m de large et composée de 8 toupies. Le constructeur allemand améliore la sécurité de ses faucheuses en développant le système Safe Cut. En cas de choc, la goupille située dans l'arbre de pignon d'entrée de l'assiette est cisaillée. L'assiette accidentée remonte le long de la tige filetée et fonctionne en roue libre sans se détacher de l'axe. Ainsi les risques de pertes et de collision avec les disques voisins sont exclus. Le constructeur annonce un temps de 15 mn pour remplacer la goupille cisaillée.



Portes ouvertes aux Ets Buchez à Luzy

La gamme Valtra en vedette

Il s'en est fallu de peu que les tracteurs ne soient pas livrés à temps, du fait de la grève des dockers finlandais mais finalement tous les Valtra sont arrivés à temps pour les portes ouvertes du 23 au 25 avril à Luzy. Les agriculteurs ont découvert beaucoup de nouveautés dans la base du sud Morvan des Ets Buchez : la gamme Valtra bien entendu, distribuée depuis le début de l'année, un nouveau bâtiment de stockage de 300m² pour le matériel neuf et occasion et le nouveau logo du groupe Buchez inauguré à Luzy. *«Avec la distribution de Valtra à Luzy, nous harmonisons ainsi les marques sur les 4 sites : Corbigny, Moulins-Engilbert, Bazolles et Luzy»* justifie Gérard Buchez *«Ainsi, Valtra, JCB, Kuhn, Lucas, Lely et Campa, représentent l'essentiel de notre activité. Pour chacune de ces marques, nous réalisons un volume qui nous permet d'être performants par la formation, le stock pièces, le stock neuf…»* La base de Luzy, animée par Nicolas Buchez, est composée de 3 mécaniciens et d'un magasinier. Toute cette équipe s'est déployée à organiser une large présentation des nouveaux Valtra N et T versu et direct (à variation continue), des télescopics JCB et du nouveau Fastrac 7000 de 173 à 260 cv, ainsi que la gamme de fenaison Kuhn et des presses Lely Welger.



La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52

La Forêt d'Othe

Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles

Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois
- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.

La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
www.laforet-dothe.fr



Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

▶ En bref

Précisions sur l'obligation d'information des salariés sur les consignes incendie

L'affichage de consignes en cas d'incendie est désormais obligatoire, depuis un décret du 21 janvier 2010, dans toute entreprise employant un ou plusieurs salariés. Ces consignes viennent s'ajouter aux autres informations dont l'affichage est déjà obligatoire (intitulé de la convention collective, coordonnées de la médecine du travail etc ...).
Le service emploi de la FDSEA de votre département est en mesure de vous accompagner dans la réalisation de l'affichage obligatoire de votre entreprise, n'hésitez pas à le contacter.

Utilisation des chèques restaurant pour l'achat de fruits et légumes

Depuis une loi du 21 juillet 2009, il était prévu que les titres restaurant puissent servir à payer non seulement des préparations immédiatement consommables permettant une alimentation variée, auprès de restaurateurs ou de commerçants assimilés à des restaurateurs, mais également des fruits et légumes acquis auprès de détaillants du même nom.
Cette utilisation nouvelle était subordonnée à la parution du texte d'application. C'est désormais chose faite.
Rappelons à cette occasion que, dans les entreprises de moins de 50 salariés ne disposant pas d'un comité d'entreprise, la participation de l'employeur au financement de titres restaurant est exonérée de cotisations sous certaines conditions, ce qui peut permettre d'octroyer aux salariés un avantage intéressant tout en limitant la charge financière pour l'entreprise.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service juridique de votre FDSEA (les FDSEA proposent notamment des journées d'information consacrées à la découverte de ces modes de complément de rémunération alternatifs).

Travailleurs occasionnels

Réduction du coût de la main d'œuvre agricole

Un nouveau dispositif d'exonérations des cotisations patronales pour l'emploi de travailleurs occasionnels a été mis en place le 1er janvier 2010.

Lors de son discours du 27 octobre à Poligny (Jura), le Président de la République a fait deux annonces relatives aux cotisations sociales des agriculteurs. La première mesure concernant les cotisations dues par les agriculteurs à la Mutualité sociale agricole (MSA), prises en charge par l'État pour un montant de 50 millions d'euros. La seconde portant sur l'exonération de la totalité des charges patronales pour les travailleurs saisonniers, soit une enveloppe supplémentaire de 170 millions d'euros. *«Cette seconde initiative a pour objectif d'abaisser le coût du travail en France, largement supérieur à celui de ses voisins allemands, espagnols et italiens. Ainsi, ce nouveau dispositif d'exonérations des cotisations patronales pour l'emploi de travailleurs occasionnels va permettre de ramener le coût de la main d'œuvre agricole à 9,25 euros de l'heure au lieu de 12,25 actuellement pour un salarié payé au SMIC»*, explique Denis Nunez, directeur de la protection sociale de la MSA.

Quels changements ?

«L'originalité de ce nouveau dispositif repose sur deux nouvelles dispositions», ajoute Denis Nunez. Tout d'abord, l'exonération dans sa totalité des charges patronales de sécurité sociale. C'est-à-dire les assurances sociales agricoles : maladie, maternité, invalidité, décès ; les allocations familiales ainsi que les accidents du travail. *«Cette mesure s'applique par ailleurs à toutes les filières de façon identique, ce qui n'était pas le cas auparavant. En effet, le taux de réduction des cotisations patronales dues au titre des assurances sociales agricoles était différencié par type de production : 58, 75 ou 90 %»*, précise Denis Nunez.
La seconde nouveauté est la prise en charge par l'État du paiement de certaines cotisations conventionnelles patronales, telles que les retraites complémentaires et les fonds de formation professionnelle. *«La MSA se substitue donc pour le paiement de la part patronale, ce qui est assez nouveau. C'est d'ailleurs la première fois que l'État intervient à ce niveau»*, constate Denis Nunez.
Cette exonération porte sur 100 % des cotisations patronales pour une rémunération inférieure ou égale à 2,5 Smic mensuel. Au delà, une exonération dégressive est mise en place.

Qui sont les bénéficiaires ?

Pourront bénéficier de ce nouveau dispositif, tous les employeurs affiliés à la MSA à l'exception des



P. Cronenberger

Soutenir l'emploi agricole en abaissant le coût du travail, tel est l'objectif du nouveau dispositif d'exonérations des cotisations patronales.

Cuma, embauchant des travailleurs saisonniers. C'est-à-dire, réalisant des travaux liés au cycle de la production animale et végétale, aux travaux forestiers et aux activités de transformation, de conditionnement et de commercialisation de produits agricoles, constituant le prolongement direct de l'acte de production.
Ces exonérations seront effectives pour des travailleurs occasionnels recrutés sous contrat saisonnier ou d'usage, pour les CDI signés avec un demandeur d'emploi ou un travailleur occasionnel non inscrit comme demandeur d'emploi mais finalisés au 1er janvier 2010 par un groupement d'employeurs.

«Au départ, il était prévu d'ajouter les contrats conclus avec une entreprise de travail temporaire d'insertion, mais ces travailleurs ont été exclus du dispositif», regrette Denis Nunez.
Pour bénéficier de ces exonérations, les employeurs agricoles de travailleurs saisonniers doivent simplement envoyer leur déclaration trimestrielle de salaires comme ils le font habituellement auprès de leur MSA. Elle appliquera ensuite les calculs d'exonération et ce de manière rétroactive au 1er janvier 2010.

Cyrielle Delisle

Note : pour plus de renseignements, s'adresser directement aux MSA locales.

Formation

Le DIF, parlez en avec vos salariés

En votre qualité d'employeur, sans doute avez-vous déjà entendu parler du «DIF», mais avouons le ce dispositif reste encore assez mal connu et peu utilisé. Nous vous proposons donc un petit rappel de ce qu'est le DIF et de l'intérêt qu'il présente pour vos salariés et pour votre entreprise.

Le DIF, droit individuel à la formation, a été créé par une loi en 2003 avec pour principal objectif de rendre les salariés acteurs de leur formation professionnelle en leur donnant un crédit d'heures annuel pour se former à leur initiative. En agriculture, ce dispositif a ensuite été précisé par un accord national du 02 juin 2004 afin de prendre en compte les spécificités de ce secteur.
Ainsi, tout salarié disposant d'au moins un an d'ancienneté dans l'entreprise (4 mois pour les CDD) bénéficie d'un DIF de 20 heures par an (pour les salariés à temps partiel, le calcul est effectué au prorata de leur temps de travail) cumulable sur 6 ans soit un plafond de 120 h (pour certaines catégories de salariés, notamment les plus de 45 ans, le DIF est porté à 24 h/ an dans la limite de 144 h au bout de 6 ans). Et depuis une loi récente, les salariés peuvent même conserver leur DIF lorsqu'ils passent d'une entreprise à une autre.
Ce droit permet au salarié de réaliser, à son initiative et avec l'accord de l'employeur(1), une formation technique ou professionnelle de son choix.
La formation se déroule soit durant le temps de travail (comme toute autre formation), soit en dehors du temps de travail. Dans ce dernier cas, le salarié perçoit une allocation de formation équivalente à 50% de son salaire net horaire par heure de formation.
Pourquoi informer votre salarié de son DIF et l'inciter à l'utiliser ?
- Le fait de permettre à votre salarié de choisir une formation qu'il souhaiterait faire peut constituer un signe de reconnaissance et de motivation pour lui.
- Lui permettre de se former c'est s'assurer que ses compétences demeurent adaptées à son emploi.
- Grâce à cette formation votre salarié pourra acquérir des compétences utiles pour votre entreprise.
- Le FAFSEA prend en charge une grande partie, voire la totalité des coûts liés à la formation (coûts pédagogiques, salaires et/ou allocation de formation à condition de compléter un dossier de prise en charge préalablement à l'inscription en formation).
- Si le salarié utilise son DIF en dehors du temps de travail, la formation ne perturbe pas le fonctionnement de votre entreprise (et pour le salarié, l'allocation de formation constitue un petit «plus» en fin de mois puisqu'elle s'ajoute à son salaire habituel) ;
- Enfin l'employeur a l'obligation légale d'informer chaque année le salarié du nombre d'heures de DIF dont il dispose (par exemple sur le bulletin de paie de janvier).

Notons enfin que le DIF peut également être utilisé pour réaliser un bilan de compétences ou une validation des acquis de l'expérience (VAE) par exemple pour l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle (CQP). Actuellement, deux CQP existent en Bourgogne, le CQP «agent de service de remplacement» et le CQP «ouvrier qualifié de l'exploitation viticole».

Pour connaître les formations que votre salarié pourrait réaliser dans le cadre du DIF ou pour tout autre renseignement à ce sujet, n'hésitez pas à contacter votre délégation régionale FAFSEA :
FAFSEA Bourgogne
14 rue Jean de Cirey - BP 56
21072 DIJON Cedex

(1) toutefois si le salarié est âgé de 50 ans ou plus, l'employeur ne peut refuser sa demande)

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 30 avril

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 8,37 du 16 au 30 avril et 8,84 € du 1er au 15 mai pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2009

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	avril.-juin	103,00 à 104,00	V C
Saône-et-Loire	BPMF 220/11% mini	avril.-juin	111,00	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11% mini	avril.-juin	107,00	T C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11% Mini	-	103,00	C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2009

Sud-Est	normes semoulières	mai	143,00 à 145,00	N C
Sud-Ouest	normes semoulières	mai	140,00 à 142,00	N C selon départ

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	65-66kg/hl	avril.-juin	93,00	T C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	avril.-juin	82,00	N C
Sud Est	68-70kg/hl	avril.-juin	93,00	T C

MAÏS — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or		avril.-juin	130,00	N C
Sud Est		avril.-avril	125,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Aube/Yonne	51-52kg/hl	avril.-mai	80,00	V C
Haute Saône	50kg/hl	avril.-mai	77,00	V C

Céréales France (disponible ou rapproché)

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir (sans garantie) : 102,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 112,00; Blé standard Rendu Rouen A.R. : 116,00-117,00; Orge de Mouture Rendu Rouen A.R. : 93,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir: 83;00; Maïs FOB Rhin (mars) :140,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire: 320,00-330,00; Pois Départ Oise: 150,00; Colza Rendu Rouen (avril) : 305,00

Pailles et fourrages 14 avril

Paille de blé : Centre-Bassin parisien
A titre indicatif Balle rectangulaire (rendu, sous abris) 300-400 kg :45 €/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg toutes régions, à l'abri : 40 €/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie : Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne : Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes - 1e coupe : inc., petits ballots

Alimentation animale

La viande bovine star de la restauration hors foyer

ALIMENTION ANIMALE En euros/tonne

	21 avril	Précédent
Tourteaux de soja 48 % pellets Montoir	320	314
Poudre de lait écrémé spray dispo.	2200	2200
Lactosérum	750	730
Babeurre (normes hollandaise)	2080	2080
Babeurre (sans norme)	2000	2000
Saindoux raffiné (avril-juin franco Bretagne)	inc.	inc.
Huile de coprah raffinée	895	885
Huile de palme raffinée	770	780
Luzerne déshydratée 18 %	115	120
Pulpes de betterave Marne	90	90
Sons Pellets	73	72
Farines de poissons Amér. du Sud (65 %)	1465	1430
Moyenne pondérée 12 dernières semaines	**s.16**	**s.15**
Lactosérum doux	663	655
Poudre de lait 0 % consommation animale	inc.	inc.

Analyse du marché des Grandes Cultures

INDICATEURS DE PRIX
Blé tendre : ↗

Le marché reste tourné vers les places portuaires. Les cours se sont consolidés.

Bl tendre : cours tenus
Le profil du marché reste sensiblement le même que les semaines précédentes avec une activité surtout concentrée sur l'approvisionnement des places portuaires. Les exportations françaises de blé tendre se révèlent en effet particulièrement dynamiques. FranceAgriMer a d'ailleurs rehaussé ses estimations des expéditions hexagonales pour la campagne en cours à 9,2 Mt, au minimum. Cela l'a également conduit à modérer ses prévisions concernant le stock de fin de campagne à 3,52 Mt, soit près de 500.000 t en moins que les chiffres de mars. Ces ajustements ont permis aux cours d'afficher une bonne tenue cette semaine. Les consommateurs du nord de l'Union européenne affichent toujours un intérêt. Les industriels de la nutrition animale et les meuniers se contentent toujours de petits achats de compléments, sur la fin de campagne. Notons que les échanges se sont heurtés cette semaine à une logistique difficile due au cumul de la grève de la SNCF et du manque de camions, mobilisés pour la gestion des stocks d'intervention de l'orge.

Ma s : absent des formules
Les cours du maïs ont peu évolué, mais les fondamentaux sont baissiers. Les fortes disponibilités pèsent sur les cours. Tout comme les conditions idéales pour les semis dans le Midwest. Les semis de maïs seraient réalisés à hauteur de 19 % aux Etats-Unis à ce jour contre 5 % l'an passé à pareille époque et la situation devraient se confirmer. En France, la nutrition animale montre toujours peu d'intérêt vu les niveaux de prix.

Orge de brasserievendeurs attentistes
Les vendeurs européens se montrent peu pressés de s'engager. Au vu du dynamisme des sorties sur pays tiers et du repli des surfaces, encore estimé de manière imprécise, ils jugent les stocks surestimés. Ils parient alors sur une reprise des cours à terme et offrent peu.

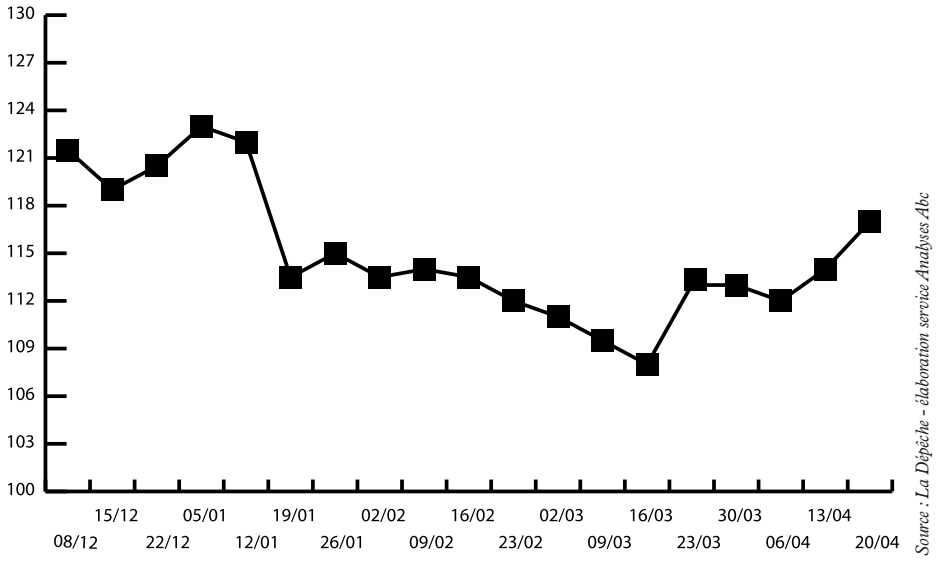
Bl dur : peu offert
Les échanges restent freinés par le manque d'offres. La demande à l'exportation porte en effet sur des blés durs de bonne qualité qui s'avèrent difficiles à trouver. L'ambiance reste pesante avec un stock de report qui, malgré un léger ajustement à la baisse, s'annonce toujours conséquent à 316.000 t. Les prix se sont consolidés.

Orge fourrag re petite demande des Fab
Si les fabricants d'aliments composés ont procédé à de petits achats, l'essentiel de l'activité commerciale reste le fait des places portuaires. Le rythme des mises à l'intervention s'est ralenti selon FranceAgriMer qui a apporté peu de changement à ses estimations.

Colza :perte de terrain
Les cours du colza suivent une tendance baissière, dans le sillage du soja et du pétrole. Le soja souffre des conditions clémentes dans le Midwest. Sur le marché intérieur français, l'offre limitée handicape les affaires. Les opérateurs ne montrent que peu d'intérêt pour la nouvelle campagne.

Service Analyses Abc/La Dépêche

Evolution des cours du blé tendre rendu Rouen en euro/t



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Viande bovine

CORBIGNY Sicagemac 26avril

Bovins:365	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Broutards (200-330 kg)	590-850	2,32-2,80
Broutards (330-400 kg)	790-950	2,26-2,62
Broutards (420-485 kg)	970-1100	2,20-2,56
Laitonnes (195-300 kg)	440-630	1,89-2,40
Laitonnes (310-440 kg)	620-850	1,92-2,22
Génisses 16-24 mois (355-450 kg)	650-860	1,82-1,91
Génisses 24-36 mois (430-600 kg)	750-1100	1,53-2,00
Vaches légères	520-830	-
Vaches entre deux	900-1070	
Vaches lourdes	1080-1340	-

Comme les marchés précédents, les broutards de bonne qualité, étant plus rares, sont les plus recherchés.Cours reconduits pour l'ensemble de la catégorie. Vente plus active en laitonnes, cours en légère progression, grâce notamment aux premiers lots d'animaux herbés présentés à la vente. Vente toujours actie en vaches, tarifs inchangés.
Prochain marché bovins lundi 03 mai et ovins lundi 10 mai
Bovins gras:22
Vaches de viande : 2,80 à 3,20 €/kg de viande
Génisses de viande : 3,06 à 3,42 €/kg de viande
Apports stables, cours inchangés

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 27 avril

Effectif: Bovins gras : 02 • Broutards: 578 • Génisses + 2 ans: 66 • Génisses - 2 ans : 45 • Laitonnes : 378 • Taureaux : 15 • Taurillons: 21 • Vaches: 323 • Vaches suitées: 05 • Veaux :04 Culards: 20 • Divers:14

	E	**U**	**R**	**O**
Broutards < 200kg (560 à 730 €)	-	3,30 à 3,40	3,08 à 3,30	-
Broutards 200 à 250kg (620 à 750 €)	-	2,90 à 3,20	2,70 à 2,90	-
Broutards 250 à 300kg (690 à 840 €)	-	2,70 à 2,90	2,45 à 2,70	-
Broutards 300 à 350kg (760 à 1000 €)	2,75 à 3,08	2,58 à 2,75	2,35 à 2,58	-
Broutards 350 à 400kg (840 à 1100 €)	2,65 à 2,86	2,45 à 2,65	2,25 à 2,45	-
Broutards 400 à 450kg (900 à 1090 €)	-	2,35 à 2,55	2,20 à 2,35	-
Broutards 450 à 500kg (980 à 1170 €)	-	2,25 à 2,46	2,10 à 2,25	-
Broutards 500 à 600kg (1030 à 1170 €)	-	2,00 à 2,10	-	-
Laitonnes <220kg (460 à 610 €)	-	2,40 à 2,80	2,10 à 2,40	-
Laitonnes 220 à 300kg (490 à 630 €)	-	2,15 à 2,45	1,90 à 2,15	-
Laitonnes +300kg (590 à 800)	-	1,95 à 2,24	1,75 à 1,95	-
Génisses 12/24 mois <400kg (720 à 820 €)	-	-	-	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (790 à 920 €)	-	-	-	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (850 à 1000 €)	-	-	-	-
Génisses 24/36 mois (710 à 1680 €)	2,10 à 3,04	1,75 à 2,10	1,55 à 1,75	-
Vaches -5 ans	2,10 à 2,59 (1070 à 1710€)	1,70 à 2,10(930 à 1380€)	1,55 à 1,70 (750 à 1130€)	
Vaches 5 à 10 ans	2,00 à 2,44 (1260 à 1840€)	1,62 à 2,00 (940 à 1460€)	1,45 à 1,62 (750 à 1190€)	
Vaches +10 ans	-	1,50 à 1,75 (910 à 1290)	1,35 à 1,50 (760 à 1060)	1,15 à 1,35 (650 à 750)
Taureaux (780 à 1630 €)	-	1,45 à 1,60	1,35 à 1,45	
Vaches grasses	-	-	-	-

DIVERS
Vaches suitées: mâle/femelle 1070 à 1600 €
Veaux mâle/femelle: 200 à 390 €

Bovins: 1476

Apports corrects. 90% de vendus. **Broutards**: cours fermes dans les sujets de qualité. Quelques lots de jeunes taurillons herbés sont proposés à la vente, et se négocient à des tarifs attractifs. **Laitonnes, génisses 18 mois**: présentation de qualité médiocre. Vente difficile. Vaches, génisses 30 mois: l'offre est importante et de qualité satisfaisante, entraînant ainsi des transactions motivées à des cours en légère progression. Remise fidélité 2009: les éleveurs concernés doivent impérativement fournir leur livre d'étable avant le 15/05 (dernier délai).
Broutards culards 2550 à 426 k: 980 à 1280 € (3,00 à 3,89) - **Génisses 1 an culardes 320 à 370 k**: 1120 à 1550 € - **1 vache 4 ans formée**: 564 k: 1700 € (3,01)

COMMISSION INTERDEPARTEMENTALE DE DIJON : BOVINS DESTINES A L'ENGRAISSEMENT

En Euros/kg vif : départ exploitation — Semaine N°16 du 192.04.2010 au 25.04.2010

RACE CHAROLAISE																				
Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE		SEMAINE EN COURS		MARCHES												
				Cot Reg.	Diff.	Cotation	Ecart	Moulins-Engilbert			Sancoins		St Christophe			Châteaumeillant		Bourg en Bresse		
MÂLES	6/12 M	250	E			iINC			INC	INC		INC		INC	INC		INC		INC	
			U	2,73	=	2,70	-0,03	200-250	2,90	3,28	200-250	3,10	-300	2,60	2,93	200-250	2,95-3,10	200-250	INC	
			R			INC			2,80	2,90		3,00		2,38	2,60		INC		INC	
		300	E			INC			INC	INC		INC		INC	INC		INC		INC	
			U	2,60	-0,02	2,58	-0,02	250-300	2,75	2,95	250-300	2,85	300-350	2,53	2,79	250-300	2,75-2,95	250-300	2,80	
			R	2,44	-	2,44	=		2,50	2,75		2,65		2,24	2,53		2,50-2,75		2,40	
		350	E			INC			2,75	2,90		INC		INC	INC		INC		INC	
			U	2,48	-0,02	2,48	=	300-350	2,55	2,75	300-350	2,62	350-400	2,38	2,82	300-350	2,55-2,76	300-350	2,55	
			R	2,34	-0,02	2,34	=		2,35	2,55		2,44		2,20	2,38		2,30-2,55		2,20	
		400	E			INC			INC	INC		INC		INC	INC		INC		INC	
			U	2,34	-0,01	2,34	=	350 - 400	2,40	2,60	350-400	2,52	400-450	2,25	2,48	350-400	2,45-2,63	350-400	2,35	
			R	2,24	=	2,24	=		2,22	2,40		2,38		2,00	2,25		2,30-2,45		2,10	
	12/18 M	450	E			INC			INC	INC		INC		INC	INC		INC		INC	
			U	2,19	=	2,20	0,01	400-450	2,30	2,50	400-450	2,40	450-500	2,30	2,53	400-450	2,33-2,45	400-450	INC	
			R	2,10	=	2,12	0,02		2,15	2,30		2,29		2,24	2,30		2,15-2,33		INC	
		500	E			INC			2,43	2,58		INC		INC	INC		INC		INC	
			U	2,06	=	2,08	0,02	450-500	2,20	2,43	+ 500	INC	500-600	INC	INC	+ 500	INC	+ 500	INC	
			R			INC			2,10	2,20		INC		INC	INC		INC		INC	
FEMELLES	6/12 M	270	E			INC			INC	INC		INC		INC	INC		INC		INC	
			U	2,04	-0,02	2,04	=	220-300	2,15	2,40	250-300	2,13	220-300	2,50	3,29	220-300	2,10-2,31	250-300	2,25	
			R	1,98	=	1,98	=		2,00	2,15		2,05		2,04	2,50		1,85-2,10		1,90	
	12/24 M	400	E			INC			INC	INC		INC		INC	INC		INC		INC	
			U	1,82	-0,04	1,83	0,01	400-450	1,90	2,05	+ 350	INC	- 400	1,94	2,17	-400	INC	350-400	2,00	
			R	1,71	-0,04	1,71	=		1,80	1,90		INC		1,84	1,94		INC		1,80	

Moulins-Engilbert : l'offre est de qualité + moyenne, témoignant ainsi de l'approche de la fin de saison hivernale des broutards **Tendance précédente :** facilement maintenus en sujets d'avenir de - de 350kg, on remarque que le tri reste sévère dans la marchandise italienne tradui Mâles reconduits, femelles à la baisse, commerce difficile. rencontrées pour écouler les babys gras dans le sud europe.Laitonnes: la vente demeure laborieuse, notamment en qualité médiocre.
Sancoins : Les broutards légers (- de 400kg) sont recherchés avec des cours soutenus, + difficile en lourds, très calmes **Tendance de la semaine : COURS RECONDUITS**
Saint-Christophe : Vente active, meilleure demande notamment en animaux herbagers qui commencent à sortir. Stagnation en laitonnes.
Châteaumeillant : les animaux de bonne qualité sont recherchés à des cours dacilement reconduits. Les animaux nés à l'automne se valorisent à des prix interessants. Laitonnes: l'offre est importante et la demande est sélective, il faut faire quelques concessions tarifaires, malgré tout la vente est quasi-totale.
Bourg en Bresse : Moins d'apports, vente mauvaise, cours difficilement reconduits.

Veaux d'élevage SANCOINS

21 avril

Amenés 76.
Vente calme, toutes catégories. Baisse des cours pour les charolais.
A la pièce : **Veaux** Charolais mâles légers 215,00-300,00-265,00 (-10,00); lourds 300,00-365,00-335,00 (-10,00); conformation supérieure 365,00-415,00-390,00 (-10,00); Charolaises femelles légères 185,00-245,00-215,00 (-10,00); lourdes 245,00-320,00-305,00 (-10,00); conformation supérieure 320,00-380,00-355,00 (-10,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 225,00-295,00-265,00 (=); lourds 295,00-350,00-335,00 (=); conformation supérieure 350,00-405,00-380,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 205,00-250,00-225,00 (=); lourdes 250,00-315,00-305,00 (=); conformation supérieure 315,00-370,00-345,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Saint Christophe en Brionnais

21 avril

Amenés 674 broutards et 486 bovins maigres.
En broutards, vente active. Meilleure demande notamment pour les animaux herbagers qui commencent à sortir. En bovins maigres, effectifs importants et demande toujours soutenue. Cours reconduits, malgré une légère diminution de la qualité.
A la pièce : **Broutards** mâles moins de 200 kg 600,00-640,00; 200-250 kg 580,00-720,00; 250-300 kg 680,00-810,00; 300-350 kg 760,00-930,00; 350-400 kg 890,00-1110,00; 400-450 kg 820,00-1050,00; 450-500 kg 1000,00-1220,00; plus de 500 kg inc. **Génisses laitonnes** moins de 220 kg 390,00-570,00; 220-300 kg 420,00-760,00; plus de 300 kg 570,00-950,00. **Taurillons** moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. **Génisses** moins de 400 kg 12-24 mois 560,00-750,00; 400-450 kg 12-24 mois 830,00-1290,00; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 700,00-1090,00-977,00. **Vaches** moins de 5 ans 570,00-1650,00-1005,00; 5-10 ans 570,00-1590,00-1075,00; plus de 10 ans 600,00-1320,00-938,00; suitées 1070,00-1690,00-1285,00. **Châtrons** inc.
Au kg vif : **Broutards** mâles moins de 200 kg U 3,11-3,48; R inc.; 200-250 kg U 3,00-3,05; R 2,60-3,00; 250-300 kg U 2,60-2,93; R 2,38-2,60; 300-350 kg U 2,53-2,79; R 2,24-2,53; 350-400 kg U 2,38-2,82; R 2,20-2,38; 400-450 kg U 2,25-2,48; R 2,00-2,25; 450-500 kg U 2,30-2,53; R 2,24-2,30; plus de 500 kg U inc.; R inc. **Génisses laitonnes** moins de 220 kg U 2,37-2,71; R 2,03-2,37; 220-300 kg U 2,50-3,29; R 2,04-2,50; plus de 300 kg U 2,24-2,48; R 1,98-2,24. **Taurillons** moins de 300 kg U inc.; 300-400 kg U inc.; 400-450 kg U inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg U inc.; plus de 600 kg U inc. **Génisses** 400-450 kg 12-24 mois U 2,05-2,93; R 1,87-2,05; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,78-2,41. **Vaches** moins de 5 ans U 1,40-2,33; 5-10 ans U 1,55-2,50; plus de 10 ans U 1,31-1,77; suitées U inc. **Châtrons** U inc.
Au kg net : **Génisses** moins de 400 kg 12-24 mois U 1,94-2,17; R 1,84-1,94.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 26 avril

Ovins:90	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Agneaux gras	90-135	2,00-2,46
Brebis	13-90	0,28-0,98

Vente active, tarifs facilement reconduits.
Prochain marché : 10 mai

MOULINS ENGILBERT Sicafome 19 avril

Amenés 525 - Apports de saison 99%
Agneaux: l'offre s'intensifie doucement au fur et à mesure que la saison s'avance. Les transactions sont plus lentes et il a fallu réajuster les tarifs élevés enregistrés lors du marché précédent. **Brebis**: la demande est régulière, mais les cours plafonnent. **Béliers:** cours inchangés - Remise fidélité 2009: les éleveurs doivent impérativement renvoyer leur demande 2009 avant le 15/05

	E	**U**	**R**	**O**
Brebis	-	0,95 à 1,10 (60 à 92€)	0,60 à 0,95 (40 à 61€)	0,26 à 0,60 (14 à 35 €)
Béliers: 78 à 107 € - Chèvres: 15 à 30 € - Boucs: 20 à 35 €				
Agneaux gras 38 à 44 kg (92 à 114 €)	-	-	-	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (95 à 127 €)	-	-	-	-
Agneaux gras + 50 kg (96 à 132 €)	-	2,15 à 2,47	1,90 à 2,19	-
Agneaux laitons -38 kg (79 à 112 €)	2,95 à 3,20	2,70 à 2,95	2,40 à 2,70	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (108 à 131 €)	2,95 à 3,02	2,60 à 2,95	-	-
Agneaux laitons + 44 kg (120 à 138 €)	-	2,53 à 2,81	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 189 - **Brebis**: 79 - **Béliers**: 7 - **Caprins**: 5
Prochain marché le 03 mai 2010 (pesée 7h00, vente 9h00) Tél. 03 86 84 28 75 - Fax. 03 86 84 31 88.
www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 21 avril

Amenés 460, dont 168 agneaux, 32 agneaux d'embouche, 233 brebis et 14 béliers.
Commerce facile en agneaux en raison de la faiblesse de l'offre, hausse des cours. Vente plus difficile en brebis avec légère baisse des prix.
A la pièce : **Brebis** suitées 80,00-120,00-100,00. **Béliers de réforme** 73,00-115,00-90,00 (=). **Agneaux** d'embouche 53,00-73,00-63,00 (=).
Au kg : **Agneaux laitons** 16-19 kg U 5,75-6,10-5,90 (+0,10); R 5,55-5,90-5,75 (+0,10); 19-22 kg U 5,45-5,85-5,75 (+0,10); R 5,20-5,60-5,45 (+0,10); plus de 22 kg U 4,65-5,00-4,90 (+0,05); R 4,50-4,90-4,80 (+0,05). **Brebis de réforme** moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,30-2,40-2,35 (-0,05); R 1,81-1,95-1,89 (-0,05); O 1,45-1,59-1,56 (-0,05).

Viande porcine

PLÉRIN Marché du porc Breton
Amenés 54 317. Vendus au classement de 1,104 à 1,141 € soit une cotation : Base 56 TMP : 1,120 euro (+0,046) Base 56 TMP + charte qualité T : 1,140 euro.

INDICEporcelet

Du 12 au 16 avril
Prix à 25kg: 1,739 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 29,289
Du 19 au 23 avril
Prix à 25kg: 1,755 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 29,579

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 26 au 22 avril

Bretagne : 1,27 (-0,03)
Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes : 1,23 (=)
Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes : 1,20 (+0,01)
Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse : 1,20 (+0,01)
Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin-Aquitaine : 1,24 (+0,01)
RÉFÉRENCE NATIONALE : 1,23 (=)

PORCINS Sancoins 21 avril

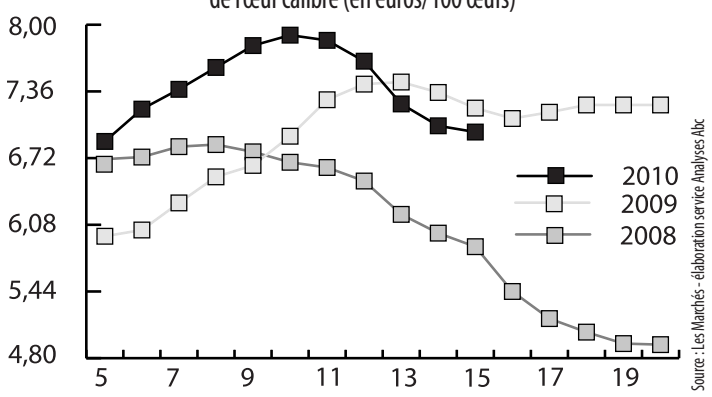
Amenés : non communiqués. Légère hausse des tarifs pour les coches de réforme.
Au kg net : **Porcs charcutiers** 1,03-1,40. **Coches de réforme** 0,67-0,91.

Œufs - Produits laitiers

Œufs: un marché toujours stable à baissier

Comme tous les ans, l'heure est au tassement des cours des œufs, qu'ils soient destinés à l'industrie ou à la consommation. En calibré, la demande des ménages est peu soutenue, incitant les détaillants à la prudence. Et cela d'autant plus que la majorité des collectivités sont fermées pour les vacances de Pâques. Toutefois, les volumes disponibles sont tout à fait suffisants mais pas trop abondants, ce qui ne pèse que légèrement sur les cours. En industrie, les difficultés de revalorisation des ovoproduits continuent à freiner les échanges. Les entreprises d'ovoproduits maintiennent leur pression sur les cours. Toutefois, les offres sont moins larges qu'en début de mois, et les cours se replient de façon plus mesurée.

Évolution de la TNO (Tendance Nationale Officieuse) de l'œuf calibré (en euros/100 œufs)



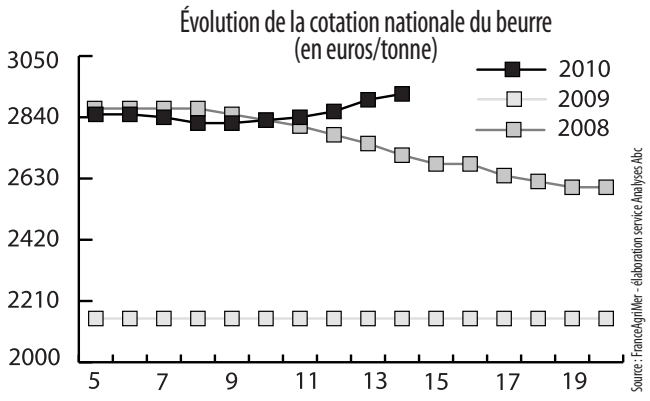
L.-A.L. (Analyses Abc)

Produits laitiers: les échanges dépendent de la reprise

La relance économique semble en cours au vu du retour de la demande mondiale en produits laitiers. En effet, en 2009 les exportations européennes de beurre avaient marqué le pas. La Russie, notre premier client, avait restreint ses achats de 8 % par rapport à 2008, et le Maroc et l'Algérie les avaient diminué de près de 50 %. Mais ces derniers mois, la demande russe, maghrébine et du Moyen-Orient se ressaisit. Cependant, en Europe, la collecte est médiocre. L'offre fait défaut, et dans ce contexte, les prix du beurre grimpent. Alors que la production néo-zélandaise devrait diminuer cette année, les opérateurs s'attendent à des tensions sur les marchés. Le cours du beurre ne devrait donc pas s'orienter à la baisse avant longtemps.

V.P. (Analyses Abc)

Évolution de la cotation nationale du beurre (en euros/tonne)



Des professionnels à votre service

Camérail ELEVAGE
06 73 69 80 21
SAV de proximité
Matériel de Qualité
Fabriqué en France
Caméra Zoom sur Tourelle Liaison CPL + E-PC — 4 000 €HT — Prix imbattables sur rail !
Caméra Zoom sur Tourelle Liaison Wifi 500 m + E-PC — 4 200 €HT — Jusqu'au 31 mai
AGILOR 0 % 3 campagnes

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

En bref

Marché du porc breton: prix à la hausse en avril

Le prix du porc a gagné 6 centimes sur la dernière semaine commerciale à Plérin. A 1,134 euro le kilo, le prix du porc enregistre une hausse ininterrompue depuis le début du mois d'avril qui contraste avec le début de l'année 2010 et surtout avec 2009 qui avait vu un recul de 8% en France. L'institut du porc estime que le prix moyen en 2010 devrait être comparable à celui de 2009.

Viandes de porc : hausse de 8% des exportations allemandes en 2009

Les exportations de viandes de porc d'Allemagne ont augmenté de 8% en 2009. Avec 1,5 million de tonnes exportées, dont 1,3 million à destination des pays européens, l'Allemagne conforte sa place de premier exportateur de l'Union Européenne.

Analyse du marché des Productions animales

INDICATEURS DE PRIX
Kg viande/hab
Repas en RHF/hab

Œufs: une filière à deux vitesses

Difficile pour la filière œuf de tirer un bilan tout à fait positif de son commerce. Si l'année 2010 se veut pour le moment dynamique pour les professionnels de l'œuf coquille, elle est loin d'être faste pour les industriels.

A 6,97 euros les 100 œufs la semaine dernière, la Tendance nationale officieuse (TNO) de l'œuf calibré reste orientée à la baisse. Une tendance des plus traditionnelles, l'après Pâques étant synonyme de faible activité. Malgré tout, depuis janvier, l'heure est à une bonne rémunération des élevages français. Tout d'abord, les coûts de production sont contenus. Selon l'Itavi, l'indice du coût des matières premières entrant dans l'alimentation des poules pondeuses continue à se replier, s'installant à 120,60 en mars contre 121,56 en janvier (base 100 en janvier 2006). Ensuite, la TNO calibré s'est installée en moyenne à 7,35 euros les 100 œufs en cumul de janvier à la mi-avril, soit 8,6 % de mieux en un an.

Cette fermeté est surtout liée à une baisse marquée de la production européenne, suite à la mutation des systèmes de production allemands depuis le 1er janvier 2010. Cette application anticipée de la réglementation européenne sur le bien-être animal a sensiblement réduit les volumes, alors même que les autres bassins de production (France, Espagne) affichaient une offre en repli. Dans le même temps, la consommation est restée soutenue partout en Europe, les ménages continuant à plébisciter cette source de protéine bon marché. Néanmoins, la deuxième partie de l'année ne pourrait pas être aussi dynamique. Depuis janvier, l'heure serait à la hausse des mises en place de poulettes, en France mais aussi en Espagne. Sans oublier un retour progressif de l'offre allemande. Ainsi une augmentation de la production est-elle envisagée au second semestre 2010. S'il est possible que la consommation continue à progresser, nul ne peut garantir qu'elle absorbera l'ensemble des volumes disponibles. Une stabilisation des cours, voire un tassement ne sont donc pas à exclure.

Un d but d?ann e des plus mitig s pour l?industrie

Si la santé économique de l'amont s'améliore, celle des industriels ne cesse de se dégrader. Il faut dire que le contexte commercial est loin d'être similaire. La faiblesse de l'offre est le seul point commun, d'où des tarifs là aussi en nette progression. La TNO de l'œuf destiné à l'industrie s'est s'installée à 0,998 euro le kilo en moyenne depuis janvier, soit 18 % de plus que l'an dernier à la même époque. Or, en aval, il est toujours aussi difficile de revaloriser les prix des ovoproduits. Côté demande, la tendance est à un tassement des besoins chez les utilisateurs d'ovoproduits. Ces derniers paient les effets de la morosité ambiante, les ménages délaissant les plats préparés pour faire un petit retour "à la cuisine". Sans oublier la pression constante de la grande distribution de proposer des prix toujours plus bas pour s'assurer une bonne fréquentation de leurs magasins.

Rien de mieux n'est à signaler à l'export. Les ovoproduits perdent du terrain au profit des autres grandes puissances internationales, à commencer par les Etats-Unis. Il faut dire que la parité euro/dollar ne nous est pas favorable, tandis que notre origine manque sérieusement de compétitivité. Une tendance qui ne devrait pas aller en s'améliorant. Si une petite pause peut avoir lieu à court terme, du fait de la hausse de la production, l'approche de 2012 laisse entrevoir une baisse significative des volumes européens, et par conséquent, un coût plus important de la matière première.

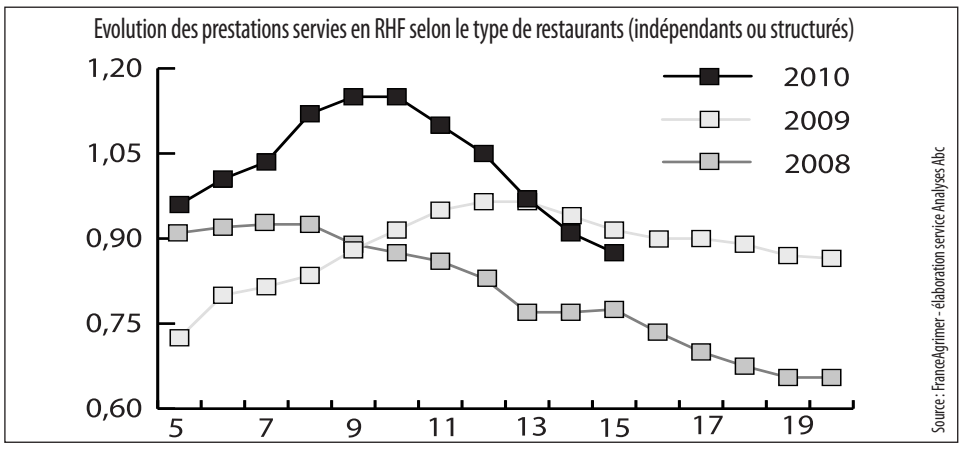
L.-A.L. (Analyses Abc)

Evolution des exportations françaises d'œufs et d'ovoproduits

	2009	Var. 2009/2008
Œufs coquilles		
Valeur (en 1.000 euros)	46 212	+9,7 %
Ovoproduits alimentaires		
Valeur (en 1.000 euros)	85 577	-8,9 %
Volume (en tonne équi. coquille)	78 683	-40 %
Total ovoproduits		
Valeur (en 1.000 euros)	88 555	-9,0 %
Volume (en tonne équi. coquille)	88 080	-5,6 %

Source : Itavi - élaboration service Analyses Abc

Evolution des prestations servies en RHF selon le type de restaurants (indépendants ou structurés)



Matériel

Tracteur

07 - Vds Deutz Agrofarm 420 90CH 150H clim avec chargeur faucheux Vario 80 45000 euros, sans chargeur 40000 euros
✆ **06 86 88 00 54**

07 - Vds tracteur MF 6255 4 RM 100 CV 2002 7900H BE rel av cab clim siège pneum 4 pneus 20% usure
✆ **06 77 61 08 88**

21 - RECHERCHE pneus tracteur occasion 13 x 6 x 24 et 16 x 9 x 34. (1704)
✆ **03 80 97 10 76**

38 - NH TM 135, 5986 h, année 09/11/2001.
✆ **04 74 58 78 04**
20 h 30

54 - Vends John Deere 7930 TLS 900H, état neuf, pneus AR neufs août 2007, releva avant.
✆ **06 88 41 45 55**

70 - Vds tracteur John Deer 6820 de 2002, 4850 HRS, boite auto power,cabine suspendue,clim,pont avant suspendu,HMS II,prix 42.000 euros.
✆ **06 88 13 56 08**

Travail sol

07 - Achète Cover Crop 24 ou 28 disques traîné ou porté ancien modèle - Vds cellule grain démonté 1 godet 2M
✆ **04 75 33 04 51 HR**

38 - Vds herse 5 m repli hydrau at. auto betonneuse 450 l att. tract chisel 5 dents BE.
✆ **04 74 80 01 96 HR**



38 - Vends cultilabour Kuhn, 3 m, relevage arrière, servi 500 hectares : 5900 E.
✆ **06 09 90 23 12**

38 - vds planteuse maïs 4 rangs Monosem, semoir à blé 15 rangs Sulki, 1 cultivateur 11 dents, 1 cultipacker 2 m, 1 herse 4 m.
✆ **04 74 33 03 94**
ou 06 82 23 73 20

55 - Cherche charrue semi-portée Grégoire & Besson pour pièces (crémaillère retournement).
✆ **06 84 04 93 88**

Récolte

01 - Vds round baller Greenland année 2000 ch. variable tbé prix à débattre
✆ **06.77.74.29.63**

07 - Vds andaineur GA 280 px 300 euros + faneuse GF 4201 px 1800 euros (4 toupies, repliage hydraulique)
✆ **06 14 66 35 95**

18 - Vds moissonneuse-batteuse Fiat 112, année 1981, coupe colza, plateau pour tournesol, prix à débattre.
✆ **02.48.64.01.16.**

21 - VENDS MB MF 34, 1 490 H, moteur, clim., pneus 800, broyeur, chariot + coupe 5.60 m., scie colza, excellent état, année 1996, prix: 39 000 € (160A)
✆ **06 08 25 63 65**

21 - VENDS presses balles rondes NH 5880, - faucheuse Vicon traînée, - faneur andaineur, - tracteur Fiat 666 DT avec chargeur 6 000 H, - charrue Huard 6 corps 1991. (170B)
✆ **03 80 93 24 13**
après 19 h

21 - VENDS MB Claas Mercator 50, 3.20 m. Mercedes TBE entièrement révisée roulements + courroies neufs, 2 100 H, 3 100 € (1702)
✆ **03 80 75 90 20**

26 - VDS Faugneuse Supérior Dent section mobile largQe-travail 1,67 1,82 prix 500e bon état
✆ **04 75 21 52 85 (HR)**

39 - Vds faucheuse Claas Disco 3050 année 2004 t.b.é
✆ **03 84 51 47 95**

58 - VENDS faucheuse conditionneuse Kuhn FC 243, TBE. (1602)
✆ **03 86 25 03 91 HR**

69 - Vds Kemper 125 1980 3800 euros et Fella 125 1985 4200 euros, les 2 en TBE double essieu et révisés.
✆ **06 21 07 20 93**

71 - Eleveur vend faucheuse conditionneuse John Deere 328, suspension azote, BE, 2001.
✆ **03 85 54 59 77 HR**

89 - VENDS presse à balles rondes NH 865, prix à débattre. (1608)
✆ **03 86 74 51 16**

89 - Cause retraite VENDS presse JD 590, pick up, 1.80 m., TBE, révisée, prix: 9 000 €. (1708)
✆ **06 85 40 30 08**
03 86 32 13 37

89 - VENDS faneuse Fella 680 D hydro 2 600 €, - cover crop Razol 28 disques 2000 €, - chargeur Mailleux 4085, 1 600 €. (1714)
✆ **06 32 52 28 39**

Traitement

58 - VENDS pulvé Quad trainé, - pulvé Hardi 12 m., moteur 5.5 ch. (16VB1)
✆ **06 75 86 52 20**

Arbo-viti

07 - VDS calibreuse abricots Calibrex 2 couloirs monte charge très bon état prix: 5000 euros
✆ **04 75 06 88 01**

71 - Vds 2 groupes traitement Solo moteur hydraulique montage enjambeur jamais servi, possibilité vente à l'unité.
✆ **03 85 35 85 69**
ou 06 07 60 80 18
heures repas

Epandage

89 - VENDS épandeur fumier 1999, - arroseuse Hardy 2 400 l., - vibro 5.10 m., - cover crop 28 disques X. (1706)
✆ **03 86 75 28 05**

Irrigation

26 - VDS Enrouleur Irrifrance fixe 83x350 Tuyau Alu 70 Bancilhon T
✆ **04 75 47 00 32 (HR)**

Forestier

38 - Vds gyro broyeur forestier grenier franco, TBE 3800 euros.
✆ **06 82 75 11 03**

Cave

84 - 84-Vds cuve 100 HL FABBRI macération pelliculaire, auto-vidante, inox thermorégulée, an 99 - prix à débattre
✆ **06 63 34 94 84**

Trav. publics

71 - Ag. vd pel. Poclain 90 che. 2 G, TBE, 11.000 E, liv. pos., god. TR-Apéze 75 Pocl. 800 E.
✆ **03 85 84 79 60**
ou 06 69 28 37 93

Agri. divers

01 - Vds Ford 8100, 2RM, 5200 hrs, 5000 euros ; Laverda 3790, 4RM, coupe 4m20 cueilleurs 5 rangs 6000 Hrs 5500 euros ; balayeuse neuve 1m60 px 1500 euros marque Suire
✆ **06.61.21.68.78**

07 - AV faucheuse rot. 4 ass bcs épandeur engrais Bogballe 225 le tout bon état de marche
✆ **06 23 72 73 93**

07 - Vds cause retraite tracteur Case IH MX 120 3000H rel avant power 40km prix à débattre, trac Case 956 4 roues motrices vibro 5,25 Cover Crop 28 disques V
✆ **06 81 43 15 95**

18 - Vds déchaumeur Rabewerk, 4 m ; bascule de circuit Avery, 100 kg.
✆ **Tél. 06.07.15.39.28**

21 - RECHERCHE presses moyenne densité, - semoirs Pneumasem Nodet, - tracteurs 4 RM Massey ou JD. (170E)
✆ **06 73 80 16 97**

26 - VDS Piquets Galva H1,20 diam0,32 Prix 0,90 euros + Dif DE SO2 avec bouteille prix 400 euros
✆ **06 09 87 06 19**

RECHERCHE
pour tracteur MF 820
1 soufflante
Tel. 03 86 38 97 09

26 - VDS Remorque bras polybenne 3000 euros Scrapette niveleuse hydro broyeur Horiz 2m20 2jeux cuillère et Y neufs Rem Alma 5T plat bascul hydrol avec Rall fourrage 1000euros
✆ **06 68 98 15 58**

26 - VDS Herse rotative 2m50 Rouleau Packer 2m50 Vibro Konskild 3m Gyrobroy 1m80 5 ventilat diam0m50 Elev 2 turbine pale 1m25 débit 40000m3/h
✆ **06 68 98 15 58**

26 - VDS Sémoir maïs 4rg et 1640 + chargeur mailleux moteur à refaire
✆ **06 17 53 87 96**
(pour sémoir)
et 06 80 84 91 70

38 - Vd faucheuse RHAU 5 assiettes ; tracteur Someca 40 ; tracteur Soméca 670 en état de marche, prix à débattre.
✆ **06 80 71 00 53**

38 - Vds cause cessation lait, transfert étable diam. 50 Westfalia pompe RPS 1200 3 postes autopul C arrêt fixe de traite, tank à lait Japy 1200 l, presse MD IH 435 D avec groupeur, le tout TBE.
✆ **04 76 34 63 56 HR**

70 - Vds TBE CEMA 4,5T; BRIMONT 12T; GILIBERT ELEV 7T; HERSE KHUN 4M; VIS SUR CHARIOT MERATH O 200 LG 17M PRISE DE FORCE; SILO GRILLAGE SUR PIED 120 QX; JUMELAGE 16-9-34 ET 20-8-38; COVER CROP 28D.
✆ **Tél. 03.84.70.02.77**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

71 - Vends roues étroites + voile 12,4R46, état neuf, 1.600 E, chisel Ebra 4,5 m + herse éco Mulch B.E., 2.500 E.
✆ **06 17 91 33 32**

89 - RECHERCHE pour tracto Case 580 K, moteur Cummins et pièces. (17VB1)
✆ **03 86 66 28 48 HR**

Elevage

03 - Vd parc mobile ovin couloir 5 port ac 16 claies acier + 23 bois + rateliers. Tél.
✆ **04 70 47 21 19**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds Ford escort break TD 176000 km 1997 TBe kit frein ar neuf b. de toit 2000 E.
✆ **06 08 10 12 32**
ou 04 76 64 11 62

58 - VENDS bétaillère Renault JP 13, 1982, 500 000 kms, mine OK, 30/11/10. (170C)
✆ **06 21 05 32 58**

63 - AV camion Premium 240 CV 16,5T AN97 220000 km 26.000euros HT pneus neufs car. BE, caisse 6,80 m av 2 sép.
✆ **06 07 53 88 13**

70 - Vends J9 DIESEL, bétaillère 107000KM bon état CT OK.
✆ **03 84 94 82 74**
ou 06 08 72 63 71

71 - Vds Nissan Navara, pick-up, 2007, 61.000 km, TVA récup., 15.000 E H.T.
✆ **06 24 53 09 01**
ou 03 85 79 80 30

Tourisme

38 - Vds C4 Citröen Picasso année 2008, diesel 34000 kms, pack ambiance, pack urbain, limiteur et régulateur de vitesse, anti-brouillard, tablettes arrière, gris fer, prix : 17500 euros.
✆ **04 76 36 22 72**

Achat-Vente

Récolte

21 - RECHERCHE foin sur pied ou pension pour 30 génisses 2 ans sur le dép. 21 et limitrophe. (1612)
✆ **06 86 77 00 93**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91.**
ou 06.86.08.38.02

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

18 - Vends foin de prairie naturelle ou artificielle, enrubannage, récolte 2010, possibilité de transport. Jasset Robert.
✆ **Tél. 02.48.74.55.94**
ou 06.80.33.01.14.

55 - Cause reprise vds presse Claas variant 180 6000 bottes faneuse Kuhn GF 4201 MH le tout très bon état.
✆ **06 87 41 14 02**
ou 06 77 20 70 68

58 - VENDS paille bottes rectangulaires 120 x 70 x 240 sous abri. Départ ou rendu. (1607)
✆ **03 86 22 64 29**

Bât. Pro.

38 - Vends charpente métallique-hangar prefab avec ferme métallique + poutrelles bois panneaux aciers laqués ensemble bon état 140 m2 L=16,6 l=8,4 h=3,8 à démonter sur place Eybens-disponible juin/juillet 2010. Prix net enlevé : 5000 E.
✆ **04 76 18 00 50**
06 73 97 46 16

Propriété

21 - DIJON, résidence «Les Champs Perdrix», vu imprenable sur Dijon et Talant, bel appt, 75 m2, très lumineux, 12è/12 étage, 2 chambres, (poss. 3), séj/sal., cuis., salle de bains, wc, nbrx rangs., park. en s/sol, cave, ts comm., écoles, bus, cabinets médicaux, 86 000 € A visiter. (1613)
✆ **03 80 41 61 10**

21 - VENDS cinq DPU. (1712)
✆ **06 85 35 85 51**

38 - Vends DPU.
✆ **04 76 64 26 33 HR**

Terrain

45 - Limite 58, 9 ha, très bien situé proche de l'A77 et N7, 500 m. du gros bourg. Libre à la vente. (1713)
✆ **03 86 58 38 40**

Location

Autre

21 - LOUE maison (2 chambres) pour 5 personnes en Bretagne Côte d'Armor proximité mer promo 200 € la semaine avril - mai - juin - septembre. 350 € la semaine juillet et août. (150G)
✆ **06 81 16 07 71**

25 - HAUT DOUBS loue gite tout confort 4/5 pers. proche Suisse prix selon saison.
✆ **03 81 43 55 20**

Offre

Emploi

10 - RECHERCHE salarié agricole polyvalent 2 jours par semaine, exploitation céréales. (1711)
✆ **06 08 06 56 73**

21 - VAL de SAONE CHERCHE chauffeur pour moisson du 15 juin au 31 août, permis B. (1519)
✆ **06 86 00 02 01**

71 - Important élevage caprin (71) recrute en CDI trayeur animalier. Contact@chevres.com
✆ **03 85 34 84 78**

89 - Exploitation laitière Tonnerroise RECHERCHE ouvrier agricole sérieux et motivé. (1609)
✆ **03 86 55 29 66**

Service

38 - ETA recherche ensilage herbe et maïs, moissons céréales et maïs.
✆ **04 74 88 05 85**

89 - RECHERCHE battage céréales Puisaye - Forterre + 89 et 58 (1507)
✆ **06 38 86 31 00**

Achat-Vente

Divers

07 - Achète Holder AM2 ou autre Holder entier pour la pièce
✆ **04 74 87 06 45 HR**

21 - CHERCHE entreprise pour moissonner 82 ha d'orge, blé, colza dans les Hautes Côtes de Nuits St Georges. (1705)
✆ **03 80 61 44 15**

25 - VDS machine à traire + pots à lait + autochargeuse + souffleur.
✆ **04 50 72 20 72**

38 - Cause arrêt irrigation vds 1 groupe moto-pompe complet moteur + pompe + sécurité + aspiration de 4400 h en très bon état 3200 E ; 1 enrouleur Irrifrance 100/280 pneuride en TBE : 2900 E ; 1 godet de tracto pelle 3 cx en 800.
✆ **06 82 94 51 47**

38 - Vds planteuse à maïs et tournesol + ferti + antilimace armoire phyto + tonneau à eau 1200 l bas prix.
✆ **04 74 92 73 10 HR -**
06 80 85 11 84

38 - Vds cause maladie tracteur Renault 461, charrue bisoc, cultivateur semoir et broyeur à grains, faucheuse à tambours, remorque 4 roues 50 tonnes de bois à débiter.
✆ **04 74 28 32 62 HR**

42 - Vds vaches limousines avec ou sans leur veau + mat. arross. enroul. 63, 180 m, pompe + tuy
✆ **06.81.31.07.42**

71 - A l'approche de la Fête des mères et de la Fête des pères, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service d'un département». L'ouvrage est indispensable pour mieux comprendre ce qui a permis aux hommes de la terre de relever tous les défis qui leur ont été soumis. Un précieux ouvrage de 416 pages qui recèle près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions du département. Un vibrant hommage aux agriculteurs de la Saône-et-Loire. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

84 - 30-Vds andaineurs 3 et 4 m, Covercrops 20-24-28-30-32-40 disques, décompacteur 6 d., charrues non-stop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,50 m-3 m-4 m
✆ **04 66 24 26 11**

84 - 07-Vds lot poteaux 6 m, fer galvanisé, type PTT + lot piquets pin traité 3 m, diam. 10, au plus offrant
✆ **06 09 92 34 93**

Animaux

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 10 à 20 mois et 1 vache suitée . Elevage inscrit indem d'IBR, livraison possible
✆ **06.77.19.11.44.**
ou 04.74.24.53.28. soir

VENDREDI 7 MAI 2010
A St Christophe en Brionnais
Le Cadran Brionnais
vous propose sa
Foire aux animaux maigres culards et épais
Entrée : 7h et vente au cadran 9h
Renseignements au :
03 85 25 99 00

01 - Vds femelles 1 mois Holst rouge et noire Canadienne
✆ **04.74.30.95.59.**
ou 06.08.89.30.88

01 - Vds taureaux reproducteurs Charolais au choix 4 ans 5ans 6 ans
✆ **03.85.51.81.47.**
ou 06.08.40.00.22

03 - Elevage LENA VENDS taureaux limousins 20 mois et génisses 18 mois. Urcay - Allier (1411)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vds TB taureaux charolais, HBC, BO, 4 de 2 ans, 6 de 12 mois, IBR A. Gayon Serge.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39.**
Port. 06.86.76.81.23.

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré, nombreux d'origine vêlages faciles, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **Tél. 02.48.56.21.49**
ou 06.81.38.47.12.

18 - Vds génisses charolaises, 2 ans, HBC, saillie par taureaux vêlages faciles. Gayon Serge.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39.**
Port. 06.86.76.81.23.

18 - A vendre cause retraite, 20 génisses charolais, 30 mois, pleines, vêlage oct-nov ; veaux de boucherie, élevés sous la mère. Toutes garanties sanitaires, élev. indem IBR. Jasset Robert.
✆

21 - Elevage charolais BAUDOT - Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux, adultes, taureaux de 2 ans et 1 an) et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent. (120G)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

21 - Elevage HB Limousin VENDS vaches suitées repro. 18 mois. Levoyet 21410 Pralon (1306)
✆ **03 80 23 68 04**
06 59 53 17 73

21 - Pédicure bovins écornage de père en fils depuis 1968. EARL Cunin se déplace sur dép. 01 - 03 - 21 - 25 - 58 - 70 - 71 - 89. (140A)
✆ **06 17 49 08 63**

RECENSEMENT AGRICOLE

La Draaf de Bourgogne recherche des enquêteurs dans le Beaunois, le Chablisien, l'Avallonnais, le Nord-Morvan, autour de Clamecy et de Montigny-sur-Aube.

Objectif : Collecte des informations auprès des exploitations agricoles par saisie directe sur ordinateur portable

Profil :
Disponibilité sur la période octobre 2010 à février 2011
Connaissance du milieu agricole
Goût du relationnel
Rigueur et sens de l'organisation
Permis de conduire et véhicule requis

Conditions d'exercice :
Fourniture d'un ordinateur portable et formation assurée
Rémunération au questionnaire intégrant la charge de travail et le déplacement
Zone d'intervention en général proche du lieu d'habitation

Cette mission conviendrait à un conjoint d'exploitant ou à un(e) retraité (e) de l'agriculture.

Dépôt des candidatures (lettre de motivation et CV):
courriel: ra2010.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr
Date limite de dépôt des candidatures: 15 mai 2010

Les offres d'emploi de l'APECITA

AK002253 - SECTEUR MONTBELIARD
CONDUCTEUR DE TRAVAUX ESPACES VERTS H/F
Pour entreprise en Espaces Verts (env. 30 salariés) qui aménage les espaces extérieurs environnant les bâtiments publics et privés, réalise des parcs et jardins, des terrains de sports et des golfs. Missions : rattaché au Directeur, en collaboration avec Bureau d'Etudes, prendra en charge les dossiers d'études : élaboration budget prévisionnel, mise en place, réalisation et suivi chantiers et du budget, relation avec clientèle, participation aux réunions de chantier, gestion équipes. Formation en adéquation avec poste. Compétences en maçonnerie paysagère, jardinage, végétaux. Expérience souhaitée. Qualités relationnelles, de management. Connaissances informatiques (Excel). Poste à pourvoir immédiatement. CDI. Salaire à débattre : fixe + prime + voiture de fonction + téléphone. Statut cadre.

AK003084 - COTE D'OR
CONCEPTEUR DESSINATEUR EN PAYSAGE H/F
Pour entp. de paysage (40 pers). Missions : Chiffrage des appels d'offres, devis et études. Relation avec client, architecte maitre d'oeuvre. Assistance technique avec conducteur de travaux. BTSA Paysage + CS Assistant bureau d'étude avec exp. Bon talent de négociateur, esprit de synthèse et commercial. Capacité à assumer des responsabilités. CDI. Entrée dès accord. Véhicule.

AK003719 - FRANCHE COMTE
CHARGE DE MISSION ENVIRONNEMENT ET SANTE DU VEGETAL H/F
Pour organisme spécialisé sur questions de santé du végétal. Missions : Mettre en place, coordonner et assurer dispo de suivi Chrysomèle. Evaluat. des bilan. Format. sup agri ou environnement. Qualités relationnelles, aptitude à la com et animat. Expen gest. technique, adm et financière de programmes d'act. serait un+. Permis B. CDD 5 à 6 mois. Prolongat. poss.

AK003604 - EST DE LA FRANCE
TECHNICO-COMMERCIAL EN AGRICULTURE H/F
Acteur incontournable de nutrition animale dédiée à la fabrication à la ferme en production porcine. En s'appuyant sur une technicité reconnue de la structure, vous devez fidéliser et développer une clientèle existante de producteurs porcins. Forte personnalité commerciale ayant le sens du service, du conseil et de la conquête. Salaire à négocier suivant le profil.

AK003686 - BOURGOGNE
RECENSEURS AGRICOLES H/F
Pour administration. Mission : Collecte informations auprès des exploitants agricoles par saisie sur ordinateur portable. Zones : Brionnais, Mâconnais, Beaujolais, Bresse, Charolais, Clunysois, Beaunois, Chablisien, Avallonnais, Nord-Morvan, Clamecy et Montigny-sur-Aube. Connaissance milieu agricole. Goût du relationnel. Rigueur et organisation. Permis de conduire et véhicule requis. Cette mission pourrait convenir à un(e) conjoint(e) d'exploitant ou à un(e) retraité(e) de l'agriculture. Vacation d'octobre 2010 à février 2011. Fourniture d'un ordinateur portable et formation assurée. Rémunération au questionnaire intégrant la charge de travail et le déplacement. Zone d'intervention en général proche du lieu d'habitation.

AK003690 - HAUT RHIN
CHARGE DE MISSION ANIMATION - VALORISATION H/F
Pour asso. dans domaine de viticulture et agro-environnement. Missions : Contribution au déploiement de la structure. Développement des contacts et relations avec les partenaires. Aide aux montage de projets innovants. Animation. Communication. BAC+5/+8. Exp. en entreprise souhaitée. Goût pour la recherche et la technologie. Maîtrise anglais. Entrée immédiate. CDD 2 mois avec poss. CDI.

AK003676 - BAS-RHIN
CHARGE DE MISSIONS FILIERE FORET-BOIS H/F
Pour interprofession de filière forêt-bois alsacienne. Montage, réalisation et suivi d'études sur la mobilisation de la ressource, transport, sciage, bois construction et énergie,... Représentation de la structure. Information et communication. Ingénieur bois débutant ou BTS bois avec 2 ans d'exp. Polyvalence, autonomie. Permis B et voiture. CDD 6 mois puis CDI. Poste à pourvoir rapidement.

AK003761 - HAUTE-MARNE, AUBE, LORRAINE, FRANCHE-COMTÉ
COMMERCIAUX EN NUTRITION ANIMALE H/F
Pour société développant des produits naturels (alternative à l'agriculture conventionnelle). Vous serez en charge de promouvoir et de vendre auprès d'une clientèle d'agriculteurs, une gamme complète composée d'aliments du bétail, de minéraux et de produits nutritionnels, élaborés sur des composants naturels. De formation technique ou commerciale. Excellent sens commercial et relationnel. Connaissance de la vente auprès des agriculteurs. Entrée dès accord. CDI.

AK003770 - SAONE ET LOIRE
CAVISTE H/F
Pour hypermarché atypique et indépendant qui ouvre un cave climatisée de 120 m². Cette cave proposera à la vente au minimum 800 références de vins uniquement avec des vins de propriétaires. Missions : Conseils aux clients, prise de commande, tenue du rayon au quotidien (remplissage...), gestion des stocks et des achats, participation à l'évolution permanente du rayon (gammes, assortiments...), tout cela en relation avec le responsable de rayon liquide qui sera le supérieur hiérachique. Bonnes connaissances techniques du monde du vin. Passion de ce domaine indispensable et sens commercial développé. Diplôme associant le commerce et des connaissances vinicoles serait un plus mais pas indispensable. Dans tous les cas, les exigences vont de paire avec la qualité de l'offre proposée. CDI. Rémunération : 13ème mois + participation + intéressement.

AK003760 - ALSACE/LORRAINE ET FRANCE-COMTÉ
TECHNICO-COMMERCIAUX EN BATIMENTS AGRICOLES H/F
Pour PME spécialisée depuis son origine dans la charpente traditionnelle et la construction de bâtiments agricoles en bois. Vous aurez pour mission de vendre l'offre produits à une clientèle d'éleveurs/agriculteurs, de promouvoir le savoir faire de l'entreprise auprès de prescripteurs, d'animer et de coordonner l'appui et le fonctionnement d'un réseau local de sous traitants. De formation technique ou commerciale. Excellent sens commercial et relationnel. Connaissance de la vente auprès des agriculteurs. Entrée dès accord. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél : 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél : 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

21 - VENDS taureaux 2 ans, type viande, hivernés au pré. TGS. (150F)
✆ **03 80 90 86 75**
06 78 09 53 79

21 - VENDS taureau Holstein saillie UPRA, mère, 14 000 l. (1618)
✆ **03 80 47 89 30**

21 - VENDS génisses Blonde d'Aquitaine né de 12/09 à 05/10. (170A)
✆ **03 80 93 12 57 HR**

21 - VENDS cause cessation taureaux 5 ans, contrôle sanitaire OK. (1703)
✆ **03 80 29 73 25**
06 23 00 09 56

21 - VENDS 5 bonnes broutardes et vaches charolaises avec leurs veaux. (1701)
✆ **03 80 84 33 80**

21 - Elevage charolais inscrit VEND jeunes vaches suitées, TGS. (170F)
✆ **06 24 24 69 93**

23 - Gaec bovin allaitant limousin en diversification dans la vente directe cherche boucher pro motivé et polyvalent. Age : 25 à 30 ans.
✆ **06 81 33 16 11**

25 - VDS 2 males Abondance 1 an, 1 génisse Abondance portante + 1 vache Vosgienne agric. biologique.
✆ **03 81 96 58 97**

38 - AV. taureaux Red HL et noirs : kite-wisconcin-shottle- tout âge.
✆ **06 85 22 49 36**

39 - Vds jeunes vaches avec veaux, agneaux herbe, tout charolais, garantie sanitaire. M. Jonnier, Orch.
✆ **03 84 81 23 59**

42 - Vds mâles holsteins, tout âge, pères Million Baxter, Socrates, Calypso, mère 167 ISU et plus
✆ **06.75.87.28.13**

58 - VENDS jeunes vaches suitées (M. et F.) et inséminées, IBR A, FCO 1 et 8 OK, HBC ou non. GAEC Berger - Ternant (170D)
✆ **03 86 30 83 41**
ou 06 25 72 20 74

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny. (0818)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS taureau 4 ans, - veaux reproducteurs 15 mois, le tout HBC, FCO OK, IBR A. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (14VB2)
✆ **06 84 04 06 89**
03 86 84 23 63

58 - VENDS très bons veaux reproducteurs charolais et limousins, TGS, V 18. GAEC de Selins - Bazolles (1410)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - VENDS taureaux 16 mois HBC, IND IBR, livraison assurée. EARL de Beaumont - 58230 Alligny en Morvan (1522)
✆ **03 86 76 12 83**
06 70 34 71 84

58 - VENDS taureau Limousin 4 ans + veaux reproducteurs. (1523)
✆ **03 86 29 03 39**
06 81 04 68 24

58 - El. HBC VENDS taureaux: 1 de 7 ans, vêlage facile + 1 de 3 ans, - veaux reproducteurs. GAEC Marion -Luzy (15VB1)
✆ **03 86 30 11 55**
06 07 51 04 99

58 - VENDS gros veaux reproducteurs et 1 taureau 6 ans hivernés au pré, vêlage facile, HBC, TGS, IBR A. GAEC Pigoury (1606)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS monte terminée, bon taureau, vêlage facile, 5 ans, HBC, naisseur GAEC Gauthé, TGS. GAEC de Selins. (1611)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 55

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, TGS, très bonnes origines. Dessauny François - Decize. (17VB2)
✆ **03 86 25 42 77 HR -**
06 27 09 22 58

58 - VENDS 2 bons taureaux HBC 4 et 5 ans, IBR A, FCO OK. Lemoine Thierry - Villapourçon. (17VB3)
✆ **06 67 57 88 23**

69 - Vds 15 vaches charolaises vêlées + génisses 1 et 2 ans + veaux repro de 15 Ms - Elevage Grange - Savigny.
✆ **06 31 41 82 83**

71 - Vds T. B. taureaux charolais, 2 ans, hivernés au pré, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
✆ **03 85 24 24 96**
ou 06 07 57 55 40

71 - GIE Monts du Charolais propose en permanence reproducteurs M et F - vente aux enchères taureaux 18 mois le 24/09/10.
✆ **06 16 18 61 05**
ou 06 09 33 42 14

71 - Elevage HBC vend veaux 1 an, taureaux et génisses 2 ans repro. TGS, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
ou 06 89 90 35 44

71 - Vds taureaux charolais HBC 12 à 16 mois au pré, conformation équilibrée, facilité de naissance, TGS. Châtillon J.M. à Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vends taureaux repro. 15 mois, HBC. Gaec d'Azu, Griveaux/LHoste, 71230 St-Romain-sous-Gourdon.
✆ **03 85 57 11 59**

71 - Vds vaches normandes, prêtes ou fraîches de lait ; taureaux repro., HBC ; vaches suitées, ttes garanties. M. Bénas J.-Pierre.
✆ **03 85 50 27 49**
ou 06 87 41 16 23

71 - Elevage HBC vend 20 veaux repro. 1 an et vaches suitées, IBR A, TGS. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ **06 88 70 74 21**
ou 06 03 43 33 10
ou 03 85 79 55 59

71 - Vds charol. Génétic sans corne, 1 gros taureau élevage adulte + autres 2 ans, 18 mois, G.S. EARL Boiret à Palinges.
✆ **06 08 84 26 46**

71 - Elev. charol. HBC vd pour reprod. 1 lot de jeunes vaches 3 et 4 ans suitées, taureaux 2 ans, excel. origine. Dufraigne Jean, 71190 Mesvres.
✆ **/Fax 03 85 54 41 10**
H. repas

71 - Vds taureau HBC 2 ans, descendance Visib. + veaux 15 mois HBC. Bernigaud Jacky.
✆ **06 82 37 57 79**
ou 03 85 24 08 94

71 - Choix de repro. limousins inscrits, TBO, + mâle 15 mois fils Ondit + génisses prêtes.
✆ **06 86 83 84 64**
ou 06 60 86 64 60

88 - Vends reproducteurs Blond d'Aquitaine calmes écornés facilité vêlage, livraison, garantie sanitaire
✆ **06 12 85 67 49**

Ovin

88 - Vends 70 béliers plein air Suffolk Antenais et agneaux généotypes vac FCO agnelles.
✆ **06 33 39 72 39**

Porcin

89 - VENDS porcelets 25 kgs (1709)
✆ **03 86 34 21 55**
ou 06 75 10 33 56

Equin

15 - PENSION box 189euros herbage 120euros mixte 150euros/mois saillies tte race étalon PSA Noir + Palomino qualif endur.+ Pur Frison + débour. dressage + mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.
✆ **04 71 78 53 26**

21 - VENDS poulains, pouliches de selle de 2 ans dont plusieurs pies. (140B)
✆ **03 80 52 21 95**

89 - VENDS chevaux Haflinger dressés à l'attelage, mâles, femelles. (1710)
✆ **03 86 74 79 32**

Volaille-Lapin

21 - VENDS poules pondeuses élevées en plein air du 6 au 15 mai, prix de 1 à 10, 3.50 €, de 11 à 30, 3 €, de 31 à 50, 2.50 €, de 51 à 100, 2 €, + de 100, 1.25 €, Vente d'oeufs détail et semi gros. (130C)
✆ **03 80 34 31 19**
à Gevrey

Chien

21 - VENDS chiot Patou Mont. des Pyr., 4 mois, vac. (1615)
✆ **03 80 90 83 48**

25 - A RESERVER chiots Border Collies t.b. origine lof n∞250269200170594 né le 07/03/10 parents ind. tares occulaires visibles, travail bovins-ovins, conseils et dressage des jeunes chiens possible. A réserver 1 chien dressé né le 17/03/09. P. Jacquier, Fuans.
✆ **03 81 43 61 30**

57 - Vds bb Briards, parents Lof, pucés, vacc. mère 250269700106980, 600 euros.
✆ **06 48 24 22 81**

57 - Vds bb Briards, parents Lof, pucés, vacc. mère 250269700106980, 600 euros.
✆ **06 48 24 22 81**

57 - Vds bb Briards, parents Lof, pucés, vacc. mère 250269700106980, 600 euros.
✆ **06 48 24 22 81**

71 - Vends chiots Berger Allemand nés le 10.02.2010, n° mère 250269602211809.
✆ **06 83 13 82 29**

TERRES de BOURGOGNE
PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à TerresdeBourgogne **95 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**

Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à TerresdeBourgogne **185 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**

Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1058

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

**Cabinet Jacques Bret, Avocats,
62 rue de Bonnel 69003 Lyon**

**CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE DE CHENÔVE
SELARL de Médecins
au capital de 12.000 euros
Siège : 42 Boulevard Henri Bazin
21300 Chenôve
RCS Dijon 483 433 579**

L'assemblée générale réunie le 1er Mars 2010 a décidé :
-D'augmenter le capital social d'une somme d'un euro pour le porter à 12.001 euros par la création d'une part nouvelle d'un euro souscrite et libérée par compensation avec une créance du souscripteur sur la société.
-de modifier la dénomination sociale qui est devenue «PRISM - RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE»
-de modifier les statuts en conséquence.
-De nommer en qualité de cogérants à compter du 1er Mars 2010 :
. Monsieur André-Dominique Petit-Perrin, 4 Bis rue Lamartine 21000 Dijon
. Monsieur Michel Ecosse, 11 Bis rue Alexandre III 21000 Dijon
. Monsieur Alain Duchat, 14 rue du Coteau du Barry 21240 Talant
. Monsieur Jean-François Bénichoux, 19 rue du Palais 21000 Dijon
. Madame Sophie Cheynel Legat, 10 rue Sambin 21000 Dijon
. Monsieur Eric Drouot, 5 Rue des Bouchardées 21121 Fontaine Les Dijon
. Madame Valérie Lemaire, 13 Rue Prieur de la Côte d'Or 21000 Dijon
. Monsieur Alain Proy, 10 Rue du Chapeau Rouge 21000 Dijon
. Monsieur David Bernard, 1 Ter Place du Marronnier 21121 Daix.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
La gérance.

AL21172107

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL «Concept Volets Services» sous le sigle «CVS» au capital de 34000 euros.
Siège social: 8 impasse Pierre Lanvin 21000 Dijon
Objet : fabrication de volets roulants.
Durée:99 ans à compter de l'immatriculation au registre de commerce et des sociétés de Dijon.
Gérant :Mr Didier Ruiz demeurant 9 chemin de la combe Saint Joseph 21000 Dijon nommé pour une durée indéterminée.

AL21172112

Dénomination sociale: Thouviot Père et Fils
Siège: Ferme des Cras - Brazey Bas - 21430 Brazey en Morvan
Forme: Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital: 244 800 €
Objet: gestion et exploitation de biens agricoles.
Durée: 99 ans.
Apports en nature: des biens mobiliers pour un montant net de 244 800 €.
Gérant: Monsieur Thouviot Michel, demeurant Ferme des Cras - Brazey Bas - 21430 Brazey en Morvan.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, la gérance

AL21172115

Dénomination sociale: EARL Benoît Poillot
Siège: Place de la Liberté - 21210 Thoisy la Berchère.
Forme: Société civile
Capital: 178 200 €
Objet: gestion et exploitation de biens agricoles.
Durée: 99 ans
Apports en nature: des biens mobiliers pour un montant net de 178 200 €.
Gérant: Monsieur Poillot Benoît demeurant à Thoisy la Berchère pour une durée illimitée.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales.
Pour avis, la gérance.

AL21172116

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL POURRIER

SARL au capital de 35 000 €
Siège social : 22, rue d'Auxonne
21000 Dijon
483 840 757 RCS Dijon

Aux termes de l'AGE du 16 avril 2010, il a été décidé d'augmenter le capital social de 3 000 € par création de 300 nouvelles parts émises au prix de 26,667 € la part, soit avec une prime d'émission de 16,667 €, pour le porter de 35 000 € à 38 000 €.
En conséquence les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL21172111

ALFA-SPICE

Société à responsabilité limitée
au capital de 25.000 euros
Siège social : 12 rue Odebert
21000 Dijon
429 633 829 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 16 avril 2010, le capital a été augmenté en numéraire d'une somme de 8.750 euros pour être porté de 25.000 à 33.750 euros.
Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Les modifications seront effectuées auprès du greffe du tribunal de commerce de Dijon.

AL21172119

NON DISSOLUTION

SOCIÉTÉ BLANCHEDIS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1500 €
Siège social 13 Rue Gustave Eiffel
21200 Beaune
Numéro RCS Dijon 484 609 888

Aux termes d'une délibération en date du 12 Avril 2010, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L.223-42 du code du commerce.
Pour avis
Le gérant

AL21172106

TRANSFERT DE SIÈGE

SAS FINANCIERE DES SAVEURS

SAS au capital de 37 000 euros
Siège social
Zone Artisanale en Chandin
25680 Mesandans
RCS Besançon 494 158 850

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 24/03/2010, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société au: Pré de l'Abbaye - 21340 Nolay à compter de ce jour. Puis par assemblée générale extraordinaire réuni ce même jour, les associés ont pris acte de la décision prise par Monsieur Bouvard Patrick de démissionner de ses fonctions de Président et on décidé de nommer en qualité de président, en remplacement de ses fonctions de Directeur Général, Monsieur Martin Jérôme demeurant à Saizy (71360) - Hameau de Changey et ce à compter de ce jour.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Besançon.
Pour avis, la gérance

AL21172118

NOMINATION

**SELARL Avocats Associés Buzy - Rebillard - Simmoneau
«A.B.R.S.»
21 rue Edouard Vaillant - BP 63837
37038 Tours Cedex 1**

SAS ACYCLEA

au capital de 397 800 euros
3 rue clairvot, 21850 St Apollinaire
016 750 770 RCS Dijon

Changement de Président
Aux termes d'une décision des associés du 16 avril 2010,
il résulte que :
la SAS PRAXY DEVELOPPEMENT, au capital de 6 100 000 euros,
sise 24 rue de Chambray, 37300 Joue les Tours, immatriculée
au RCS de Tours sous le n°509 433 942, a été nommée en
qualité de Présidente, pour une durée indeterminée, en
remplacement de la société EPUR HOLDING, démissionnaire.

AL21172121

DÉMISSION

**Cabinet Jacques Bret, Avocats,
62 rue de Bonnel 69003 Lyon**

SCM DES DOCTEURS BARDONNAUD, BENICHOUX, DROUOT, LEMAIRE, CHEYNEL LEGAT

SCM au capital de 122.203,13 euros
Siège : 18 Cours du Général de Gaulle
21000 Dijon
RCS Dijon 330 316 431

L'assemblée générale réunie le 1er Mars 2010 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Bardonnaud de ses fonctions de cogérant à compter du même jour.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
La gérance.

AL21172110

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DES CHAUMES

Au capital de 199.400 €
Domaine de Fleury
58110 Tintury
RCS Nevers - 432.206.233

Selon procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er avril 2010, Mme CHAMPIONNAT Céline, demeurant au Domaine de Fleury - 58110 Tintury reprend son statut d'associée exploitante au 1er avril 2010 et devient cogérante.
Pour avis, le gérant

AL58172323

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**SCP A Macquart-Moulin,
J.L Balleret
Avocat Au Barreau De Nevers
6, Avenue Marceau, 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05
Fax : 03.86.57.13.03**

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le 1 Juin 2010 à 10h30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice -Place du Palais ,Ài Nevers
Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de MOULINS-ENGILBERT (58) :
Une maison d'habitation (à rénover) sise à «Commagny»
comprenant 3 pièces, écurie attenante, cave, grenier, terrain.
Cadastré lieudit «Sur la Prairie»
. Section AR n° 2 pour 8 a 71 ca
. Section AR n° 3 pour 2 a 49 ca.
sur la mise à Prix de : 30 000,00 €
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant
La visite du bien aura lieu le Mercredi 12 Mai 2010 à 15H, par M° Lovato , huissier de Justice (tel : 03.86.50.51.90)
Antoine MACQUART-MOULIN

AL58172336

**SCP A Macquart-Moulin,
J.L Balleret
Avocat Au Barreau de Nevers
6, Avenue Marceau, 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05
Fax : 03.86.57.13.03**

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 1 Juin 2010 à 10 h 30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice -Place du Palais ,Ài Nevers
Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de POUSSEAUX (Nièvre)
Une maison d'habitation, cour commune devant, petit terrain séparé donnant dans la cour cadastrée lieudit «Le Bourg» Section A n° 110 pour 60 ca
sur la mise à Prix de: 15 000,00 €
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Puligny-Montrachet:
66 a 76 ca - Les levrons: AN-231[40] - Rue rousseau: AI-30-31
Objectif : Maintien de l'exploitant en place.
Flagey les Auxonne: Parcelles en nature de pré et terre
32 a 83 ca - Piece du pied d ane: C-319[271](J)-319[271](K)
11 ha 95 a 41 ca - Ferme de la grange rosotte: C-103-104-105 - Les marchelottes: B-158[1] - Piece chp rouge et 25 jour: C-262[101](J)-262[101](K)-265[101](J)-265[101](K) - Piece des cinquante journa: C-249[100](J)-249[100](K)-369[100](J)-369[100](K)-369[100](L) - Piece du pied d ane: C-270-363[103]-364[102] comprenant des bâtiments d'exploitation et d'habitation
Saint-Seine-En-Bâche:
8 ha 75 a 65 ca - Ez tremblots: ZB-13(J)-13(K)-14(A)-45[11](J)-45[11](K)-47[10] - La corvee noirot: ZB-49[33]
Cmne de Ladoix-Serrigny: bien libre
29 a 10 ca - La toppe d avignon: AD-94[38]
Vigne en AOC Ladoix
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17/05/2010 à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint Apollinaire, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21172120



Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant.
La visite du bien aura lieu le Mardi 11 Mai 2010 à 15H, par M° Lovato , huissier de Justice (tel : 03.86.50.51.90)
Antoine MACQUART-MOULIN

AL58172337

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : J.M NEGOCE ;
Forme sociale : SARL ;
Capital social : 3 000 € ;
Siège social : 26, Route de Marce, 58180 Marzy ;
Objet social : Achat, vente de matériel agricole et de tous types de matériel, neuf et d'occasion, Achat, vente d'aliments pour le bétail ;
Durée : 99 ans ;
Gérance : Mr Jean Mongaudon dt à Marzy (58) - 26, route de Marce.
La Gérance

AL58172317

Le 26 mars 2010 a été constituée la société suivante :
Forme : Société civile.
Dénomination sociale: SCI Van Brugghe - Vanrobaeys
Objet social : L'acquisition et la gestion d'immeubles.
Siège social : 58250 Ternant «La Borne Creuse».
Capital social : 1.000 €, apporté en numéraire.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Co-gérants : Mr Rudy Van Brugghe et Mme Martine Vanrobaeys,
demeurant ensemble: Sikkelstraat 33, 8000 Brugge (Belgique).
Cessions des parts sociales : La cession des parts est soumise à l'agrément de la société.
RCS : Nevers
Pour avis et mention,
Les co-gérants.

AL58172320

Par un acte SSP du 21/04/2010, il a été constitué une SCI à capital variable :
Dénomination : SCI ANJOU ET VOSGES
Durée: 99 ans
Siège social: 126A Av de Paris - 58320 Pougues les eaux
Capital initial: 1000 €
Capital min: 1000 €
Capital max: 1 000 000 €
Objet: Achat, vente, gestion de biens immobiliers.
Gérants: M. Florentin Cyril et Mme Florentin Nathalie 126 A Av de Paris - 58320 Pougues les eaux
Immatriculée au RCS de Nevers.

AL58172321

EARL DE CHÂTELAINE

Au capital de 364.050 €
Châtelaine
58220 Donzy

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création
de la société EARL de CHATELAINE prenant effet au 1er avril
2010 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Sociètè Civile à Responsabilité Limitée
Objet :ctivités réputées agricoles
Dénomination Sociale : RL de CHATELAINE
Siège Social :Châtelaine - 58220 Donzy
Associés: M. et Mme Connault Daniel et Evelyne
Gérant : Mme Connault Evelyne, demeurant Châtelaine - 58220
Donzy
Capital Social : 364.050 euros divisé en 36.405 parts de 10 euros représentant de biens mobiliers
Durée: 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du
Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis,
Les fondateurs

AL58172330

Acte de Me Rouzé, du 23 avril 2010 - SCI La Foelle, Société civile immobilière. Objet: acquisition, gestion, administration, transformation, mise en valeur, construction, de tous biens et droits immobiliers, siège: Rouy (58110), Les Châgnes, durée: 99 ans, capital: cent quatorze mille cinq cents euros (114 500,00 eur) apports en numéraire. Gérant: Gauthier de Thoury 26 rue de Champigny et 7 rue des Champs Saint Denis 94370 Sucy en Brie.

AL58172331

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
REVISION SIMPLIFIEE DU PLU
DE LA MACHINE

Par arrêté en date du 02 avril 2010, le Maire de LA MACHINE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision simplifiée du PLU.
A cet effet, Monsieur Michel Lanoiselée, administrateur civil retraité, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Dijon comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera à la Mairie, du 26 avril au 26 mai 2010 inclus, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 où le dossier sera tenu à la disposition du Public.
Le Commissaire enquêteur recevra en mairie les :
Lundi 26 avril 2010, de 9h00 à 12h00
Samedi 15 mai 2010, de 9h00 à 12h00
Mercredi 26 mai 2010, de 14h00 à 16h30
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision simplifiée du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du Public dès qu'ils seront transmis en Mairie.

AL58172283

DISSOLUTION LIQUIDATION

SNC DU CENTRE

Au capital de 7 622.45
Siège social : Les Rougnots
58330 Saxi Bourdon
RCS : Nevers B 725 720 247

Suivant délibération du 31 janvier 2010, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, s'est donné quitus et s'est déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Le Liquidateur

AL58172315

FIDAL Société d'Avocats
41, bld du Pré Plantin, 58000 Nevers

CHATEAURENAUD

SARL en liquidation
au capital de 96.000 euros
Siège de liquidation :
30, rue de la Fontaine
58180 Marzy
682 016 472 RCS Nevers

CLOTURE DE LIQUIDATION
L'assemblée générale ordinaire, réunie le 13 mars 2010 au domicile du liquidateur, a approuvé le compte de liquidation de la société et donné quitus de son mandat au liquidateur, Mme Claudette Bourmault, dt 30, rue de la Fontaine, 58180 Marzy.
Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le liquidateur,
Mme C. Bourmault

AL58172316

EARL LES PETRELLES

Soc. civ. en liquidation
Au capital de 30 000 €
Siège social : «Les Pétrelles»
58300 Cossaye
RCS Nevers : 494 386 162

Aux termes d'une Ass. Gén. Ext. du 13/04/2010, les associés de l'EARL LES PETRELLES dont la dissolution anticipée a été publiée dans ce même journal (14/05/2009) ont approuvé le compte définitif de liquidation et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis
Le liquidateur

AL58172318

Novo Conseils
Société d'Avocats
15 rue Adam Billault
BP 306
58003 Nevers Cedex

«LAVAGE SAINT ANTOINE»

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social:
Challuy (Nièvre)
133, route de Lyon
RCS Nevers: 408 961 399
Société en liquidation

Suivant décisions du 31 mars 2010, les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Le liquidateur

AL58172325

AN ZY

Société civile
au capital de 56 000 €
Siège social: Saizy - 58190
437 685 118 RCS Nevers

Par arrêt de la cour d'appel de Paris du 17 novembre 2009, par application des dispositions de l'Article 1844-7 du code civil, il a été ordonné la liquidation de la société emportant sa dissolution.
Me Gilles Pelligrini, le Parvis de Saint Maur 94106 Saint Maur Cédex, est désigné en qualité de liquidateur, avec mission de procéder aux opérations de liquidation de la société AN ZY.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL58172335

TRANSFERT DE SIÈGE

ARGENT OR ET MONNAIES

S.A.R.L. au capital de 7700 euros
16 rue François Mitterrand
58000 Nevers
RCS 503 722 399 Nevers

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27 Mars 2010, les associés ont décidé de transférer à compter du 1er avril 2010 le siège social qui était au 16 rue François Mitterrand, 58000 Nevers à l'adresse suivante : **2 Avenue Colbert, 58000 Nevers.**
L'article 5 des statuts a été, en conséquence, mis à jour.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis et mention,
M Eric SAPIN, gérant

AL58172319

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDAL , Société d'Avocats
41, Bd du Pré Plantin, 58000 Nevers

PHARMACIE DE LA CITE

SELARL au capital de 30.000 €
Siège social : 7 av. Louis Fouchère
58640 Varennes Vauzelles
493 478 887 RCS Nevers

Il résulte des délibérations des assemblées générales extraordinaires des 05 janvier 2010 et 31 mars 2010, les mentions ci-après à publier, avec effet au 1er avril 2010:
Anciennes mentions
Gérants : Mme Emmanuelle Escouffier dt 28, Bd Boigues - 58600 Fourchambault.
M. David Schuszler dt «Champ chevigny» - Le Bourg - 58240 Langeron.
Nouvelle mention
Gérante : Mme Emmanuelle Escouffier dt 28, boulevard Boigues - 58600 Fourchambault.
Pour avis, la gérance.

AL58172326

Aux termes d'un avenant au contrat (de 1998) sous seing privé en date du 1er avril 2010, la communauté de communes des Portes du Morvan, dont le siège est situé Place F. Mitterand à Lormes (58), représentée par Monsieur Jean-Sébastien Halliez, son président, a donné en location-gérance à M. Jérôme Lequime, demeurant 7 place sainte Barbe à Autun, un fonds de commerce de camping exploité à Lormes (58) à compter du 1er avril 2010, pour une durée de 9 mois. Pour insertion unique. Jérôme Lequime

AL58172328

CESSION

Etude de Me Perret
Notaire à Fourchambault

Suivant acte de Me Perret, notaire à Fourchambault, en date du 21 avril 2010 enregistré au pôle départemental d'enregistrement de Nevers, le 23/04/2010, bordereau 2010/520, case n° 1, extrait n° 1221, a été constatée la vente par Mme Arlette Germaine Laubier-Dubois, commerçante, et M. Jean-Claude Bernard, dt à Cuffy (18150), 23 rue du 8 mai 1945 au profit de Mme Myriame Louise Josette Dampierre, sans profession, épse Renault, dt à Fourchambault (58600), 12 av. des Sport.
D'un fonds de commerce de atelier de retouches, confection de rideaux et voilages, ouvrages féminins, articles de mariage, articles de bébé et d'enfants, vente de rideaux et voilages, mercerie, bijoux fantaisie, jouets, linge de maison, sous vêtements, bonneterie, tissus.
Exploité à: Fourchambault (58600), 26 rue Gambetta.
Prix: cinquante mille euros (50 000,00 €) s'appliquant:
Aux éléments incorporels pour:
43 600,00 €
Date d'entrée en jouissance: 01 avril 2010.
Oppositions chez Me Perret, notaire à Fourchambault (58600) dans les 10 jours suivants l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales par acte extra-judiciaire conformément à la loi.
Pour insertion, le notaire

AL58172327

Suivant acte reçu par Maître Jérôme Bonnard, notaire à Argent sur Sauldre, 14 rue de Clémont, avec la participation de Maître Serge Boisbeaux, notaire à Sancergues, 42 Grande Rue le 14 avril 2010, enregistré à Bourges, le 22 avril 2010, bordereau 2010/473, case 1, a été cédé par:
La société dénommée au Cadran Solaire, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros dont le siège est à Pouilly-sur-Loire (58150), 9 place des Frères Mollet, identifiée au SIREN sous le numéro 413156811 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
A:
La société dénommée au Fournil de Pouilly, société à responsabilité limitée au capital de sept mille six cent euros (7 600,00 eur) dont le siège est à Pouilly sur Loire (58150), 9 place des Frères Mollet, identifiée au SIREN sous le numéro 521482174 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Un fonds commercial et artisanal de Boulangerie-Pâtisserie-Salon de Thé-Traiteur sis et exploité à Pouilly sur Loire (58150) 9 place des Frères Mollet, lui appartenant, et pour lequel le cédant est immatriculé au répertoire des Entreprises et de leurs Etablissements sous le numéro SIRET: 413.156.811.
Ce fonds est identifié au Répertoire des Entreprises et des Etablissements sous le numéro SIRET: 413.156.811.00015.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent quarante cinq mille euros (145 000,00 €), s'appliquant:
- aux éléments incorporels pour quarante cinq mille cinq cents euros (45 500,00 eur),
- au matériel pour quatre-vingt dix neuf mille cinq cents euros (99 500,00 eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire

AL58172329

Suivant acte sous seing privé en date à Nevers (58) du 9 avril 2010 enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 22 avril 2010, bordereau n° 2010/512, case n° 8, la Société Louis Charpenet, SARL au capital de 86 000 €, ayant son siège social à Saint-Eloi (58) - Réméron, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 429 628 324, a cédé à la société Charpenet, SARL au capital de 8 000 €, ayant son siège social à Saint-Eloi (58) - 42, rue de Réméron, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 521 335 323, la branche d'activité de fabrication et de vente de matériel d'entretien d'espaces verts et de voirie, sise et exploitée à Saint-Eloi (58) - Réméron, dépendant de son fonds de commerce de traitement contre les insectes du bois, isolation, projection coupe-feu, assèchement des murs, moyennant le prix de 5 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2010.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales par la société d'avocats Lexconseil sise à Nevers (58) - 3, rue Vauban où il a été fait, à cette fin, élection de domicile.
Pour avis

AL58172333

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 40
Adresse mail: legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Nuars (AA 58 10/010)
Terres-Prés-Sols:
5 ha 55 a 50 ca
- Champ roube: ZB-6 - Voluy: ZC-16
Et, par extension,
Cmne de Neuffontaines (Avec Bâtiment habitation et Exploitation)
2 ha 88 a 58 ca
- Champs bouviot: ZE-33 - Le bourg: AB-40-99-100-106-122 - Vignes de montry: A-132-138-147-151 ZH-14
Cmne de St-Aubin-Des-Chaumes:
2 ha 07 a 90 ca
- Le cretion: ZN-5,
ces biens sont loués sur la totalité
Cmne de Parigny les Vaux (AA 58 10/037)
Prés:
18 a 60 ca
- Bizy: AD-64[36]
Cmne de Sermoise sur Loire (AA 58 10 021)
Prés:
4 ha 22 a 96 ca
- Les iles: ZA-1
ces biens sont loués sur la totalité
Cmne de TRACY SUR LOIRE (AA 58 10/030)
Landes:
2 a 55 ca
- Les rechines caillottes: C-545
Cmne de Varennes-les-Narcy (AA 58 09 058)
Terres-Prés-Sols (avec Bâtiment d'exploitation):
86 ha 19 a 56 ca
- Bois de la verrinnerie: A-836 - Buisson billiette: ZE-28 - Champs de la dame: ZD-7-9-10-11 - Champs des chaumes: ZI-3-4-8-9-10-11-13 - L usage du crot guillot: B-350 - Le gros buisson: ZI-22-23 - Le patureau: ZE-12- Le petit essart: ZI-24(Z)-24(AJ)-24(AK) - Les bois de bas: D-11-13(AA)-13(AB)-13(BA)-13(BB)-14 - Les grands champs: ZK-26-32-106[31]-162[28]-170[27] - Les patouillats: ZE-18 - Sainte helene: ZI-41-42-43 ZK-25 - Sourde: C-397-1570[370]-1572[371]-1574[372]-1575[376]-1577
Et, par extension,
Cmne de Raveau:
16 ha 65 a 37 ca
- Les ronces: ZC-15-17 - Les tallees: ZB-3-6
Cmne de La Charité sur Loire:
7 ha 07 a 40 ca
- Le chassefer: ZE-11 - Le villeray: ZE-5
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17/05/2010 à Safer de Bourgogne, 6, rue du Ravelin, 58000 Nevers , Tél. 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58172334

ANNONCE LÉGALE
Avocats, Administrations, Notaires, Chefs d'Entreprises, Experts-Comptables, Mairies, Tribunaux...
Tél : **03 80 78 90 42**
Fax: **03 80 70 08 02**
Mail : **legales@terres-de-bourgogne.net**

YONNE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SENS ESPACES KARTING

7 au capital de 130240 €
Siège social:
Route de la Chapelle/Oreuse,
89100 Soucy
408127637 RCS Sens

L'assemblée générale du 26062009 a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de : Dominique Bourreau.
Modification au RCS de Sens

AL89172231

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution SARL : bel-air sous le sigle : BA,
au capital de 200 euros.
Siege social: 3 grande rue 89480 Etais-La-Sauvin.
Objet: restauration.
Durée: 99 ans a compter de l'immatriculation au registre du commerce d'Auxerre.
Gérante: Katia GUERON demeurante au :3 grande rue 89 480 Etais-La-Sauvin.
Nommée pour une durée indéterminée.

AL89172232

Suivant acte sous seing privé en date du 23 avril 2010 à Auxerre, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
- Dénomination sociale:
BIOCAP ENERGIE
- Capital social: 2 000 €, divisé en 200 parts de numéraire intégralement libérées de leur valeur nominale.
- Siège social: 105 rue des Mignottes - BP 259 - 89005 Auxerre Cédex.
- Objet: commercialisation de système de production d'énergie renouvelable.
- Durée: 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
- Yann Perreault gérant, associé unique a effectué des apports en numéraire et des apports en nature.
- Gérant associé: Yann Perreault, demeurant 6 allée des Platanes - Les Chesnez - 89000 Perrigny.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Le gérant

AL89172233

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 avril 2010, il a été constitué une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée dont la dénomination sociale est «C.B.I.», au capital de 5 000,00 euros.
Le siège social de la Société est fixé 2 Route de Vauguilain 89330 Saint Julien Du Sault.
L'objet social est le suivant : la prise de participation, par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement, dans toutes société ou entité opérant directement ou indirectement dans tout secteur d'activité et dans toute société holding, toutes prestations de services au profit de ces sociétés ou entités, notamment dans les domaines administratif, financier, informatique, juridique, comptable et commercial.
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Monsieur Christophe Bouhey, demeurant 2 Route de Vauguilain 89330 Saint Julien Du Sault, est désigné en qualité de gérant pour une durée indéterminée.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

AL89172234

Avis est donné de la constitution de la SAS: «Parfums Mury» au capital de 1 000 euros.
Siège social: 48, Etang Jussier, 89240 Chevannes
Objet: Développement, Fabrication, Promotion et
Commercialisation de produits de Parfumerie, de Cosmétiques, de Soins d'hygiène et de beauté, huiles essentielles
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Président : Mme Nicole Revellat demeurant 48 Etang Jussier, 89240 Chevannes, nommée pour une durée indéterminée.

AL89172235

RECTIFICATIF

Dans l'annonce concernant le transfert de siège de la société BURZOCK DEVELOPPEMENT (affaire 1501133) parue le 2 Avril 2010 dans Terres de Bourgogne édition Yonne, il fallait lire **«Modification sera portée au GTC de Sens»** au lieu de «Modification sera portée au RCS d'Auxerre».

AL89172229

DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

Aux termes d'un acte reçu le 19 avril 2010 par Me Arnaud, notaire à Sens, a été régularisée une déclaration d'insaisissabilité de l'habitation principale à la requête expresse de Madame Frédérique Albe Elsa Taillant, architecte, demeurant à Villiers-Louis (89320) 8 rue Colette, veuve de Monsieur jean Jacques Claude Moreau, de ses droits dans les biens suivants: une maison d'habitation sise à Villiers-Louis (89320), 8 rue Colette et terrain attenant, le tout cadastré section AC numéros 330 et 333. Ledit acte authentique est soumis à la formalité unique au bureau des hypothèques compètent.
Pour insertion, le Notaire

AL89172230

Transmettez vos annonces légales avant le LUNDI 17 h 00

Par courrier

TERRES DE BOURGOGNE
Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 DIJON cedex

Par e-mail

legales@terres-de-bourgogne.net

RENSEIGNEMENTS :

PATRICIA
03 80 78 90 42

Sauf accord contraire,
les annonces doivent être réglées avant parution

Décoration

Le mur végétal, une autre technique pour façonner le paysage

Patrick Blanc, chercheur au CNRS, est le paysagiste le plus connu dans le domaine des murs végétaux. Il faut dire qu'il est le créateur des projets les plus prestigieux, comme la façade du musée du Quai Branly, à Paris.
Mais cette technique est ancienne… Après tout, dans les fausses grottes du XIXe siècle, les jardiniers optaient pour des végétaux poussant sur des cailloux imbriqués sur un mur. Et au XVIIIe siècle, on utilisait des mousses et des plantes pour habiller les façades de fontaine. Aujourd'hui remise au goût du jour, elle utilise les astuces de la culture hors-sol : feutre et système d'apport d'eau enrichie en micronutriments.



M. Tricoci

Habiller ses murs avec de la végétation : une idée originale.

Le fonctionnement

Patrick Blanc a breveté son système. Il s'agit de doubler le mur avec une ossature métallique sur laquelle on pose une plaque de plastique. Celle-ci va servir de support à deux couches de feutre… Et on reproduit là une paroi naturelle (le plastique remplace la pierre et le feutre la mousse) sur laquelle les plantes vont venir pousser. En haut, des tuyaux vont apporter une solution nutritive qui va imprégner le feutre et descendre le long du mur par gravité. Un bac de bois ou de métal peut recueillir l'eau en excès qui sera alors réinjectée à l'aide d'une pompe. Des visites de contrôle deux fois par an permettent de vérifier le bon état du système, de tailler les plantes trop vigoureuses ou de remplacer celles qui ont péri.
Le jardinier choisira, bien sûr, les espèces les mieux adaptées au climat et à l'exposition du mur à recouvrir. Sinon, la catastrophe est assurée. Ensuite, un milieu végétal se met en place et l'on doit accepter de voir s'installer une faune d'insectes sur le mur qui attireront, à leur tour, les oiseaux.

Le coût

Le mur végétal à la Patrick Blanc est, bien évidemment, quelque chose d'onéreux. Il faut compter 500 euros le mètre carré de végétation. En fonction de l'emplacement, des travaux à réaliser et du nombre de plantes mises en place, cela peut varier de 300 à 800 euros le mètre carré. En effet, pour faire des économies, on peut n'implanter que la moitié des plantes, mais alors, le résultat sera plus long à visualiser. On peut aussi choisir de l'implanter soi-même (en sachant que le recours à un paysagiste compte pour environ 15% du prix) et de privilégier les boutures de plantes locales (30 à 40%) du prix. Ce sur quoi il ne faut pas économiser est la qualité du feutre (impérativement imputrescible) et la solidité de la structure.

Plus classique

Bien sûr, si l'on veut choisir une culture plus « *facile* », on peut opter pour de grands classiques des jardins : *l'hedera* (lierre), *le campsis* (bignone) ou *le lonicera* (chèvrefeuille). Ces grimpantes au feuillage persistant monteront rapidement à l'assaut de grands murs nus… Il faudra juste veiller à les freiner dans leur ardeur de manière assez régulière.
Dans tous les cas, les dernières études des architectes ont réhabilité les murs recouverts de végétaux. Ils contribuent à une meilleure isolation des habitations et absorbent le dioxyde de carbone… Ils sont donc classés à haute qualité environnementale.
Les solutions les plus naturelles sont parfois les plus efficaces.

MYRIAM TRICOCI



Sécurité

Et si c'était le moment de vérifier la sécurité de son barbecue ?

Le printemps pointe enfin le bout de son nez et, avec lui, la promesse des beaux jours et de repas à l'extérieur. Pour que ces moments restent un plaisir, il est toutefois recommandé d'observer quelques règles simples de sécurité.

Après la pluie, le beau temps… Et après un hiver froid et neigeux, on commence à rêver aux beaux jours. C'est le moment où l'on pense au barbecue et à aménager une cuisine d'été.
Aujourd'hui, l'offre de barbecue est pléthorique et il est parfois difficile de faire son choix. Il existe des barbecues *«en dur»*, d'autres légers et transportables, des modèles au charbon de bois, d'autres fonctionnant à l'électricité, des premiers prix à 30 euros et des hauts de gamme à 3 000 euros. Mais quelle que soit l'option choisie, il faut penser d'abord à la sécurité.

Des législations en fonction des régions

En fonction des risques d'incendie, chaque département établi un arrêté préfectoral réglementant l'installation des barbecues. Dans le sud de la France, par exemple, des arrêtés précisent les conditions d'usage de barbecues et d'incinération de végétaux. Dans les espaces sensibles (massifs forestiers et zones situées à moins de 200 mètres de ces massifs), son usage change en fonction des saisons et doit respecter des règles bien précises. Il est possible de faire usage de barbecues s'ils sont attenants à une habitation (c'est à dire qu'ils touchent une partie de l'habitation, terrasses, murs, parties bétonnées), à condition d'avoir débroussaillé 50 mètres autour de l'habitation et de disposer sur le site d'un dispositif autonome permettant l'attaque et l'extinction d'un feu naissant. Si ces règles ne sont pas respectées, il faut demander une autorisation en mairie au moins cinq jours avant de faire griller saucisses et côte de bœuf. Et la dérogation ne sera accordée que si les garanties de sécurité sont là : barbecue en dur muni d'une hotte ou foyer dans un trou au sol placé au centre d'une zone débroussaillée de 25 mètres, météo non dangereuse, point d'eau à proximité pour arrêter le feu… Il faut savoir que si l'on ne respecte pas la législation, on peut être verbalisé (amende classe 4 : 135 euros). Et si le problème de barbecue est à l'origine d'un incendie de forêt, son propriétaire risque jusqu'à six mois d'emprisonnement et une amende de 3 750 euros.

Une norme NF

Depuis 2006, les barbecues électriques, à combustibles solides et au GPL bénéficient chacun d'une norme NF. Elle porte notamment sur la stabilité de l'appareil, pour éviter tout risque de basculement sur un terrain inégal ou en cas de choc et la limitation de l'échauffement du sol pour éviter tout risque d'incendie (l'élévation de la température au sol sous le barbecue doit être inférieure à 70 °C). Tous les barbecues certifiés NF comportent une notice d'instructions d'utilisation et de précautions d'emploi. Pour les barbecues à charbon de bois, la marque NF vérifie également l'absence de chute de braises hors du foyer, pour éviter tout risque d'incendie.

Des conseils de bon sens

Au-delà de ces risques, il convient de respecter quelques règles de prudence… En dur ou mobile, le barbecue doit être posé sur un sol dur et stable, loin des arbres arbustes et broussailles. Dans le même esprit, il ne faut pas l'installer à proximité des substances inflammables et laisser un espace libre d'au moins deux mètres autour. Mis à part les petits modèles électriques de table, il ne faut pas faire fonctionner un barbecue dans un espace fermé (on oublie la vérandas ou la remise mal ventilée). Attention, un permis de construire peut être obligatoire si les dimensions du barbecue dépassent certaines limites (hauteur supérieure à 1,50 m et superficie supérieure à 2 m2 au sol) ou si on l'installe en zone protégée.

MYRIAM TRICOCI



M.Tricoci

Un barbecue instable, près d'une haie, sur un sol non plan, à côté d'un tas de bois : le parfait exemple de ce qu'il ne faut pas faire… Seul l'arrosoir derrière la cuisinière sauve la situation.

Fumée, odeur, bruit… et les voisins ?

Bien sûr, si l'on est en guerre ouverte avec ses voisins, il peut être tentant d'installer son barbecue collé au mur de clôture, dans le sens du vent, et y faire griller des sardines sans interruption. Mais, même s'il n'y a pas d'interdit au sens propre, il faut savoir raison garder. Pour que le barbecue engendre un trouble de voisinage sérieux, il doit entraîner des dommages constatables comme le noircissement d'un mur dû à la fumée ou un usage excessif, par exemple. Mais il serait dommage d'envoyer des escarbilles et des cendres dans le jardin d'à côté à chaque «merguez-partie».
La fumée d'un barbecue peut être toxique à forte dose. C'est pourquoi, il faut vérifier où va le vent avant de construire son barbecue en dur. Le placer sous le vent dominant près de sa maison risque fort d'enfumer la maison ou celle du voisin à chaque grillade. Et si l'odeur d'une cuisson au feu de bois est appétissante sur le moment, elle est beaucoup moins agréable à long terme, lorsqu'il ne reste plus que l'odeur de fumée et de graisse refroidie.

Qualité sanitaire garantie

Tarte aux lamelles de veau

Préparation : 10 minutes - Cuisson : 40 minutes
Ingrédients pour 4 :
300 grammes d'escalope de veau un peu épaisse,
250 grammes de pâte brisée,
80 grammes de lardons,
150 grammes de champignons de Paris,
50 grammes de gruyère,
3 œufs,
30 centilitres de crème fraîche,
Beurre,
Noix de muscade,
Sel et poivre.



D.R

Préparation :
Dans une grande poêle et du beurre, faire légèrement dorer la viande, prélablement détaillée en lamelles. Assaisonner. De la même façon, faire revenir quleques minutes les lardons. Avec la pâte, garnir un moule à tarte beurré. Sur le fond, piqué, disposer les lardons. Préchauffer le four, themostat 7/8. Dans une terrine, battre les œufs façon omelette. Incorporer la crème et la mélanger avec les œufs.
Ajouter la viande et les champignons égouttés à cette préparation. Salr légèrement, poivrer et ajouter une pincée de noix de muscade. Bien mélanger. Verser la préparationsur les lardons. Trancher les lamelles de gruyèreet en recouvrir la tarte. Parsemer de quelques dés de beurre. Enfourner et laisser cuire pendant 40 minutes sur le themrostzt 7/8. Pendant les cinq dernières minutes, mettre le four en position grill pour bien faire dorer la tarte, tout en surveillant.

Vient de paraître

L'agriculteur, l'architecte et le paysage

Depuis quelque temps, l'agriculture devient à la mode aussi dans le monde de l'architecture et de l'urbanisme, version actualisée de l'aménagement du territoire sans doute.

Ceci donne en tout cas des réflexions intéressantes sur la ou les manière(s) dont l'agriculture pourrait reconquérir des surfaces face au terrible grignotage des espaces urbains. La revue « d'a - d'architectures (1)» a consacré son numéro de février à cette problématique de l'architecture agricole face à l'architecture des villes. Dans un premier article, le magazine constate que « l'ignorance de la réalité de l'agriculture doit encore être vaincue pour que l'intervention publique sur les territoires agricoles se révèle pertinente ». Car si l'idée d'avoir un espace agricole aux portes des villes fait son chemin, l'agriculture n'est jamais, ou seulement très rarement, conçue comme un véritable projet. En appui, un entretien avec André Barbaroux, directeur général de la Fédération nationale des Safer. Le dossier se poursuit avec trois exemples de ville qui ont sérieusement réfléchi - et concrétisé - à cette question : Lille, Milan et Barcelone. Enfin, Hervé Cividino, directeur adjoint du CAUE du Loiret et en charge du site www.architecturesagricultures.fr, plaide pour que l'architecture fasse un véritable retour dans la conception même des bâtiments agricoles, exemples en photos à l'appui.



Prix : 10 €

THIERRY MICHEL

Pour en savoir plus : 01 48 24 08 97 et www.innovapresse.com
(1) d'a - d'architectures, n° 188, février 2010.

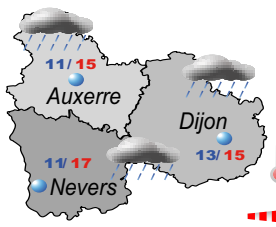
▶Prévisions météo

du 30 avril au 9 mai 2010

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 30 Avril



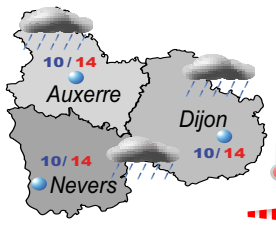
Pluvieux
Un ciel menaçant en perspective, avec de nombreuses précipitations. Les vents seront faibles.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

Vents : Sud 10 km/h

St Robert
Soleil : 06:56 - 21:07
Lune : 23:53 - 07:44

Samedi 1er Mai



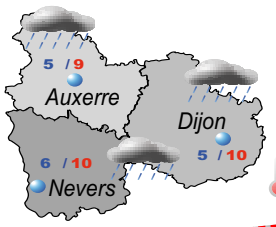
Perturbé
Le ciel restera chargé de nombreux nuages menaçants qui resteront accompagnés de précipitations.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

Fête du Travail
Soleil : 06:55 - 21:09
Lune : N.C. - 08:34

Dimanche 2 Mai



Instable
Ce dimanche se déroulera sous un ciel toujours couvert et bon nombre de précipitations. Les températures seront en baisse.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 20 km/h

St Boris
Soleil : 06:53 - 21:10
Lune : 00:50 - 09:30

Prévisions à 7 jours

Lundi 3 au Mercredi 5 Mai :

Un temps couvert et pluvieux pour ces prochains jours.

Vents : Nord à 20 km/h
T° mini. : 2 à 5 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

Jeudi 6 au Dimanche 9 Mai :

Les nuages persisteront et seront toujours accompagnés de précipitations.

Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 0 à 6 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

Les moyennes sur Auxerre en Avril sur 30 ans

Statistiques Météo Agricole

Les températures :	*Les précipitations :*	*Les phénomènes :*
T° mini : 5°C	Cumul : 43 mm sur 30 jours	Nombre de jours de gel : 3
T° maxi : 15°C	Nombre de jours > 5 mm : 3	Nombre de jours de brouillard : 3
	Nombre de jours > 10 mm : 1	Nombre d'heure d'insolation : 167

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

5	2				9			
3			5					
				2	6	7		
4			1		7	5		
	7	1				3	2	
		8	4		2			7
		5	7	4				
					1			5
			9				1	2

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

1	6	3	7	2	4	5	9	8
7	8	2	6	5	9	4	3	1
5	9	4	3	8	1	7	6	2
8	3	7	4	1	6	2	5	9
6	4	5	9	3	2	1	8	7
9	2	1	8	7	5	3	4	6
4	1	8	5	9	7	6	2	3
3	7	6	2	4	8	9	1	5
2	5	9	1	6	3	8	7	4

▶Télévision Sélection du 1er au 7 mai 2010

Samedi 1er

TF1
20.45 Les 100 plus grands «Les 100 plus grandes… perles des jeux télé». Divertissement présenté par Christophe Dechavanne et Sandrine Quétier.
23.40 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Coupe de France de football «Finale : AS Monaco/PSG».
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 George et Fanchette (1/2) ★★. Téléfilm avec Ariane Ascaride, Philippe Chevallier, Anaïs Demoustier. (voir Sélection)
22.25 Inspecteur Barnaby «Fusillé à l'aube». Série avec J. Nettles ⓾.

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Le bateau perdu de Barbe-Noire» ★★. *Intéressant et bien illustré.*
22.20 Face au crime (3 et 4/10) ★★. Série. *Prenant, mais dur.*
00.00 Metropolis.

M6
20.40 Les bleus, premiers pas dans la police (1 et 2/8) ★★. Série avec Clémentine Célarié, Élodie Yung ⓾. *Très amusant.*
22.40 Les bleus, premiers pas dans la police (1, 2 et 3/12) ★★. Série avec Élodie Yung. *Excellent.*

CANAL +
20.50 Obsessed. Drame (2009) de S. Shill avec Idris Elba, Beyoncé Knowles, Ali Larter (1h49) ⓾.

Dimanche 2

TF1
20.45 Les experts. Série avec Marg Helgenberger ⓾.
23.15 Peur bleue ★★. Aventures (1999) de R. Harlin, avec Thomas Jane (1h44) ⓬. *Bien fait et violent.*
02.50 C'est la vie ★★★. Drame (2001) de Jean-Pierre Améris, avec Jacques Dutronc, Sandrine Bonnaire (1h48). (voir Sélection)

FRANCE 2
20.35 L'heure zéro ★★. Policier (2007) de P. Thomas, avec François Morel (1h44). (voir Sélection)
22.20 Faites entrer l'accusé ⓾.

FRANCE 3
20.35 Les grands hommes du petit écran (2/2). Documentaire.
22.50 Histoire des voyages présidentiels. Documentaire.
00.05 L'homme qui en savait trop ★★. Policier en NB (1934) de A. Hitchcock (1h24). *Prenant.*

ARTE
Le courage au temps de la peur
20.40 Au revoir les enfants ★★★. Drame (1987) de Louis Malle, avec G. Manesse (1h42). *Bouleversant.*
22.25 Le neuvième jour ★★★. Drame (2004) de V. Schlöndorff, avec U. Matthes (1h31). *Remarquable.*

M6
20.40 Zone interdite «Drôle, glamour et sexy : Les nouveaux codes de la séduction». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Les dessous du Bois de Boulogne».

CANAL +
21.00 Football «Montpellier/Lyon».

Lundi 3

TF1
20.45 Vidocq «Le masque et la plume» ★★. Téléfilm avec Bruno Madinier, Gérald Laroche, Julie Debazac. *Prenant, mais manquant de rythme.*
22.25 Esprits criminels. Série ⓬.
00.55 Au Field de la nuit, avec V. de Clausade, C. Marin, Alix Girod de l'Ain, Benoîte Groult, Anna Cabana.

FRANCE 2
20.35 The closer : «Le prix du sang», «Ruban rouge» ★★. Série avec Kyra Sedgwick. *Bien fait.*
22.05 Complément d'enquête «Riches, fonctionnaires, ministres : La fin des privilèges ?». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Hors-série «Des femmes dans la dépendance : Comment sortir d'une addiction ?» ★★. *Réconfortant.*
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Le juge et l'assassin ★★★. Drame (1976) de Bertrand Tavernier, avec Philippe Noiret, Michel Galabru (2h01). *Excellent.*
22.35 Alain Plater «Pitié à Kinshasa».

M6
20.40 Espace détente. Comédie (2004) de et avec Bruno Solo et Yvan Le Bolloc'h (1h38). *Affligeant.*
22.30 Caméra café «La nuit la plus corsée». Série avec Bruno Solo.

CANAL +
20.50 Engrenages (1 et 2/12) ★★. Série avec Caroline Proust ⓬. *Excellent, mais malsain.*

Mardi 4

TF1
20.45 Dr. House : «Quand le doute s'installe», «House divisé», «Les symptômes de Rebecca Adler», «Cherchez l'erreur» ★★★. Série avec Hugh Laurie ⓾. *Réussi.*
23.55 Columbo «Candidat au crime». Série avec Peter Falk.

FRANCE 2
20.35 Au cœur de la gendarmerie. Magazine présenté par Michel Drucker, avec Véronique Genest, David Hallyday, Natasha St-Pier, Hugues Aufray, etc.
22.55 Les infiltrés «Prostitution : Les mafias du Net». Magazine présenté par David Pujadas.

FRANCE 3
20.35 Louis la brocante «Louis remonte le temps» ★★. Téléfilm avec Victor Lanoux. *Sympathique.*
22.40 Ce soir (ou jamais).

ARTE
Crimes d'inceste
20.35 Inceste «Familles empoisonnées» ★★. *Poignant.*
21.20 Coupables d'inceste ★★. *Terrible.*
21.50 Débat.
22.25 Face au crime (5 et 6/10).

M6
20.40 Pékin Express, la route du bout du monde «Dans la ville fantôme d'Humberstone».

CANAL +
20.50 Frost/Nixon, l'heure de vérité ★★★. Drame (2007) de Ron Howard, avec Michael Sheen, Frank Langella (1h57). *Passionnant.*

Mercredi 5

TF1
20.45 Esprits criminels : «Promesse tenue», «Les ombres du passé», «Sentences sans appel». Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.00 Lost «Les disparus». Série avec Matthew Fox ⓾.

FRANCE 2
20.35 La cour des grands : «Margot», «Lorenzo», «Noé» ★★. Série avec Thierry Desroses, Salomé Stevenin, Fabienne Perineau. *Pas mal.*
23.05 L'objet du scandale. Magazine de Guillaume Durand.

FRANCE 3
20.35 Vu du ciel «La mer a besoin de nous comme nous avons besoin de la mer» ★★★. (voir Sélection)
22.50 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Les mercredis de l'histoire «Dissidents, les artisans de la liberté» ★★. *Intéressant.*
22.15 Le dessous des cartes «L'Internet est-il géopolitique ?».
22.30 Madame de… ★★★. Drame en NB (1953) de Max Ophüls, d'après L. de Vilmorin, avec Danielle Darrieux, Charles Boyer, Vittorio De Sica (1h40). (voir Sélection)

M6
20.40 Nouvelle star. Divertissement avec Lio, Philippe Manœuvre, André Manoukian et Marco Prince.

CANAL +
20.50 Quelque chose à te dire ★★. Comédie (2009) de C. Telerman, avec Mathilde Seigner, O. Marchal (1h37) ⓾. *De bons dialogues.*

Jeudi 6

TF1
20.45 Trahie ! ★★. Téléfilm avec Cristiana Reali, Vincent Perez, Cyril Lecomte ⓾. *Un bon thriller.*
22.20 RIS police scientifique «La piste aux étoiles» ★★. Série avec P. Caroit. *Prenant, mais affreux.*
23.25 Ça va s'Cauet. Divertissement présenté par Cauet.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Beurre, de l'or en baratte», «Colombie : Terminus Eldorado». Magazine.
22.50 Infrarouge : «Sexe, amour et société : (1/3) Liberté, égalité, sexualité», «Polygamie en France» ⓾.

FRANCE 3
20.35 Le vieux fusil ★★. Drame (1975) de Robert Enrico, avec Romy Schneider, Philippe Noiret (1h38) ⓬. *Poignant, mais affreux.*
22.45 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Paranoid Park ★★. Drame (2007) de Gus van Sant, avec Gabe Nevins (1h25). *Émouvant, mais dur.*
22.00 Latin music USA (/4) «Passerelles». Documentaire.
22.55 One shot not.

M6
20.40 Lie to me : «Pour le meilleur…», «Rien n'est absolu», «L'amour maternel». Série avec Tim Roth, Kelli Williams ⓾.
23.05 Médium. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Desperate housewives (11 et 12/23) ★★. Série avec Teri Hatcher ⓾. *Un peu décevant.*

Vendredi 7

TF1
20.45 Koh-Lanta, le choc des héros. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.10 L'amour est aveugle. Divertissement ⓾.

FRANCE 2
20.35 Un flic «Faux semblants» ★★. Téléfilm avec Alex Descas, Marie-Gaëlle Cals, François Caron ⓾. *Un bon policier.*
22.10 Central nuit «L'ange déchu» ★. Série avec M. Creton ⓾. *Moyen.*
23.00 Vous aurez le dernier mot ! Magazine de F.-O. Giesbert.

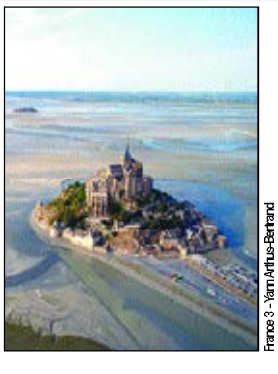
FRANCE 3
20.35 Thalassa «L'expédition : Navigation aux Comores». Magazine présenté par Georges Pernoud.
22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo «Thierry Roland et Michel Delpech». Magazine.

ARTE
20.35 Le goût du bonheur. Téléfilm avec Devid Striesow, Nadja Uhl, Jörg Schüttauf (1h28).
22.05 Les jumeaux (1/2) «D'égal à égal». Documentaire.
22.55 Grand format «Sainte-Anne, hôpital psychiatrique» ★★★. *Passionnant.*

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales : «L'honneur des voleurs», «Mort-vivant», «Amnésie». Série avec Mark Harmon ⓾.
23.10 Californication. Série ⓬.

CANAL +
20.45 Rugby.

SÉLECTION


France 3 - Yann Arthus-Bertrand

Vu du ciel «La mer a besoin de nous...» - Les mers et les océans constituent une ressource très précieuse de notre planète. Mais ils subissent des pressions humaines de plus en plus fortes. La protection des mers et des océans est devenue un enjeu majeur de notre siècle. Yann Arthus-Bertrand s'est intéressé à la mer et aux multiples menaces qui pèsent sur elle. Nous découvrons donc des contrées aussi diverses que la Corse, les îles Galapagos, La Guinée-bissau, la Bretagne, la Norvège, etc. Il offre une magnifique plongée au fond des abysses. Le photographe est passé maître dans l'art de capter la majesté des images de la terre vue du ciel. Mais, à travers ces images, c'est un état des lieux alarmant qu'il dresse, et son document constitue un cri d'alarme salutaire. En espérant que son appel à plus de responsabilité soit entendu par le plus grand nombre. ***Mercredi 5, sur France 3, à 20h35.***

George et Franchette (1/2) - En 1846, à Nohant, George Sand rencontre Fanchette, une paysanne illettrée, et se prend d'affection pour elle. Cette libre adaptation de la vie de l'écrivain ne manque pas de qualités : reconstitution soignée de l'époque, mise en scène habile, dialogue brillants et interprétation sans failles. Ariane Ascaride est une George Sand convaincante, et Anaïs Demoustier est émouvante. Mais l'histoire peine à démarrer. ***Samedi 1er, sur France 3, à 20h35.***

L'heure zéro - Guillaume vient passer quelques jours dans le manoir de sa tante. C'est la seconde fois que Pascal Thomas adapte Agatha Christie. Le cinéaste a su habilement recréer l'atmosphère mystérieuse de celle-ci. Le récit, riche en coups de théâtre et en suspects potentiels, tient le spectateur en haleine. Les décors bretons sont superbes, et l'interprétation brillante. Danielle Darrieux, offre une performance savoureuse. ***Dimanche 2, sur France 2, à 20h35.***

C'est la vie - Dimitri arrive dans une unité de soins palliatifs. Il ne faut pas rater ce film magnifique qui parle de la fin de la vie avec une simplicité rayonnante. Librement adapté de Marie de Hennezel, ce film alterne les scènes drôles avec d'autres plus dramatiques. Car on rit beaucoup avec ces êtres marqués dans leur chair et qui n'ont plus une minute à perdre pour profiter des rares instants de bonheur qui s'offrent à eux. ***Dimanche 2, sur TF1, à 02h50.***

Madame de... - Madame de... est une jolie femme charmante, qui dépense beaucoup d'argent. Max Ophüls est au sommet de son art, avec cette merveilleuse adaptation du roman de Louise de Vilmorin. Avec une caméra très mobile, une extraordinaire utilisation de la musique et des symboles, des dialogues d'une grande finesse, il a su traduire en des images superbes le drame de cette femme frivole. Un chef-d'œuvre. ***Mercredi 5, sur Arte, à 22h30.***

Lanternes magiques et plaques de verre peintes

La combinaison de l'optique, de l'art et de la lumière a donné lieu à l'essor des lanternes magiques. Aperçu d'une épopée.

Nous allons parler ici d'un temps que bien évidemment les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître. En fait, personne n'a connu ce temps. C'était celui d'avant les images animées, le temps où la télé n'existait pas, où le cinéma, et même la photo, n'existait pas ! Toutes les images venaient d'un autre support et d'une autre boîte. On savait faire d'autres images en ce temps-là ! Bienvenue dans le monde des lanternes magiques et des films peints. Pendant plus de trois siècles, ces lanternes magiques ont «*engendré une iconographie remuante, énergique, dynamique, pleine de surprises, de trucages et de couleurs bariolées*», comme l'écrivent Alberto Barbera (directeur du Musée national du cinéma italien) et Serge Toubiana (directeur général de la Cinémathèque française) dans une préface au catalogue de l'exposition (www.editionsdelamartiniere.fr) qui s'est terminée fin mars à Paris : Lanterne magique et film peint, 300 ans de cinéma.

Origine

La lanterne magique a vu le jour en 1 659 - avant cette date, aucune mention d'un appareil similaire n'existe - grâce à l'un des esprits les plus scientifiques et les plus rationnels du XVII[è] siècle : le physicien hollandais protestant Christiaan Huygens. Cette même année, il dessine à l'encre une dizaine de squelettes sur une feuille de papier pour les projeter avec le système de «*verres convexes à la lampe*». Ces dessins ont été conservés et c'est comme cela qu'on peut voir une mini-animation, en faisant défiler les dessins, d'un squelette enlevant et remettant son crâne sur ses épaules ou levant les bras. Certains historiens y voient carrément l'invention du cinéma.



Après une présentation devant le roi de France, en 1662, la lanterne va connaître son essor. A partir de 1663-1664, elle va faire le tour de la planète et tout un monde artistique, culturel et de connaissances va évoluer avec elle. C'est notamment vrai pour les plaques de verres peintes et recouvertes de vernis qui donnent lieu à de véritables petits chefs d'œuvres artistiques. Les lanternes magiques, grâce en particulier aux colporteurs, vont faire peur, émerveiller, permettre de voyager, d'informer sur l'actualité du monde, de découvrir… Les créateurs vont faire feu de tout bois et certains vont rivaliser avec les meilleures écoles de peinture académiques de l'époque.

Applications

Ce qui est particulièrement intéressant avec cet objet, ce sont ses applications diverses et variées. Les sujets abordés par les artistes créateurs des plaques sont extrêmement variés. Des scènes de vie quotidienne aux contes et légendes en passant par les voyages ; religion et ésotérisme, sciences et enseignement, arts et spectacles ; érotisme, monde imaginaire loufoque, absurde ou grotesque, bien sûr celui des fantômes mais aussi des effets visuels abstractifs… Certaines plaques servaient pour l'actualité : la victoire de tel ou tel général lors d'une guerre de conquête, l'avènement de telle tête couronnée… Les scientifiques se sont aussi emparés de ce moyen de communication : des petits animaux, des insectes — une fois vidés de leur substance — étaient enfermés entre deux plaques de verre puis projetés sur des écrans géants. Effet garanti.



Cinemathèque Française

Aujourd'hui, on trouve encore assez aisément des plaques de la fin du XIXè et du début du XXè siècle dans la mesure où certaines d'entre elles faisaient l'objet de fabrication en série industrielle (quelques millions d'exemplaires). Il est beaucoup plus difficile de trouver des plaques plus anciennes, fabriquées à de très petite quantité. De plus ces dernières sont très fragiles (verre brisé, vernis écaillé, peinture abîmée…).

Thierry Michel

▶ Lecture

Un livre pour enfants



Les «Lanternes magiques» d'Élodie Imbeau, est un ouvrage destiné aux enfants à partir de 6 ans. Il permet de démystifier le système de fonctionnement de ces objets projetant parfois des images inquiétantes, voire effrayantes. Au temps où le cinéma n'existait pas encore, on connaissait déjà le secret des images projetées. Des colporteurs parcouraient les routes avec, sur le dos, de curieuses lanternes… magiques ! Dans les villages, ils racontaient toutes sortes d'histoire en projetant des images drôles, effrayantes ou mystérieuses. Parfois ces images s'animaient… A la rencontre des inventeurs, des explorateurs et des bonimenteurs, les enfant s vont pouvoir découvrir le secret de ces étonnantes machines à rêves. Thierry Michel

Lanternes magiques d'Elodie Imbeau. Actes Sud Junior/La Cinémathèque Française, collection Atelier Cinéma. 54 pages, 14 euros.



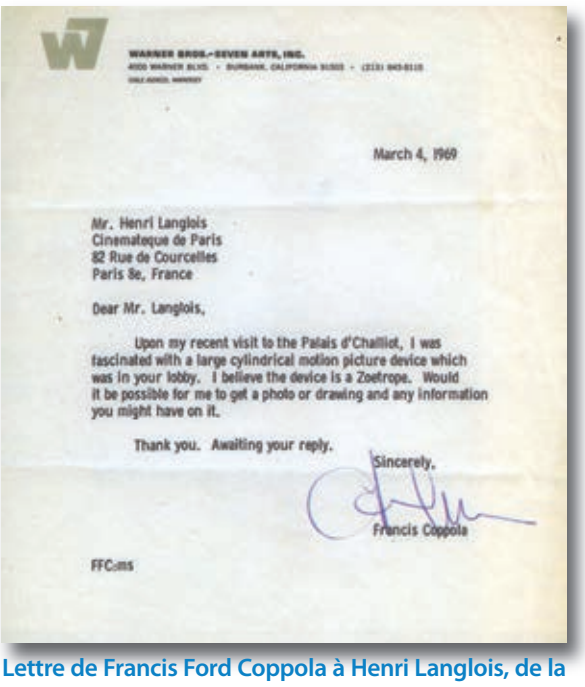
Cinémathèque Française

Les plaques de verre pleintes servaient dans de nombreux domaines : voyage mais aussi religion, science, actualité et même érotisme.

Tous fous de lanternes

Une multitude de personnalités des arts et des lettres ont été fascinées, intéressées ou encore inspirées par les lanternes magiques et leurs plaques de verre.

Le plus célèbre des collectionneurs de lanternes magiques, qui a commencé à glaner des appareils en 1966, est sans conteste le cinéaste Francis Ford Coppola (réalisateur des mythique Le Parrain I, II et III, d'Apocalypse Now et de Cotton Club). Il possède notamment des lanternes polychromes, dont certaines fabriquées par Lapierre au XIXè siècle à Paris. Sa collection est ouverte au public, en Californie dans la Napa Valley. On trouve des traces de cette passion dans les jeux d'optiques et les projections lumineuses de son film Dracula. Les lanternes ont également inspirés les pionniers du cinéma (Lumière, Méliès…) et d'autres plus modernes comme François Truffaut, Ingmar Bergman ou encore Fédérico Fellini. Pour sa part, Marcel Proust évoque ces objets fabuleux dans « A la recherche du temps perdu », à travers la légende de Geneviève de Brabant et une lanterne qui projetait des images dans sa chambre d'enfant. Aujourd'hui, les deux plus grandes collections mondiales de plaques de verre pour lanterne magique peintes à la main entre 1 659 et les années 1920 se situent à la Cinémathèque française (18 000 images) et au Museo Nazionale del Cinema de Turin (8 000 images). T. M



WARNER BROS.-SEVEN ARTS, INC.

March 4, 1969

Mr. Henri Langlois
Cinemateque de Paris
82 Rue de Courcelles
Paris 8e, France

Dear Mr. Langlois,

Upon my recent visit to the Palais d'Chaillot, I was fascinated with a large cylindrical motion picture device which was in your lobby. I believe the device is a Zoetrope. Would it be possible for me to get a photo or drawing and any information you might have on it.

Thank you. Awaiting your reply.

Sincerely,

Francis Coppola

FFC:ms

Cinémathèque Française

Lettre de Francis Ford Coppola à Henri Langlois, de la cinémathèque.